

Projets 2021 - 2024

Projet Espace de Vie Sociale

trait d'union
égalité loisirs partage
social collaboration variété
polyvalence partage écoute réactivité
valeurs local aide loisirs
convivialité diversité associatif
parentalité dynamisme enfance
population engagement utilité ouverture
territoire relation services



Association Office Social et Culturel du
Capdenacois

2 rue Polonceau 12 700 CAPDENAC

05.65.63.83.45. ou 06.83.46.10.99.

Mail : officeculturelcapdenac@orange.fr

Site Internet : vieacapdenac.fr

Sommaire

Sommaire

I. FICHE D'IDENTIFICATION.....	3
II. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET	4
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	4
a) <i>Historique</i>	4
b) <i>Objet de l'association</i>	5
c) <i>Objectifs de l'Association</i>	6
d) <i>Organigramme de l'association</i>	7
e) <i>Les activités de l'association</i>	8
2. EVOLUTION DE L'ASSOCIATION.	11
3. RENOUVELLEMENT DU PROJET	12
III. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	13
1. PRESENTATION DU TERRITOIRE	13
a) <i>La commune</i>	13
b) <i>L'intercommunalité</i>	14
c) <i>Le Canton</i>	15
2. PERIMETRE DU TERRITOIRE CONCERNE.....	15
a) <i>Aperçus des dynamiques de territoires</i>	16
b) <i>Éléments sur le rayonnement de l'association</i>	17
3. EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	18
4. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITE	25
a) <i>Les établissements scolaires</i> :	25
b) <i>Les associations</i>	25
c) <i>Les infrastructures et services</i>	25
5. PROBLEMATIQUES SOCIALES REPEREES.....	26
a) <i>Méthodologie</i>	26
b) <i>Analyse des besoins sociaux de la commune de Capdenac Gare</i>	26
c) <i>Le diagnostic de territoire de la Convention Territoriale Globale</i>	29
d) <i>L'Évaluation du projet EVS 2017-2020</i>	31
e) <i>Regard sur la gouvernance de l'association et de l'EVS</i>	43
IV. LES AXES D'INTERVENTIONS DU PROJET SOCIAL	46
1. LES PRIORITES REPEREES	46
2. LES PRIORITES RETENUES.....	47
3. LES AXES D'INTERVENTIONS DU PROJET 2021-2024.....	48
V. LES ACTIONS RETENUES POUR LE PROJET SOCIAL	50
VI. BUDGET PREVISIONNEL.....	65
 Annexes.....	 66

Agrément Espace de Vie Sociale

→ Premier agrément en Juillet 2017

→ Renouvellement d'agrément Janvier 2021

I. Fiche d'identification

Nom du gestionnaire : Office Social et Culturel du Capdenacois (O.S.C.C.)

Adresse : 2, rue Polonceau 12700 CAPDENAC - GARE

Téléphone : 05 65 63 83 45 ou 06 83 46 10 99

Mail : officeculturelcapdenac@orange.fr

Site Internet : <http://vieacapdenac.fr/>

Statut : Association loi 1901

Nom du référent : Mr Nicolas BOISSE / Directeur de l'association

L'association :

Son fonctionnement...

- 369 adhérents Saison 2019/2020
- 4 réunions par an du Conseil d'Administration
- 2 réunions par mois du Bureau de l'association
- Assemblée Générale en Mai/Juin

Ses salariés...

- 5 salariés permanents soit 4,6 Equivalents Temps Plein
- 2 personnes à temps plein (dont le poste de direction), salariées de la Ligue de l'Enseignement Aveyron, mises à disposition sur l'association par conventionnement entre la Commune de Capdenac-Gare et la Ligue Enseignement 12
- 15 à 20 salariés saisonniers pour le fonctionnement des Accueils Collectifs de Mineurs
- 5 à 7 travailleurs indépendants intervenant sur l'animation d'activités culturelles

Budget annuel...

- 272 600 € pour 2019

Moyens matériels...

- Locaux communaux ; mise à disposition gratuite : bureau, structures d'accueils collectifs, salles d'activités...
- 1 minibus 9 places, mis à disposition par la commune de Capdenac-Gare.
- Biens de l'association : matériel informatique, de sonorisation, de bureau, mobilier, d'activités...

Zone d'influence du projet...

Ville de Capdenac-Gare, communes limitrophes du canton, de la communauté de communes du Grand Figeac ou autre.

II. Présentation du porteur de projet

1. Présentation de l'association

L'Office Social et Culturel est une association agréée Jeunesse et Education Populaire, reconnue d'intérêt général.

Elle est affiliée à la Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron, Fédération d'Education Populaire.

Elle est également affiliée à l'UFOLEP Aveyron et dispose d'un agrément sport.

L'association est conventionnée avec la commune de Capdenac-Gare pour la mise en œuvre d'activités éducatives et d'animation.

L'OSCC est agréée Espace de Vie Sociale par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron depuis le 1^{er} Juillet 2017.

a) Historique

C'est en comprenant et en connaissant son histoire que l'on peut agir de manière cohérente par nos actions présentes et futures.

Il est bon de savoir d'où l'on vient, pour savoir où l'on va.

Alors d'où vient l'OSCC ?

Tout a commencé en 1968. Vraisemblablement inspiré par le contexte social de l'époque, l'association « Foyer (ou club) des Jeunes et d'Education Populaire » est déclarée le 9 Décembre 1968 en sous-préfecture de Villefranche de Rouergue. Son but étant *"d'occuper les jeunes par des activités culturelles, ou tout au moins d'essayer de les motiver, de leur faire prendre le goût des responsabilités, favoriser l'épanouissement de la personnalité et être un instrument de leur conscience sociale"*.

Pour pouvoir être membre de l'association, il fallait avoir 14 ans. Pour répondre au principe premier de l'association, des jeunes issus du "collectif d'animation" peuvent assister à l'administration de l'association avec une voix consultative. (C'est encore à ce jour, une ambition portée par notre Espace Jeunes).

Le règlement intérieur de l'association était pensé pour que les Jeunes se sentent chez eux dans le local (rue Albert Andrieu) et qu'ils puissent y prendre le maximum d'initiatives dans son animation.

En 1979, le 15 Septembre, sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale du « Foyer des Jeunes » décide de transformer l'association en « Centre d'Animation Culturelle ».

Le CAC, un nom qui colle encore à l'OSCC, était né. Un nom que porte toujours la salle rue Albert Andrieu, qui fut construite avec et par le « Foyer des Jeunes ».

En 1996, le 22 Mai, l'« Association Culture, Jeunesse, Enfance » est créée. Son but est de coordonner le tissu associatif local, développer et harmoniser l'accès aux structures municipales, gérer les programmations de spectacles et d'animations.

En 1997, l'Office Culturel et Social du Capdenacois est créé. L'association est déclarée le 2 Juillet 1997. Son objet est de développer et d'animer toutes actions en direction du culturel et du social sur le Capdenacois.

En Septembre 2005, l'association quitte la salle du CAC, rue Albert Andrieu, pour rejoindre le bâtiment des anciens Bains Douches, 2 rue Polonceau.

Le 20 Avril 2006, l'association adopte de nouveaux statuts et s'intitulera « Office Social et Culturel du Capdenacois », l'OSCC.

En Juillet 2017, L'association est agréée comme Espace de Vie Sociale par la CAF de l'Aveyron. De nouveaux champs d'interventions sont investis comme des actions de lien social (mobilité, accès au numérique...) ou de parentalité. L'OSCC Espace de Vie Sociale affirme sa volonté et sa capacité à récolter les besoins ou demandes du territoire. Cette capacité se traduit dans son fonctionnement quotidien et de manière transversale dans les axes d'interventions définis dans son projet.

En Décembre 2018, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, l'association modifie ses statuts notamment au niveau de son instance de gouvernance qui devient une collégiale (Bureau constitué de 2 à 5 Co-présidents) émanant du Conseil d'Administration.

En 2020, l'Association a entamé un travail collectif (salariés, Bureau, administrateurs) pour la réécriture de son Projet Educatif. Le nuage de mots résumant l'association, et présent en page de garde de ce projet EVS, est un des fruits des premiers travaux.

Cette construction, freinée par la crise sanitaire de la Covid -19, devrait se poursuivre en 2021, avec la volonté d'y associer les familles, et les adhérents de l'OSCC.

En Décembre 2020, l'OSCC demande un renouvellement d'agrément EVS, pour 4 ans.

b) Objet de l'association

Pour la prise en charge des actions éducatives locales, la commune de Capdenac-Gare a souhaité s'attacher la collaboration d'associations locales et d'une fédération d'éducation populaire. En l'occurrence, l'Office Social et Culturel du Capdenacois et la Fédération aveyronnaise de la Ligue de l'Enseignement (Fédération des Œuvres Laïques) ont passé une convention tripartite avec la commune selon les termes suivants ici rapportés en tant qu'éléments d'orientation politique des activités éducatives de la commune de Capdenac-Gare :

« La municipalité de Capdenac-Gare fait des actions éducatives en direction de l'enfance et la jeunesse une de ses priorités. Consciente que l'éducation se poursuit en dehors de l'école, elle entend œuvrer pour une politique de loisirs éducatifs cohérente et complémentaire.

Elle souhaite pour cela mettre en œuvre un partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques et ses associations locales affiliées, qui poursuivent les mêmes objectifs et dont la vocation d'éducation populaire laïque et l'expérience reconnue en la matière, lui donne toutes les garanties.

Elle est en outre attachée à la prise en charge associative des missions d'intérêt général, en permettant une participation des habitants, dans un enjeu de démocratie participative ».

Les actions d'intérêt général principales, mises en œuvre par l'Office Social et Culturel du Capdenacois, dans le cadre de la collaboration avec la municipalité de Capdenac-Gare et la Fédération des Œuvres Laïques sont les suivantes :

- Développer le débat citoyen sur la commune, en particulier à travers l'animation et la gestion du Conseil Municipal Enfants ;

- Gérer et animer le Centre de Loisirs Sans Hébergement de la commune (ALSH), le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE), l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et l'Espace Jeunes ;

- Organiser, gérer, coordonner et animer les Activités Péri-Educatives (APE ou TAP) des 3 écoles primaires publiques ;

- Coordonner et soutenir le milieu associatif local ;
- Participer à l'animation culturelle locale, en particulier par l'animation de clubs d'activités au sein de l'association ;
- Participer à la réponse aux besoins sociaux du capdenacois.

c) Objectifs de l'Association

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.
- Permettre l'apprentissage de la vie en collectivité, la socialisation des enfants et des jeunes.
- Assurer l'accès aux loisirs ludiques, éducatifs, culturels, artistiques, sportifs, des enfants, des jeunes et des adultes.
- Développer des capacités relationnelles et d'expression des jeunes.
- Soutenir le développement d'initiatives du tissu associatif.
- Impulser, coordonner le partenariat associatif fédérateur et prometteur d'échanges.
- Développer la citoyenneté et l'engagement.
- Amener des valeurs de respect, de tolérance et de solidarité.

d) Organigramme de l'association

CONSEIL D'ADMINISTRATION : 24 personnes

ASTRUC Viviane ; BRAS Claude ; BRAS Françoise ; BUTTGENBACH Vincent ; CALVET Guy ; CALVET Janine ; CASTAGNE Florence ; DROB Valérie ; GAZAL Marc ; HABIB Hélène ; HARDOUIN Gabrielle ; LANCIOT Christian ; LAVERGNE Françoise ; LLADOS Marie-Christine ; MARTIN Cécile ; NOYGUES Daniel ; PAGES Denise ; PEZET Francis ; PINEL Georgette ; RAYNAL Luce ; RIEB PIOLLE Sylviane ; SARTENE Jacqueline ; SARTENE André ; TEULIERES André

BUREAU : 3 Co-présidentes

Marie-Christine LLADOS - Georgette PINEL- Luce RAYNAL

Organe de validation et de décision - Définissent les orientations et la ligne directrice de l'association

COMITE DE PILOTAGE EVS

Organe de réflexion et de décision de l'EVS. Définition des axes d'interventions, suivi des actions et évaluation.

Nicolas BOISSE (Animateur FOL – 39h/hebdo) **Coordonnateur/Directeur**

Gestion de l'association/Oriente/Contrôle/Organise
Responsable de chaque pôle de l'association et de leur bon fonctionnement
Responsable du personnel et du bon fonctionnement de l'équipe d'animation
Responsable des APE (Activités Péri Éducatives), Clubs d'Activités

Julien MAKOTA (Animateur FOL– 39h/hebdo)
Formation : Licence STAPS – BAFA - BAFD
Responsable Activités périscolaires (ALAE, Aide aux Devoirs)
Coordonnateur APE (Activités Péri Éducatives),
Animateur Conseil Municipal Enfants
Intervenant USEP
Animateur Polyvalent - ALSH – ALAE – APE
Acteur potentiel d'actions EVS

Marie Claire MAZARS
Formation : BTS Action Commerciale
(Employée OSCC - CDI 35h/hebdo)
Agent Administratif/Accueil -
Gestion Administrative - Suivi de trésorerie –
Facturation – Suivi CAF...
Accueil, communication, suivi et organisation d'actions EVS (0.5 ETP)

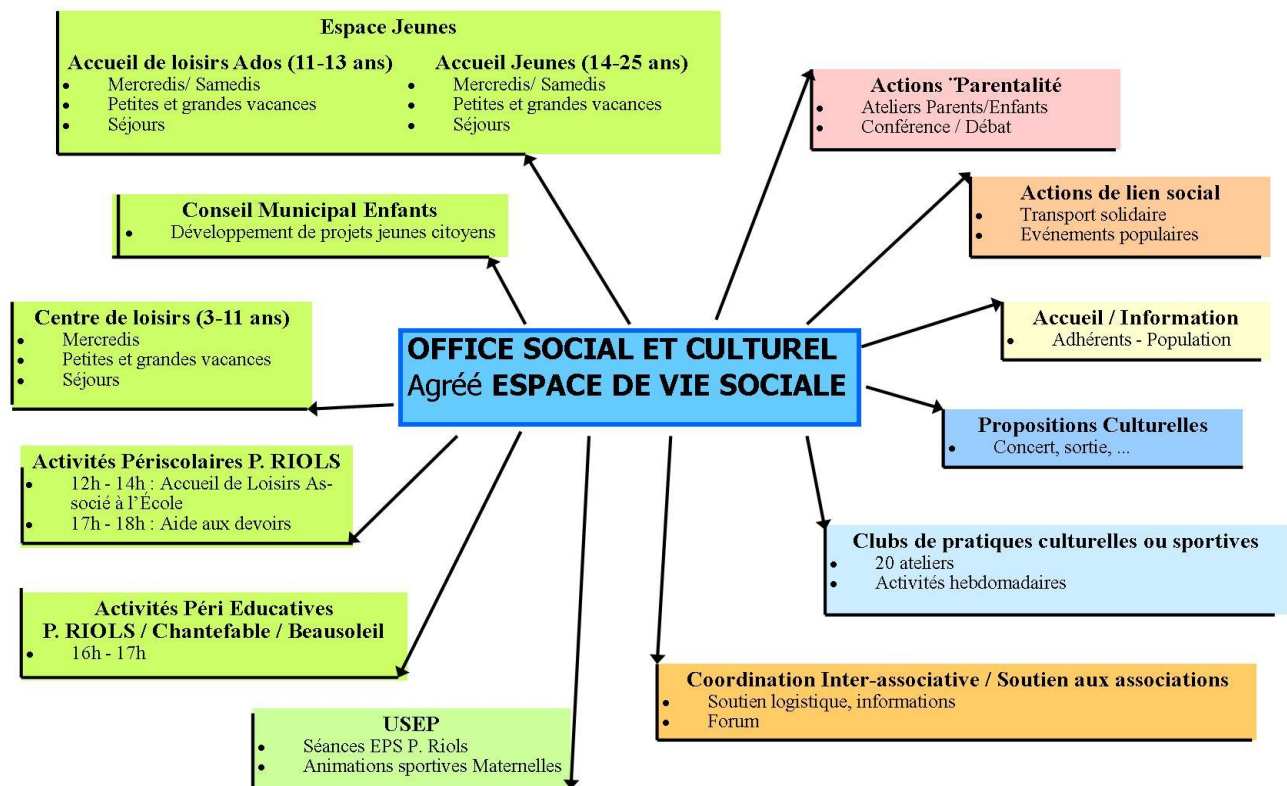
Joris PERRIN
Formation : DUT carrières Sociales
(Animateur OSCC -CDI 35h/hebdo)
Responsable Accueil de Jeunes
Animateur Polyvalent : Accueil Jeunes - AL Ados 11-14ans
- ALSH – ALAE – APE
Acteur potentiel d'actions EVS

Lény VIDAL
Formation : BPJEPS APT + CC Dir ACM
(Animateur OSCC - CDI 35h/hebdo)
Responsable ALSH
Animateur Polyvalent : ALSH - ALAE – APE
Acteur potentiel d'actions EVS

Mélanie VERNHET
Formation : BAFA - BAFD
(Animatrice OSCC CDI 35h/hebdo)
Responsable Accueil de Loisirs Ados 11-14ans
Animatrice Polyvalente : AL Ados 11-14ans - Accueil Jeunes
- ALSH - ALAE—APE
Acteur potentiel d'actions EVS

Alice TEIL
Formation : CAP Petite Enfance – BAFA
(Animatrice OSCC - CDI 35h/hebdo)
Adjointe ALSH
Animatrice Polyvalente : ALSH - ALAE—APE
Acteur potentiel d'actions EVS

e) Les activités de l'association



➤ Centre de Loisirs

L'OSCC gère un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 3 – 11 ans.

La structure fonctionne :

- les mercredis en périscolaire de 12h à 18h.
- durant toutes les vacances scolaires de 7h45 à 18h, du lundi au vendredi.

Quelques chiffres sur 2019 :

- **214** familles utilisatrices

(46% de Capdenac – 43% de la Communauté de Communes du Grand Figeac – 11% autre)

- **320** enfants accueillis
- **4 172** journées réalisées

➤ Accueil de Loisirs Associé à l'École publique élémentaire

Mise en place d'activités sportives, culturelles, artistiques de 12H à 14H, toutes les journées scolaires

- **113** enfants inscrits (2019)

➤ Aide aux Devoirs à l'école publique élémentaire

Encadrement et accompagnement des enfants dans leur travail scolaire de 17H à 18H, toutes les journées scolaires.

- **58** enfants inscrits (2019)

➤ Coordination de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires / Activités Péri Educatives.

L'organisation, la mise en place et la gestion des activités péri-éducatives liées à la réforme et la coordination des intervenants, sont gérées par l'association.

- Animations tous les jours scolaires de 16h à 17h.
- **2** écoles publiques concernées (1 élémentaire sur 2 sites et 1maternelle).
- **205** enfants inscrits.
- presque **15 000 h** d'animation réalisées(2019).

➤ Animations USEP et Mini USEP

Encadrement et accompagnement en Education Physique et Sportive des classes de l'école publique élémentaire. Encadrement de sorties pédagogiques et du séjour découverte.

Organisation de rencontres sportives communes aux 2 écoles publiques maternelles.

- **2** écoles concernées.
- **250** enfants concernés.

➤ Conseil Municipal Enfants

Encadrement et animation du C.M.E regroupant 21 jeunes élus (du CM1 à la 6^{ème}), pour un mandat de 2 ans.

Réalisation de projets dans des domaines variés : solidarité, environnement, sport, loisirs, ...

➤ Accueil de loisirs Adolescents 10 – 13 ans. (au sein de l'Espace Jeunes)

L'OSCC gère un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 10 – 13 ans.

La structure fonctionne :

- les mercredis et samedis de 14h à 18h.
- durant toutes les vacances scolaires de 14h à 18h, du lundi au samedi (+ sorties à la journée).
- **6 975h** de présences réalisées en 2019.

➤ Accueil de Jeunes (au sein de l'Espace Jeunes)

L'OSCC gère un Accueil de Jeunes pour les 14 – 25 ans.

La structure fonctionne :

- les mercredis et samedis de 14h à 18h.
- durant toutes les vacances scolaires de 14h à 18h, du lundi au samedi (+ sorties à la journée et soirées).
- **726h** de présences réalisées en 2019.

➤ Ateliers de pratiques / loisirs, culturels, sportifs ou artistiques

L'association gère et organise 23 clubs d'activités. Elle en assure la gestion administrative, financière et logistique (gestion des adhérents et intervenants, assurances,...).

Activités Adultes	Activités enfants ou jeunes
Danse de Salon	Guitare
Danse Traditionnelle	Piano
Scrabble	
Qi Gong	Dans le Cadre de l'école des Arts Pop Up
Gymnastique d'entretien	Cirque / Enfants (en partenariat avec l'association DLH)
Photo	Théâtre / Enfants- Ados - Adultes (en partenariat avec l'association DLH)
Guitare	Accordéon / Enfants -Adultes
Couture	Danse : création chorégraphique / Adultes
Atelier Patois	Eveil musical / Jeunes Enfants
Club de cartes : Tarot	
Atelier Gourmand (cuisine)	
Cercle de femmes	
Piano	
Anglais	
Œnologie	
Atelier Danse Impro	
Caveau de la Gare (programmation culturelle) soirée gratuites et ouvertes à tous, adhérent ou non	
Saison 2019/2020 (de Septembre 2019 à Juin 2020) 418 inscriptions soit 373 adhérents	

La crise de la Covid-19 a fortement perturbé la fin de saison 2019/2020 ainsi que la rentrée associative de 2020/2021. En Septembre 2021, l'association n'a pu relancer tous ses ateliers et le nombre de personnes s'engageant dans une pratique a été diminué de moitié. La crise a un impact sur la vie socioculturelle de l'association.

➤ *Dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale*

Les multiples activités liées au projet EVS de l'association sont présentées et détaillées dans la partie « Evaluation du projet 2017-2020 ».

L'association investit de nombreux champs d'actions tel que :

- *Soutien au milieu associatif*
- *Accompagnement d'initiatives*
- *Accueil et information*
- *Actions parentalité*
- *Mobilité*
- *Service - accompagnement numérique*
- *Actions - programmation culturelles*

2. Evolution de l'association.

Depuis sa création, l'association n'a cessé de se développer, toujours de manière cohérente au sein de son territoire d'implantation, par la mise en place et l'organisation d'actions et de missions nouvelles.

L'agrément Espace de Vie Sociale a permis d'engager de nouvelles actions, d'investir de nouveaux domaines et/ou de répondre à des besoins identifiés plus ou moins récents.

Aspects quantitatifs de l'évolution :

- **Entre 2008 et 2017**, l'OSCC est passé de **3** emplois de permanents, soit **1.5** équivalent temps plein, à **5** emplois de permanents, soit **5** équivalent temps plein (avec toujours 2 salariés de la FOL 12 mis à disposition).
- **Entre 2008 et 2016**, l'OSCC est passé de **4** Accueils péri ou extra scolaires différents déclarés à la DDCSPP, à **6** Accueils.
- **Entre 2008 et 2017**, l'OSCC a progressé de **281** adhérents à **404**.
- **Entre 2008 et 2020**, l'OSCC a évolué de **12** ateliers de pratiques à **23**.
- **Depuis Juillet 2017**, l'Association affiche **32H d'ouvertures de son accueil aux habitants, adhérents, familles, contre 20H auparavant.**

Le développement de l'association est lié à différents facteurs :

Evolution des politiques enfance – jeunesse et éducatives :

Les volontés politiques de la ville de Capdenac-Gare dans ces domaines, relayées par conventionnement avec l'opérateur qu'est l'OSCC, induisent le développement de ce dernier. L'intégration en 2007 de la communauté de communes du Grand Figeac, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ont le même résultat.

Evolution des besoins des habitants et des familles du territoire :

Les besoins, de garde, de loisirs et d'activités, d'accompagnement à la scolarité ou à la parentalité, de rencontre, d'échanges et de lien, sont autant de facteurs que l'association prend en compte dans son projet de développement.

Evolution liée aux partenariats et à l'accompagnement de projets :

L'accompagnement de projets de jeunes (espace jeunes), les échanges inter-associatifs, les propositions d'activités faites par des intervenants qualifiés (structuration d'ateliers de pratiques) enrichissent le champ d'action de l'OSCC.

Evolution des services et volonté d'innover:

Les problématiques de mobilité, d'isolement, de fracture numérique mis en rapport avec les leviers permis par l'EVS, engendrent de nouvelles innovations et services de l'association (AMI, AIDAN...).

Le développement et le maintien de services sur un territoire rural guident les réflexions et actions de l'OSCC.

3. Renouveau du projet

Comme mentionné dans le paragraphe ci-dessus, **l'agrément Espace de Vie Sociale**, obtenu en 2017, a insufflé **un élan** supplémentaire à l'association.

- Il a tout d'abord **conforté les actions établies et permis d'asseoir l'OSCC comme acteur et animateur de la vie sociale du territoire capdenacois**.

Cette reconnaissance enrichit le réseau de l'association, identifiée par la CAF comme un partenaire et une structure d'animation de la vie sociale en Aveyron.

- L'Espace de Vie Sociale, par son « Label » et ses moyens supplémentaires a permis le **développement de nouvelles actions répondant toutes à des besoins exprimés par le territoire**.

Ses actions ont l'ambition d'être pérennes, pour contribuer au lien, aux services et au « bien vivre » sur notre territoire rural.

Pour rappel, ce qui initialement incitait l'association à s'engager dans un projet EVS, était sa **volonté à toujours s'adapter**.

Cette détermination, à se questionner, se développer, s'adapter continuellement à un monde (territoire, contexte, besoins, ...) en évolution, guide les actions de l'OSCC.

A travers le nouveau projet EVS, l'association réaffirme ses intentions de :

- Renforcer son rayonnement, par de l'action, de la communication, de l'accueil,...
- Développer ses services au sein d'un territoire et pour ses habitants ;
- Favoriser le « vivre ensemble » dans un contexte sociétal national et mondial difficile ;
- Favoriser l'implication des individus dans une démarche d'éducation partagée, en évitant la seule logique consumériste.

Fin 2020, un élément nouveau est venu conforter l'association dans son implication locale et ses services aux habitants.

A compter du mois de Janvier 2021, l'OSCC- EVS devrait être reconnue **Point Relais CAF**. Cette mission nouvelle apparaît comme complémentaire aux services déjà fournis. Cet accueil devrait être transitoire, dans l'attente d'une ouverture par la Collectivité de Capdenac -Gare, d'une Maison France Service.

Ce trait d'union, est un exemple d'adaptation et de réactivité souhaitée par l'association.

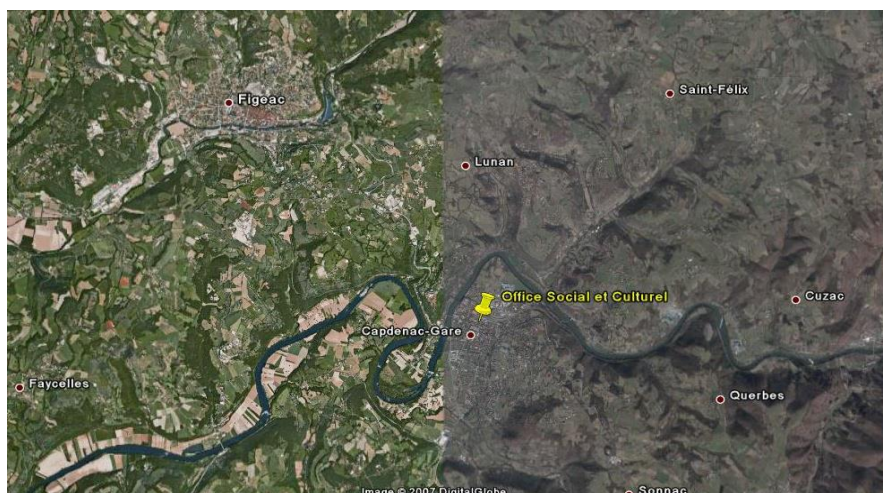
Au travers de ces différents constats, de volontés réaffirmées, sur la base de diagnostics de territoire et d'une évaluation de son précédent projet, l'OSCC renouvelle sa demande d'agrément Espace de Vie Sociale.

III. Diagnostic de territoire

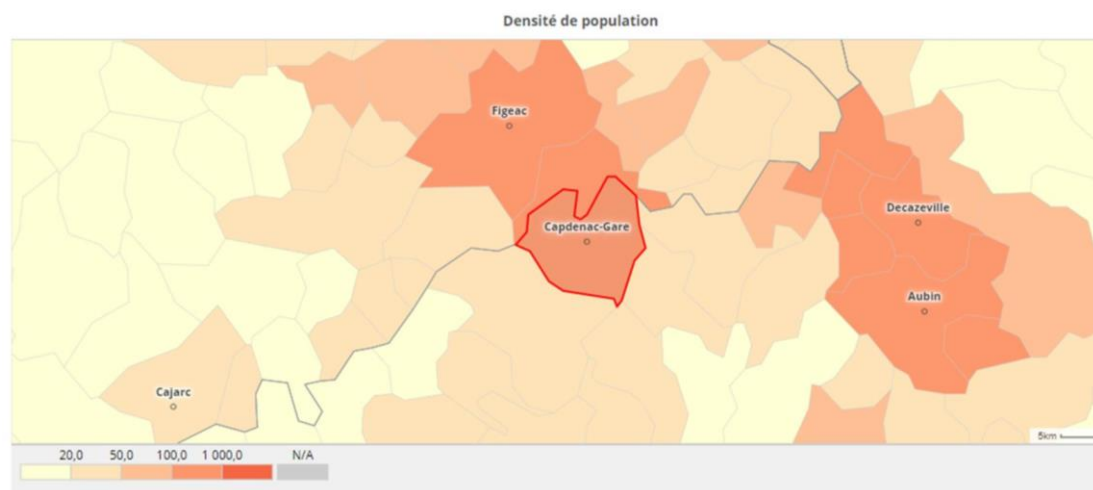
1. Présentation du territoire

a) La commune

L'association Office Social et Culturel se situe sur la **commune de Capdenac-Gare**.



Chef lieu de Canton	4 505 habitants (réf. INSEE 2017)
Altitude	163 m
Superficie	2021 ha
Ville née du chemin de fer, avec l'implantation d'une étoile ferroviaire à 5 branches.	
Département	Aveyron
Arrondissement	Villefranche de Rouergue
Communauté de Communes	<u>GRAND-FIGEAC</u>



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2017

b) L'intercommunalité

En Janvier 2007, Capdenac-Gare rejoint la Communauté de communes de "Figeac-Cajarc" devenue depuis le 1er Janvier 2014 "Grand-Figeac" qui regroupe 92 communes, soit 45 066 habitants.



c) Le Canton

Capdenac-Gare est le chef lieu du **canton Aveyronnais Lot et Montbazinois** qui compte 16 communes.

Nom	Intercommunalité
Capdenac-Gare (chef-lieu)	<u>CC Grand-Figeac</u>
Les Albres	CC du Plateau de Montbazens
Asprières	CC Grand-Figeac
Balaguier-d'Olt	CC Grand-Figeac
Bouillac	CC de Decazeville Communauté
Causse-et-Diège	CC Grand-Figeac
Foissac	CC Ouest Aveyron Communauté
Galgan	CC du Plateau de Montbazens
Lugan	CC du Plateau de Montbazens
Montbazens	CC du Plateau de Montbazens
Naussac	CC Ouest Aveyron Communauté
Peyrusse-le-Roc	CC du Plateau de Montbazens
Roussennac	CC du Plateau de Montbazens
Salles-Courbatiès	CC Ouest Aveyron Communauté
Sonnac	CC Grand-Figeac
Valzergues	CC du Plateau de Montbazens

2. Périmètre du territoire concerné

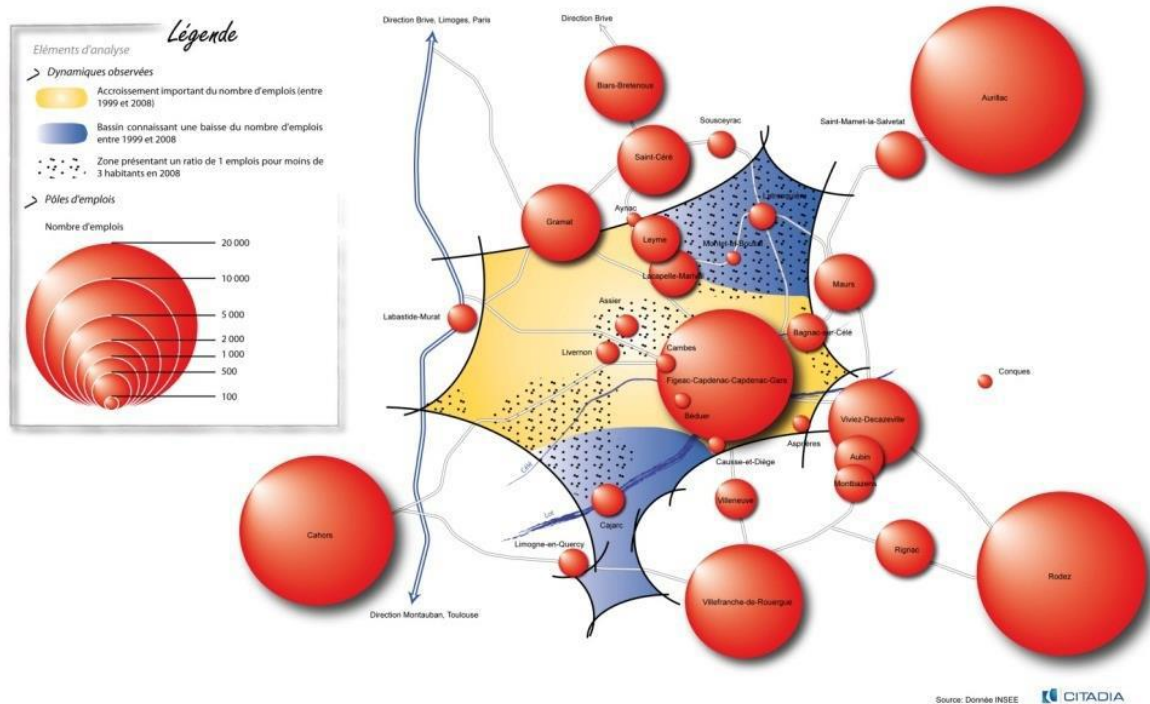
Le territoire privilégié, sur lequel rayonne l'association, est principalement **la commune de Capdenac-Gare et les communes limitrophes** :

- De l'Aveyron : Asprières, Sonnac, Causse et Diège, Naussac, Bouillac.
- Du Lot : Capdenac-Le-Haut, Lunan, Felzins, St-Felix, Lentillac-Saint-Blaise, Cuzac.

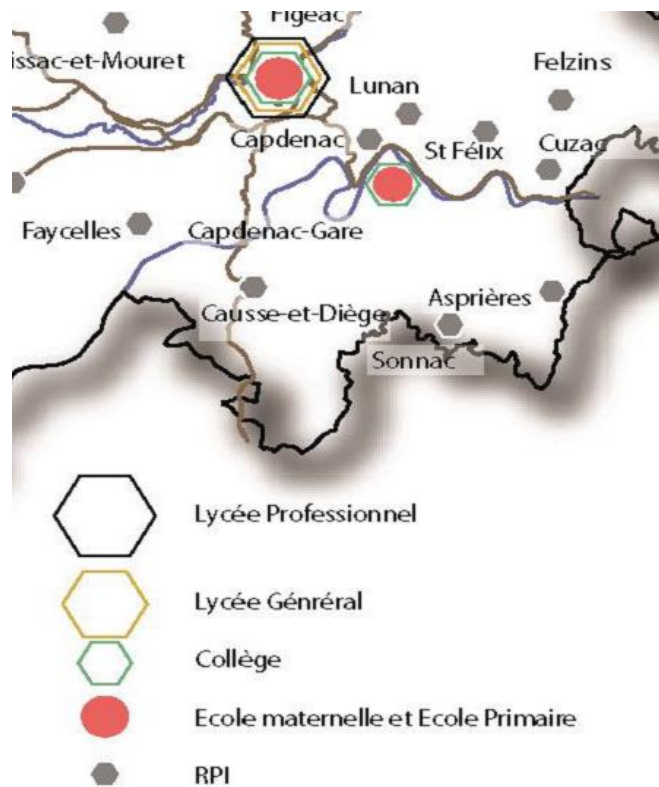
Ce territoire constitue le bassin de vie, d'emplois et / ou de scolarisation du Capdenacois.

a) Aperçus des dynamiques de territoires

Emplois - Activités



Etablissements scolaires



b) Éléments sur le rayonnement de l'association

- **Toutes les activités** de l'association ont lieu sur la commune de Capdenac-Gare et sur ses infrastructures. Il n'y a pas d'activité délocalisée.
- Sur ses **activités scolaires ou périscolaires**, l'association s'adresse exclusivement aux enfants scolarisés sur Capdenac-Gare.
- La coordination et les **échanges avec le tissu associatif** sont essentiellement réalisés sur la commune de Capdenac-Gare.
- Provenance géographique des **usagers du Centre de Loisirs** en 2019 :

Codes	Communes	Familles	Enfants
12 700	CAPDENAC-GARE	99	141
	CAUSSE ET DIEGE	12	14
	NAUSSAC	7	9
	ASPRIERES	14	24
	SONNAC	24	37
46 100	CAPDENAC LE HAUT	6	8
	LUNAN	7	13
	SAINT FELIX	7	13
46270	FELZINS / CUZAC	11	19
	<i>Autres</i>	27	42
TOTAL		214	320

- 90.6% des familles sont issues du territoire défini.
- Provenance géographique des **adhérents de l'OSCC** lors de la saison 2019/2020 (**ateliers de pratiques**)

Communes	Nombres d'adhérents
CAPDENAC-GARE	174
FIGEAC	33
CAPDENAC LE HAUT	11
SONNAC	13
ASPRIERES	18
CAUSSE ET DIEGE	14
NAUSSAC	8
LENTILLAC-SAINT-BLAISE	6
FELZINS	6
ST FELIX	6
LUNAN	10
<i>Autres : 38 Communes (Ambeyrac, Aubin, Bagnac sur Célé, Bouillac, Cambes, Cuzac, Decazeville, Galgan, Lissac, Savignac, Viviez, Villeneuve...)</i>	74
TOTAL	373

Au niveau des actions enfance-jeunesse, l'association touche principalement le territoire Capdenacois (y compris des communes limitrophes).

Au niveau de ses adhérents, l'association a une influence plus large. Un nombre non négligeable de personnes vient sur Capdenac pour pratiquer une activité de l'association.

- **Les actions liées à l'EVS**, engagées sur le premier projet, touchent principalement des habitants de Capdenac-Gare. Pour des événements populaires (cinéma plein air, Forum des associations, concert...), les provenances sont vraisemblablement plus larges et s'étendent sur le territoire défini.
- **L'EVS invitée à se délocaliser ?**
Les actions AMI et AIDAN, de part leur utilité et leurs modalités de fonctionnement, suscitent un intérêt pour certaines communes limitrophes.
Le modèle AMI, peut s'envisager transposable à d'autres communes. Cette initiative a notamment été saluée lors des travaux de réflexion sur la Convention Territoriale Globale du Grand Figéac.
Fin 2020, une commune voisine a sollicité l'OSCC, pour évoquer, entre autre, le service AIDAN.

3. Evolution et structure de la population

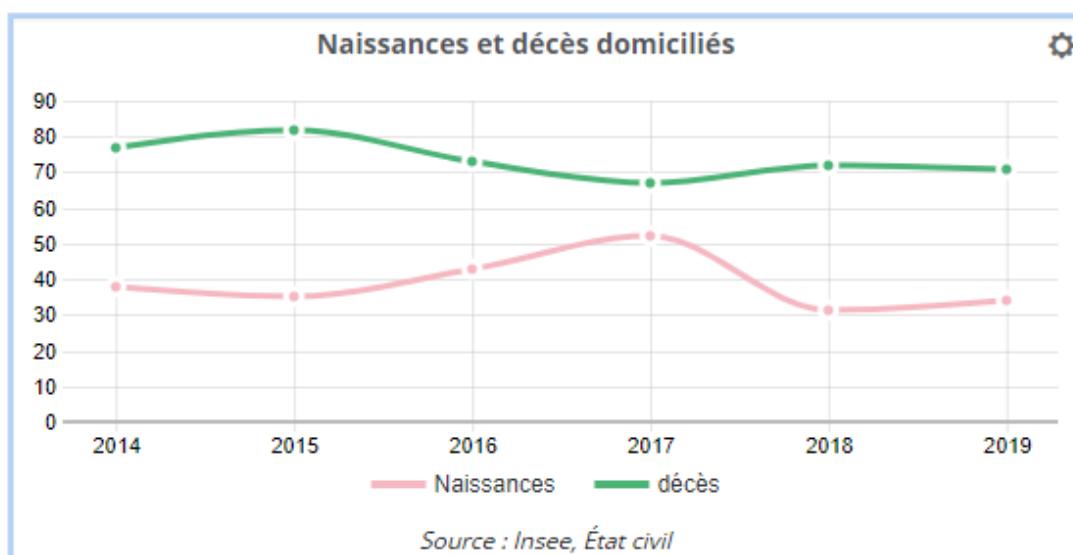
Au niveau de la Communauté de Communes du Grand Figéac :

La population globale a tendance à augmenter légèrement, passant de 43 083 habitants en 2012 à 43 514 habitants en 2017 (source INSEE), cela en raison d'un solde entrées/sorties positif contrairement au solde naturel (naissances/décès).

Cette logique est la même pour les villes de Figéac et Capdenac-Gare, même si leur population respective n'augmente que très légèrement pour la période 2012 à 2017.

Sur cette période, pour Capdenac-Gare le solde entrée/sorties est important (+1% / +0.7% Grand Figéac) mais le solde naturel vient contrebalancer cette évolution dans une proportion voisine (-0.9%).

Pour CAPDENAC-GARE :

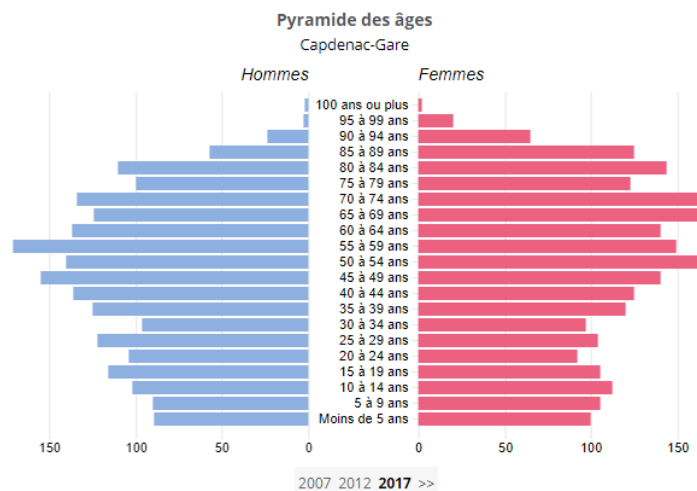


Population par grandes tranches d'âges

	2017	%	2013	%	2008	%
Ensemble	4 506	100	4 516	100	4 553	100
0 à 14 ans	598	13,3	628	13.9	649	14.3
15 à 29 ans	644	14,3	636	14.1	624	13.7
30 à 44 ans	699	15,5	763	16.9	785	17.2
45 à 59 ans	921	20,4	864	19.1	883	19.4
60 à 74 ans	868	19,3	835	18.5	873	19.2
75 ans ou plus	776	17,2	790	17.5	738	16.2

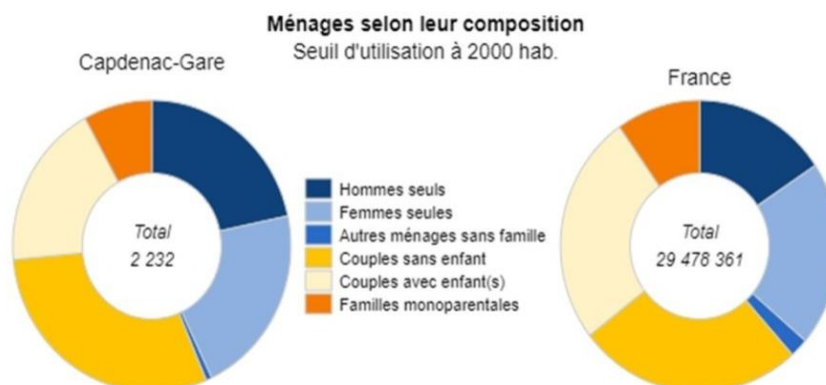
Sources : Insee, RP2008 et RP2013 RP2017 exploitations principales.

- 36.5 % de la population capdenacoise a plus de 60 ans (57% de plus de 45 ans).

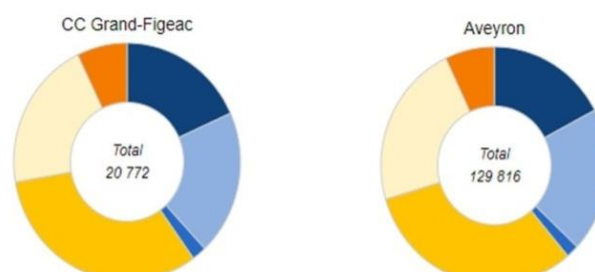


Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Composition des structures familiales



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017



Population selon la composition des ménages

	2017	%	2013	2008	Évol.2007-2017
Ménages d'une personne	959		843	828	14.3%
- hommes seuls	484	21.7	416	361	32.2%
- femmes seules	474	21.2	427	467	0.2%
Autres ménages sans famille	31	0.7	44	32	-53.0%
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	3 376		3 442	3 518	-5.4%
- un couple sans enfant	1 377	29.9	1 501	1 493	-9.0%
- un couple avec enfant(s)	1 504	18.5	1 624	1 749	-15.2%
- une famille monoparentale	495	8	317	276	76.8%
Ensemble	4 365	100	4 387	4 410	-2.4%

Source : Insee, RP, exploitation complémentaire - 2017, RP2013, RP2008

Le nombre de personnes vivant seules est relativement important pour Capdenac-Gare, 42,9% des habitants comparativement au Grand Figeac (38%) à l'Aveyron (37%) et à la France (36.3%).

Il est à souligner qu'il y a autant, voir plus d'hommes, que de femmes seules. Cette logique n'est pas valable pour les autres territoires évoqués où là, les pourcentages de femmes seules sont plus importants que ceux des hommes.

Entre 2007 et 2017, la proportion des personnes seules a augmenté significativement : + 32.2%

Sur la même période, la part des familles monoparentale a fortement augmenté +66.4% (+76.8% en part de population).

Personnes vivant SEULES selon l'âge

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Indicateurs	%
15-19 ans	5,2
20-24 ans	22,7
25-39 ans	19,9
40-54 ans	21
55-64 ans	23,8
65-79 ans	27,8
80 ans ou plus	51,9

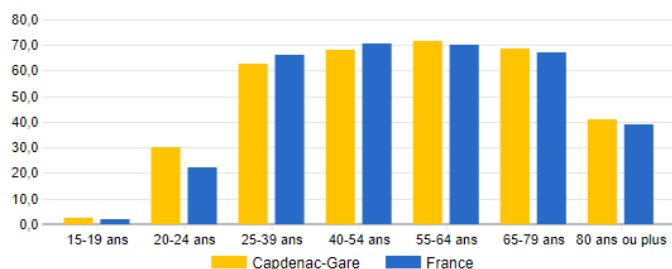
Composition des familles

Catégorie	Nombre 2017	%	% 2013	% 2008	Évol.2007-2017
Couples avec enfant(s)	418	32,5	33.5	35.7	-12.4%
Hommes seuls avec enfant(s)	46	3,6	1.5	1.8	84.0%
Femmes seules avec enfant(s)	143	11,1	8.1	6.2	74.4%
Couples sans enfant	678	52,8	56.9	56.3	-10.0%
Total	1 285	100	100	100	

Source : Insee, RP, exploitation complémentaire - 2017, RP2013, RP2008

Personnes déclarant vivre EN COUPLE selon l'âge (en %)

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus

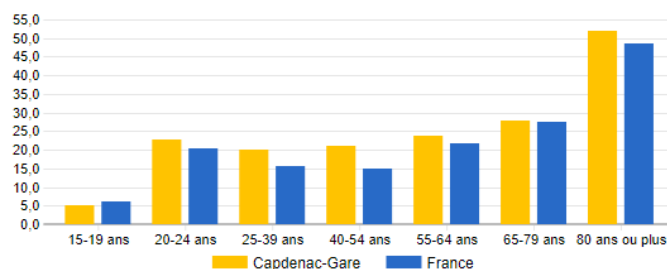


2007 2012 2017 >>

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Personnes vivant SEULES selon l'âge (en %)

Champ : population des ménages de 15 ans ou plus



2007 2012 2017 >>

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

L'évolution de la composition des familles entre 2007 et 2017, montre de manière significative, la part de plus en plus importante des familles monoparentales. Cette évolution concerne les 2 sexes, les femmes seules restant bien plus nombreuses.

Catégories et types de logements

2017		
Catégorie	Nombre	%
Résidences principales	2 234	81,3
Résid. secondaires et log. occasionnels	151	5,5
Logements vacants	363	13,2
Total	2 748	100
Type	Nombre	%
Maisons	1 989	72,4
Appartements	748	27,2
Autres logements	11	0,4
Total	2 748	100

Ces chiffres sont similaires aux années d'études 2008 et 2013.

Source : Insee, RP, exploitation complémentaire - 2017,

Population des 15-64 ans par type d'activité

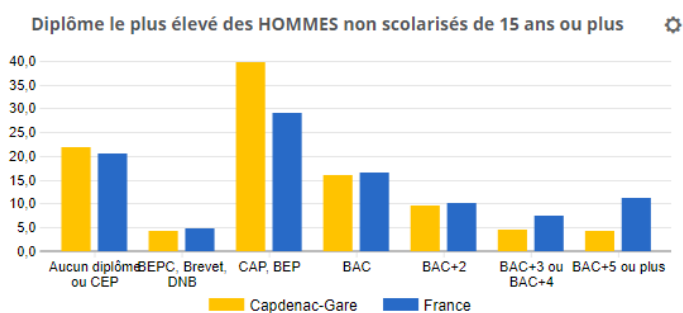
Ensemble	2540
Actifs : (%)	76,8
- actifs en emploi (%)	67,6
- chômeurs (%)	9,2
Inactifs : (%)	23,2
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	6,9
- retraités ou préretraités (%)	7,1
- autres inactifs (%)	9,2

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

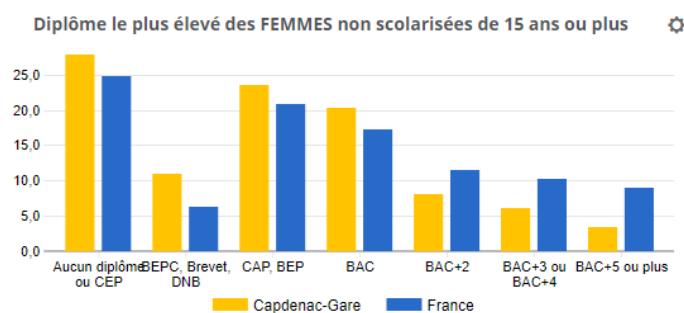
Population active des 15-64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2017	2012	2007
Agriculteurs exploitants	0	25	21
Artisans, commerçants, chefs entreprise	148	142	95
Cadres et professions intellectuelles supérieures	143	177	173
Professions intermédiaires	398	299	350
Employés	546	613	580
Ouvriers	709	564	609
Total	1 949	1 843	1 856

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, lieu de travail - 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

La part des personnes, peu ou pas qualifiées, est plus importante que les valeurs nationales, tant chez les hommes que chez les femmes.

Entre 2007 et 2017, on dénote une augmentation du nombre d'actifs, majoritairement pour la catégorie des ouvriers.

Les taux de chômage par catégories d'âges restent en-dessous des valeurs nationales, excepté pour les jeunes femmes de 15 à 24 ans. Cela se vérifie sur l'ensemble de la période 2007-2017.

Taux de chômage (au sens du recensement) par sexe et âge

Catégories	Taux de chômage des femmes (%)		Taux de chômage des hommes (%)	
	Capdenac-Gare	France	Capdenac-Gare	France
Ensemble	13,5	14,6	10,6	13,2
15 à 24 ans	32,3	28,9	22,4	28,2
25 à 54 ans	12,2	13,4	8,3	11,4
55 à 64 ans	8,1	11,3	11,4	11,1

2007 2012 2017

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2017

Données sur les allocataires relevant de la Caisse d'Allocations Familiales. (Source CAF Aveyron)

Année	NOMBRE TOTAL ALLOCATAIRES	NOMBRE PERSONNES COUVERTES
2011	677	1 732
2012	681	1 744
2013	670	1 680
2014	729	1 791
2015	720	1 761
2017	789	1 852
2019	927	1 988

Structures Familiales

Année	NB total allocataires	NB de personnes couvertes	NB allocataires Couples sans enfant	NB allocataires Couples avec 1 enfant	NB allocataires Couples avec 2 enfants	NB allocataires Couples avec 3 enfants	NB allocataires Couples avec 4 enfants et +
2015	720	1 761	55	69	138	42	18
2017	789	1 852	58	75	144	45	12
2019	927	1 988	68	90	147	39	5

Année	NB Dames isolées	NB Messieurs isolées	NB MONOPARENTS avec 1 enfant	NB MONOPARENTS avec 2 enfants	NB MONOPARENTS avec 3 enfants
2015	162	124	64	35	11
2017	190	152	63	33	12
2019	231	233	54	34	15

Année	NB Enfants 0 A 3 ans	NB Enfants 4 A 5 ans	NB Enfants 6 A 11 ans	NB Enfants 12 A 15 ans	NB Enfants 16 A 17 ans
2015	135	68	229	160	62
	NB Enfants 0 A 2 ans	NB Enfants 3 A 5 ans			
2017	127	112	218	164	67
2019	109	105	233	140	83

Année	Nombre de Bénéficiaires AAH	Nombre de Bénéficiaires RSA
2015	104	109
2017	106	80
2019	138	94

Éléments clefs – caractéristiques du territoire :

- *La population capdenacoise reste stable ; ceci grâce au solde positif des entrées/sorties et non au solde naturel. En 2019, le taux de mortalité est 2 fois supérieur au taux de natalité.*

Le recul des naissances est visible avec un recul de -19 % du nombre d'enfants de 0 à 2 ans entre 2015 et 2019.

Le nombre d'entrées peut s'expliquer par le dynamisme des industries présentes sur le territoire du Grand Figeac.

Cette dynamique sera-t-elle toujours vraie, suite à la crise sanitaire de 2020 ?

- *36,5 % de la population Capdenacoise a plus de 60 ans. 57 % a plus de 45 ans. Le territoire présente une population globalement « vieillissante ».*

Le nombre d'allocataires CAF augmente progressivement. Certains indicateurs détaillés ci-dessous attestent d'une fragilisation de la population.

- *On constate une augmentation des familles monoparentales. En 2017, 8 % pour Capdenac-Gare, contre 7 % en Aveyron. Les chiffres restent toutefois en dessous du pourcentage national 9.8 %.*
- *Le nombre de personnes vivant seules est significatif. Dans quasi toutes les tranches d'âges, les pourcentages de personnes vivant seules sont plus importants à Capdenac-Gare qu'en France et en Aveyron.*

Les personnes âgées (+ 65 ans) restent les plus nombreuses dans ce cas.

Les données de la CAF et de l'INSEE valident cette augmentation générale et significative de l'isolement. Le nombre d'hommes isolés a nettement progressé.

- *49.4 % des ménages fiscaux sont imposés contre 56.9 % en Aveyron et 61.9 % en France métropolitaine hors Ile de France (source Insee 2012).*

La population de Capdenac-Gare présente des revenus relativement homogènes et modestes, avec une forte proportion d'ouvriers et une relative exposition à la précarité.

- *Après un recul entre 2015 et 2017, on constate une évolution à la hausse (+17.5 % entre 2017 et 2019) du nombre d'allocataires au RSA.*
- *Le nombre de bénéficiaires de l'AAH connaît aussi une augmentation importante de +33 % entre 2015 et 2019.*

Les recoupements de données valident une progression dans la relative exposition des Capdenacois à la précarité et à l'isolement.

4. Les équipements et services de proximité

a) Les établissements scolaires :

- **Ecole maternelle publique Beau Soleil** : 4, rue des Tulipes 12 700 Capdenac-Gare.
65 élèves de la Petite à la Moyenne Section.
- **Ecole primaire publique Pierre Riols**
- Site Chantefable 7, rue Emile Maruéjols 12 700 Capdenac-Gare.
32 Elèves de Grande Section.
- Site Pierre Riols : 5, avenue Albert Thomas 12 700 Capdenac-Gare.
178 élèves du CP au CM2.

Réorganisation scolaire à la rentrée de Septembre 2020 : Fusion des écoles Elémentaire Pierre Riols et Maternelle Chantefable.

- **Ecole primaire privée Jeanne d'Arc (maternelle et élémentaire)** : 28, rue Carnot 12 700 Capdenac-Gare.
125 élèves.
- **Collège public Voltaire** : 10, rue Paul Bert 12 700 Capdenac-Gare.
240 élèves.
- **Collège privé Saint Louis** : 18, rue Carnot 12 700 Capdenac-Gare.
150 élèves.
- **Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) de Massip** : 51, rue Roger Salengro 12 700 Capdenac-Gare.
Accueillant des enfants et adolescents de 6 à 20 ans, mixte, présentant des troubles du comportement : Internat, semi-internat, Placement Familial Spécialisé, S.E.S.S.A.D.

b) Les associations

La commune de Capdenac-Gare compte près de **80 associations** intervenants dans différents domaines et proposant aux habitants du territoire une grande diversité d'actions, de propositions et de possibilités d'implications. (***Voir liste des associations Annexe 1***)

Au niveau associatif, le territoire est dynamique, et affiche un rapport d'une association pour 58 habitants.

On trouve sur le territoire des associations : sportives, culturelles et artistiques, de solidarité, caritatives, de loisirs, de quartiers, des amicales, de parents d'élèves, de services et d'insertion.

Cette richesse est un atout pour le territoire, tant au niveau social qu'économique.

c) Les infrastructures et services

L'Annexe 2 liste et situe les différents services et infrastructures de la Commune de Capdenac-Gare.

Le territoire offre une large palette d'infrastructures, sportives ou de loisirs (stade, piscine, base nautique,...), culturelles (cinéma, médiathèque,...) et de services à la population (éducation, prise en charge, services aux personnes, ...).

5. Problématiques sociales repérées

a) Méthodologie

Pour le renouvellement de son projet social, l'association a souhaité s'appuyer sur **deux analyses de territoires récentes ainsi que sur l'évaluation du projet 2017-2020.**

Contrairement à la construction du projet en 2017, qui avait fait l'objet de plusieurs questionnaires (en direction des habitants, des associations), ce renouvellement est envisagé sur la base de recueils récents de données et de priorités énoncées par des acteurs sociaux du territoire (professionnels, élus, associations, bénévoles...) ainsi que des habitants.

L'évaluation du précédent projet reste également déterminante dans la reconduction et/ou l'adaptation des prochains axes d'actions de l'association.

Le Comité de Pilotage de l'Espace de Vie Sociale, créé en 2017 pour la première demande d'agrément, contribuera à cette évaluation sur la base des indicateurs initialement définis et des résultats attendus.

*Pour Rappel : « L'association a souhaité se doter de cette instance de réflexion, de construction et d'évaluation. Sa composition (**Annexe 3**) doit permettre de prendre en considération les avis de nombreux acteurs du territoire. Les partenaires repérés sont également pour beaucoup, habitants du Capdenacois et impliqués dans la vie d'associations locales culturelles, sportives ou humanitaires ».*

Le Comité de Pilotage définira donc les prochaines priorités d'actions de l'EVS au travers de l'étude de 3 synthèses :

- **l'Analyse des besoins sociaux de la commune de Capdenac Gare,**
- **le Diagnostic de territoire lié à la Convention Territoriale Globale,**
- **l'Evaluation du projet EVS 2017-2020.**

b) Analyse des besoins sociaux de la commune de Capdenac Gare

En 2017, la Mairie de Capdenac -Gare a souhaité réaliser une analyse sur les besoins sociaux de son territoire. Cette étude a été menée par le cabinet CADDEP (Cabinet d'Analyse en Démographie, en Développement et Étude de Prospective) basé à Bordeaux.

Cette consultation a été faite via un questionnaire à destination de la population et par des entretiens avec certains acteurs du territoire.

Au niveau des questionnaires, 555 retours (dont 8 incomplets) ont été comptabilisés. Le nombre de répondants est satisfaisant, puisqu'il représente plus de 10% de la population capdenacoise.

L'analyse approfondie du cabinet CADDEP proposait des tris croisés sur certaines questions permettant de confronter les réponses selon le sexe, l'âge et la situation familiale des répondants.

(Annexe 4 : synthèse du questionnaire à la population)

	Groupes d'âges					
	Moins de 20 ans	21 -30 ans	31- 40 ans	41- 50 ans	51 -60 ans	Plus de 61 ans
Nombre de répondants	0	22	52	71	86	314

Les retours concernent majoritairement une population qui est dans sa deuxième moitié de vie avec une très forte part des plus de 61 ans. On dénombre 55.5 % d'hommes et 44.5 % de femmes.

Pour compléter ce questionnaire, des entretiens ont été réalisés avec de nombreux acteurs du territoire.


Le Listing ci-dessous fait état des propositions de rencontres et d'entretiens à réaliser pour l'enquête.

Mairie de Capdenac -Gare	Administration	Maire
		Adjointe aux sports
		Elu - Adjoint au tourisme et à la culture
CCAS	Solidarité	Elu à la solidarité et aux personnes âgées
		Responsable service solidarité CCAS
		Responsable du service d'aide à domicile communal
Office Social et Culturel	EVS	Président de l'association
		Directeur
CAF	Contrat Enfance Jeunesse	Conseillère technique territoriale
Infirmières Libérales	Santé	Infirmières libérales
Médecins	Santé	Médecin généraliste et professionnel référent de l'Association des professionnels de santé de la MSP
Maison des services départementaux	Action Sociale Départementale	Responsable du Territoire d'Action Sociale de Villefranche de Rouergue
Maison des services départementaux	Action Sociale Départementale	Responsable du Territoire d'Action Sociale de Decazeville
Médiathèque	Culture	Responsable de service
Relais Emploi	Emploi	Conseillère du Relais Emploi local
CHORUS	Insertion	Directrice de l'association
		Conseillère insertion
Mission Locale	Insertion des jeunes	Directrice Départementale à Millau
		Directrice de l'arrondissement de Decazeville
		Conseillère insertion
Ecole Maternelle Chantefable	Scolarité	Directrice
Ecole maternelle Beau Soleil	Scolarité	Directrice
Ecole Élémentaire	Scolarité	Directrice
Collège Voltaire	Scolarité	Proviseur
Police Municipale	Sécurité	Policier municipal
Centre de Secours - Pompiers	Secours	Responsable du centre de secours et agent municipal
		Responsable du Restaurant Municipal
		Pompiers et Conseiller Municipal
Association des Commerçants	Economie	Présidente / Union des Commerçants et Artisans du Capdenacois
Les Restos du Cœur	Social - Solidarité	Co-Présidentes
Crèche - RAM	Petite enfance	Responsable RAM
		Responsable crèche
ANAH - Programme d'Intérêt Général	Habitat	Référent
Aveyron Habitat	Habitat	Responsable gestion locative d'Aveyron Habitat.

L'échantillonnage retenu présente une bonne diversité de domaines d'actions et devait permettre une vision croisée sur les besoins du territoire, en ayant une approche plus fine et technique. L'OSCC a contribué à ce recueil de données qualitatives.

En Juin 2018, au regard de l'analyse des questionnaires et des entretiens, une analyse qualitative fait apparaître 7 priorités, avec pour chacune des propositions d'actions émises par le cabinet CADDEP.

(Annexe 5 : Analyse qualitative)

<p>Constats / Enjeux / Objectifs</p> <p><i>potentiellement assimilables aux projets de l'EVS</i></p>	<p align="center">Analyse des Besoins Sociaux de Capdenac-Gare</p> <p align="center"><u>Les 7 priorités identifiées</u></p>
	<p align="center">La mobilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les déplacements extérieurs à Capdenac-Gare peuvent représenter des difficultés notamment chez les seniors et représentent un frein pour l'accès aux droits et services. - L'AMI apparaît comme positif et doit poursuivre son développement et sa communication. - L'aide aux déplacements semble être le service prioritaire à développer pour les habitants. 	
<p align="center">La communication et l'information</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt de renforcer la communication entre acteurs sociaux et institutions pour mieux communiquer aux habitants. - Nécessité d'adapter la communication à chaque catégorie de population. - Améliorer la lisibilité d'offres nombreuses, en multipliant les modes de communication. 	
<p align="center">L'insertion des jeunes</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - La mobilité peut représenter un frein dans l'accès à l'emploi et aux études. - Il apparaît nécessaire de lutter contre le déterminisme social et le manque d'ambition des jeunes. - Une attention particulière doit aussi être portée aux jeunes dans la communication et l'accompagnement des démarches. 	
<p align="center">Les familles / la parentalité</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques en lien avec la parentalité perdurent : accès aux loisirs, suivi éducatif, mode de garde adapté, mobilité... - Informer et accompagner les familles par des actions ou structures spécifiques. 	
<p align="center">Les seniors : l'isolement</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les dispositifs de solidarités et d'investissement social des seniors. - Sensibilisation nécessaire sur le phénomène de dépendance : son anticipation, sa prise en charge... - La mobilité est un enjeu majeur face à l'isolement, et dans le maintien de l'autonomie. 	
<p align="center">Les seniors : l'utilisation du numérique</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'accompagnement des personnes dans les démarches dématérialisées. - L'accompagnement et l'équipement numérique pour renforcer l'autonomie : formation, point d'accès et d'échanges... 	
<p align="center">L'accès aux soins</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Des solutions de mobilités faciliteraient l'accès aux soins. 	

c) Le diagnostic de territoire de la Convention Territoriale Globale

Fin 2019, la Communauté de Communes du Grand Figeac et la Caisse d'Allocations Familiales du Lot ont lancé une démarche d'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

L'objectif de cette convention est de formaliser un projet social de territoire, à partir d'une vision globale décloisonnée de l'offre de services aux familles et à la population, tout en consolidant le partenariat avec les acteurs locaux.

Le diagnostic s'est déroulé entre Septembre et Décembre 2019, sur l'ensemble du territoire du Grand Figeac et lors de 21 réunions. Chaque secteur de la Communauté de Communes a réalisé 3 réunions thématiques et 1 réunion publique. 1 réunion inter secteurs de synthèse a finalisé les orientations de la CTG.

Ce diagnostic s'est appuyé sur les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale reconnus d'intérêts communautaires et présents sur chaque secteur du territoire Grand Figeac.

La collectivité et les structures d'animation de la vie sociale ont mobilisé un grand nombre d'acteurs institutionnels, d'associations, de professionnels, de bénévoles et d'habitants, autour de 3 grandes thématiques :

- l'Accès aux droits.
- les Services aux familles, petite enfance, enfance, jeunesse.
- Cadre de vie et animation de la vie sociale.

Pour le secteur Est du Grand Figeac, l'OSCC a contribué à la constitution du réseau de partenaires et à la Co-animation des réunions.

Pour ce secteur, la commune de Capdenac- Gare représente près de 39% de la population.


Suite aux différentes rencontres, une synthèse permet de mettre en évidence certains constats et problématiques présents sur les communes de ce territoire. (***Annexe 6 : Diagnostic secteur Est***).

Une partie de ces communes correspondent à la zone d'influence du projet de l'association OSCC et de son Espace de Vie Sociale.

Ces constats de secteur font état d'actions de l'EVS de l'OSCC et viendront nourrir l'évaluation du projet social 2017-2020.

Plus généralement l'ensemble des problématiques de secteurs ont été confrontées, triées, priorisées et objectivées pour aboutir à l'affirmation des 6 ambitions de la Convention Territoriale Globale (***Annexe 7 : Les 6 ambitions de la Convention Territoriale Globale du Grand Figeac***)

Le tableau ci-dessous met en perspective les constats établis sur le secteur Est du Grand Figeac (secteur de Capdenac-Gare) avec les ambitions et objectifs retenus de la CTG.

<p>Constats / Enjeux / Objectifs</p> <p><i>potentiellement assimilables aux projets de l'EVS</i></p>	<p>Les 6 ambitions de la Convention Territoriale Globale</p> <p>Du Grand Figeac</p>
<p style="text-align: center;"></p>	<p>Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux services liée à la dématérialisation des démarches administratives associée à une fracture numérique. - Intérêt à maintenir et développer toutes formes de services de proximité. - Accompagner la parentalité. - Maintenir et développer les offres éducatives, culturelles, artistiques, sportives... 	
<p style="text-align: center;">Favoriser la mobilité sur le territoire</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'AMI est identifié comme très positif. - Imaginer une itinérance des services. - Renforcer et communiquer les solutions de mobilité existantes. 	
<p style="text-align: center;">Coordonner, communiquer, informer les familles</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer, diversifier, cibler la communication. - Renforcer l'interconnaissance des acteurs locaux, de leurs actions, de leurs publics. 	
<p style="text-align: center;">Vivre la ruralité comme une force de territoire</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse et dynamisme de la vie associative. - Conforter les actions des structures d'animation de la vie sociale, favorisant le lien, la mixité, les innovations... - Maintenir et développer les offres éducatives, culturelles, artistiques, sportives... - Développer l'accès au « numérique ». 	
<p style="text-align: center;">Promouvoir l'engagement et la vie associative</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Administration associative parfois complexe d'où nécessité de soutenir le bénévolat. - Soutenir l'initiative et les projets par du partenariat, de l'assistance et de la ressource. 	
<p style="text-align: center;">Organiser la gouvernance de la CTG</p>	
<p>L'EVS doit contribuer à l'identification de problématiques et à la mise en œuvre d'actions locales. Il doit permettre et servir, de différentes façons, à l'expression des habitants.</p>	

d) L'Evaluation du projet EVS 2017-2020

Axe d'intervention n°1 : Coordination Inter-associatives				
Objectifs initialement fixés	Permettre aux associations de se fédérer autour d'un projet commun	Permettre la rencontre du tissu associatif génératrice de partenariats	Permettre aux associations de communiquer leurs activités à un large public	Amener les habitants à « l'adhésion associative » : pratiquant, dirigeant, ...
Actions prévues	<p>Coordination annuelle et organisation du Forum des associations de Capdenac, tous les 2^{èmes} samedis de Septembre.</p> <p>Rassemblement lors de la journée d'une quarantaine d'associations locales présentant leurs activités via des stands, des démonstrations. Mise en place de temps d'échanges et de rencontres (débat, conférence, réunion). Moment de convivialité entre adhérents des associations.</p>			
Descriptif 2017-2020	<p>4 éditions du Forum des Associations se sont déroulées entre 2017 et 2020. Chaque édition a réuni respectivement : 2017 : 27 associations / 2018 : 28 associations / 2019 : 39 associations / 2020 : 33 associations. Chaque édition a connu une bonne fréquentation et le forum est un évènement attendu par la population à la rentrée de Septembre.</p> <p>Les évaluations annuelles établies sur les retours des associations participantes montrent une très bonne satisfaction globale sur l'évènement. Entre 60 et 70 % des associations pensent augmenter leur nombre d'adhérents suite au Forum.</p> <p>Le « recrutement » de nouveaux bénévoles reste exceptionnel. (2 retours positifs en 4 éditions).</p> <p>A chaque édition, avant l'ouverture, une réunion réunit la Mairie et les dirigeants associatifs. Ces rencontres permettent d'échanger sur les projets communaux, les problématiques associatives et renforcent les dynamiques et synergies d'animations.</p>			
Résultats	<p style="text-align: center;">Atouts - Freins - Leviers</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'action répond bien aux objectifs de communication et à celui de permettre l'engagement des habitants dans une pratique. - Le renouvellement des bénévoles n'est pas assuré, avec très peu d'engagement nouveau suite à l'évènement. - Le nombre de stands associatifs à tendance à augmenter (sauf 2020, année de crise sanitaire), ce qui confirme l'intérêt de la manifestation pour les associations et le public. - Ce rassemblement favorise l'interconnaissance des associations locales et les relations entre bénévoles, sans pour autant initier beaucoup de partenariat. 			



Perspectives pour le projet 2020-2024	<p><i>Le forum favorise la connaissance et l'interconnaissance. Connaissance de la diversité associative pour les habitants et interconnaissance et rencontre entre associations.</i></p> <p><i>Il reste un moment important de rassemblement populaire et d'animation du territoire.</i></p> <p><i>Une organisation annuelle, d'une journée, semble opportune et attendue.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre la diffusion et la mise en lumière des activités associatives. - Sensibiliser et contribuer au renouvellement des bénévoles du tissu associatif.
--	---

Axe d'intervention n°2 : Soutien associatif

Objectifs initialement fixés	Faciliter le fonctionnement logistique et/ou administratif des associations	Permettre la structuration ou le maintien d'activités associatives	Permettre le développement de projets par du partenariat
-------------------------------------	---	--	--



Actions prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une aide logistique aux associations locales. - Accompagner les associations dans la réalisation d'un projet. - Permettre le développement d'activités associatives. - Permettre le maintien d'activités.
------------------------	--



Descriptif 2017-2020	<p>L'aide logistique est concrète et récurrente. 15 associations utilisent chaque année de manière régulière ou ponctuelle le service photocopies. Tous les ans, 5 à 6 prêts de matériel (vidéoprojecteur, sonorisation...) se font suite à des demandes associatives. Une dizaine d'associations utilisent le service de location du minibus 9 places géré par l'OSCC.</p> <p>Le soutien aux associations s'est traduit lors des 4 dernières années, par 3 rencontres d'une heure, à la sollicitation de bénévoles associatifs, pour expliciter les besoins de couverture en assurance et les fonctionnements de la vie statutaire des associations.</p> <p>Par 2 fois, l'OSCC a relayé et coordonné le don de matériel (PC, Téléphone) cédé par une entreprise locale au monde associatif.</p> <p>L'OSCC est une ressource confirmée pour le développement et le maintien d'activités.</p> <p>L'Ecole des Arts Pop Up : Depuis 2015, l'OSCC organise avec l'association Derrière Le Hublot des ateliers de pratiques artistiques (enfants, adolescents et adultes). Cette organisation partenariale repose sur les atouts et savoir faire réciproques des 2 associations et sur une volonté commune d'éducation populaire.</p> <p>L'école connaît un intérêt grandissant. Avec 13 adhérents en 2015 sur le seul atelier Cirque ; ce nombre passe à 83 en 2020 sur 6 ateliers Cirque, Théâtre (enfant, ados, adultes) Cinéma, Danse Contemporaine, Accordéon diatonique, Eveil Musical.</p>
-----------------------------	--

	<p>En 2019 et 2020 plusieurs temps de rencontre et de travail ont eu lieu pour élaborer collectivement le projet pédagogique de l'école, la Charte Pop-Up. Des échanges ont eu lieu avec l'ensemble des intervenants et des artistes impliqués, afin de retranscrire leurs visions artistiques et leurs approches pédagogiques.</p> <p>La gestion et le suivi de Pop Up sont de plus en plus conséquents. La volonté est d'asseoir et de structurer davantage ce projet de territoire.</p> <p>Cela doit se traduire par le ralliement de nouveaux partenaires (projets, financiers) et du développement structurel (Comité de Pilotage, actions complémentaires, personnel dédié...).</p> <p>Téléthon :</p> <p>Les actions et animations sur l'ex canton de Capdenac-Gare étaient coordonnées depuis plusieurs années par l'Association « Mouvement des Jeunes Femmes » et sa présidente Mme BOUGREAU. En 2019, l'OSCC a collaboré à l'organisation et à la communication de l'évènement sur le territoire. L'année 2020 n'a malheureusement pas permis l'organisation physique d'évènements. Dans les années à venir, l'Association reprendra la coordination des actions au profit de cette cause, de manière à maintenir un référent cantonal.</p> <p>Partenariat 2 Mains 2 Vies : créée en Septembre 2019, l'Association « 2 Mains 2 Vies » a souhaité engager un partenariat avec l'OSCC, pour le développement de ses activités sur notre territoire. Son siège social est basé au 2, rue Polonceau et l'OSCC est représenté au Conseil d'Administration de 2 Mains 2 Vies.</p> <p>L'ambition de ce nouvel acteur associatif était de construire avec des partenaires une activité économique sociale et solidaire autour d'une « Recyclerie informatique » (<i>Objectifs : Redistribuer le matériel aux personnes en ayant besoin ; faciliter l'accès aux services publics dématérialisés ; former les utilisateurs aux logiciels libres ; mise en place de chantiers d'insertion...</i>)</p> <p>La crise de la Covid-19 a mis un coup d'arrêt à ce projet, mais l'association existe et agira peut être dans l'avenir ?</p>
--	---



	<p>Atouts - Freins - Leviers</p>
<p>Résultats</p>	<p>Au regard des services et partenariats, l'OSCC confirme son utilité en tant que « cheville associative » en répondant aux objectifs définis.</p> <p>La structuration ou la reprise d'actions décrites ci-dessus nécessitent un investissement dans le temps afin d'en assurer le développement imaginé.</p> <p>Une incertitude peut toutefois être formulée quant aux moyens (financement, temps de travail, personnel...) alloués dans le temps et garantissant l'évolution.</p>



<p>Perspectives pour le projet 2020-2024</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le soutien logistique et informatif fourni, garanti le bon fonctionnement des associations et aide les bénévoles dans leurs engagement.</i> - <i>L'OSCC fait figure de tremplin aux projets associatifs.</i> - <i>La pérennisation des projets engagés et leur développement restent dépendants de ressources nouvelles.</i> - Maintenir et renforcer le soutien. - Rechercher et assurer de nouveaux appuis pour la pérennité des projets.
---	--

Axe d'intervention n°3 : Information, accueil, soutien et service à la population et aux adhérents de l'OSCC

Objectifs initialement fixés	Faciliter l'Information : diffusion, recueil, orientation. (concernant l'OSCC, les services enfance-jeunesse, péri et extrascolaires, le tissu associatif local, les actions et projets du territoire)
-------------------------------------	---



Actions prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'informations liées aux activités de l'association (<i>site internet, gazette, mailing, articles de presse</i>) - Accueil, information et orientation des adhérents de l'association et des habitants du territoire. - Développement des projets en lien avec l'Espace de Vie Sociale (<i>planification, suivi, communication, organisation</i>)
------------------------	---



Descriptif 2017-2020	<p>Éléments quantitatifs de la communication de l'OSCC</p> <p>En moyenne sur les 3 dernières années, 30 % des contacts concernent les actions EVS. Si on ajoute les sollicitations en lien avec les clubs d'activités de l'association, qui relèvent de l'animation locale, le chiffre est de 47%.</p> <p>7% des sollicitations relèvent d'actions ou services extérieurs à l'association. L'OSCC joue un rôle non négligeable d'information et d'orientation en direction de la population Capdenacoise.</p> <p>Ce renforcement global de la communication a été permis par une extension des ouvertures du bureau de l'association dès Juillet 2017 et le passage à 35h de Marie-Claire MAZARS.</p> <p>Depuis 2016, l'association publie 2 à 3 fois par an une Gazette, « Les EchO.S.C.C » destinée à mettre en lumière ses actions et réflexions.</p> <p>La palette de médias utilisés se veut assez large et diversifiée pour s'assurer un maximum de visibilité et permettre aux Capdenacois d'interpeller d'une manière ou d'une autre l'association.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">2017</th> <th style="width: 25%;">2018</th> <th style="width: 25%;">2019</th> <th style="width: 25%;">2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Contacts physiques et téléphonique</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1807</td> <td style="text-align: center;">2133</td> <td style="text-align: center;">1852</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Vues sur le Site Internet</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">12 134</td> <td style="text-align: center;">13 866</td> <td style="text-align: center;">13 163</td> <td style="text-align: center;">10 526</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Articles de Presse (La Dépêche du Midi)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">41 (2^{ème} semestre)</td> <td style="text-align: center;">75</td> <td style="text-align: center;">50</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Amis Facebook</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">290</td> <td style="text-align: center;">423</td> </tr> </tbody> </table>	2017	2018	2019	2020	Contacts physiques et téléphonique				/	1807	2133	1852	Vues sur le Site Internet				12 134	13 866	13 163	10 526	Articles de Presse (La Dépêche du Midi)				/	41 (2 ^{ème} semestre)	75	50	Amis Facebook				/	/	290	423
		2017	2018	2019	2020																																	
Contacts physiques et téléphonique																																						
/	1807	2133	1852																																			
Vues sur le Site Internet																																						
12 134	13 866	13 163	10 526																																			
Articles de Presse (La Dépêche du Midi)																																						
/	41 (2 ^{ème} semestre)	75	50																																			
Amis Facebook																																						
/	/	290	423																																			



Résultats	Atouts - Freins - Leviers
	<ul style="list-style-type: none"> - L'aspect « communication » doit faire l'objet d'une attention constante. - La gazette de l'OSCC a la volonté de présenter des sujets émanants des acteurs et adhérents de l'association. Cet outil n'est pas saisi sur son aspect participatif. - L'accueil et l'information fournis aux habitants évolue positivement.

↓

Perspectives pour le projet 2020-2024	<p><i>L'OSCC renforce le service aux habitants par sa labellisation Point Relais CAF en Janvier 2021.</i></p> <p><i>L'accueil, l'information et la communication sont des formes de services.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir, renforcer et cibler la communication pour une meilleure lisibilité et un service adapté. - Maintenir ou renforcer l'interconnaissance des acteurs pour orienter et informer plus efficacement (acteurs sociaux, réseaux associatifs...)
--	---

Axe d'intervention n°4 : Renforcer et élargir les propositions culturelles et permettre un accès à la culture et aux loisirs

Objectifs initialement fixés	Permettre l'accès à des propositions culturelles extérieures, non présentes sur le territoire	Faciliter l'accès aux loisirs	Permettre le développement de nouvelles pratiques culturelles ou de loisirs
-------------------------------------	---	-------------------------------	---

↓ ↓ ↓

Actions prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de sorties culturelles collectives. Propositions de spectacles extérieurs au territoire et incluant le transport. Les propositions de spectacles pourront venir des adhérents de l'association désireux d'une découverte culturelle particulière. - Mise en place de nouvelles activités, structurées sous forme d'ateliers de pratiques au sein de l'association. - L'association est un acteur favorisant l'expression, via différents leviers, pour l'aménagement d'espaces publics, la mise en place de structures de loisirs. <i>L'implantation de structures de loisirs ludiques et / ou sportives accessible à tous, dans l'espace public (city stade, structures de jeux) peut en être la traduction concrète. Ces projets pourront faire l'objet d'un partenariat ou d'une appropriation de l'instance Conseil Municipal Enfants gérée par l'OSCC.</i> - Propositions culturelles ou ludiques collectives : <i>organisation d'une projection cinématographique en plein air, gratuite.</i>
------------------------	--

↓ ↓

Descriptif 2017-2020	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la période concernée, des sorties extérieures ont été réalisées 2 fois pour un spectacle (Jamel Debbouze à Limoges) et un concert (Jain à Toulouse) et ont réuni 17 personnes. Ces sorties ont mobilisé la structure Jeunesse de l'Association. Les adolescents ont pu donc bénéficier de l'organisation et du transport pour vivre ces moments culturels. • Les propositions culturelles sur Capdenac-Gare furent nombreuses : <ul style="list-style-type: none"> - 4 soirées Cinéma en plein air, gratuites, se sont déroulées chaque année au mois d'Août. Les diffusions, toujours familiales (films d'animations : « Le petit prince », « Le grand méchant renard et autre contes... », « Paddington 2 », « Monsieur Link ») qui ont réuni entre 120 et 150 personnes à chaque fois.
-----------------------------	---

	<p>- Evolution des propositions d’ateliers culturels de l’association. Chaque saison a permis d’instaurer ou d’essayer de nouvelles pratiques. En 2018, un atelier percussions (percussions africaines) et un atelier lecture (Les éclats de lire) se sont structurés via une proposition d’intervenants et ont fonctionné 2 ans. Entre 2019 et 2020, l’OSCC a structuré 4 nouvelles activités : le « Cercle de femmes » (échanges -partages), de la « Danse Improvisation », un club de Tarot et un atelier de discussion en Patois. A chaque fois, ces créations sont les fruits de la volonté et d’une passion d’habitants, accompagnées et relayées par l’OSCC sur la base d’un intérêt supposé ou confirmé. Les créations de pratiques ont aussi eu lieu dans le cadre de l’école des arts Pop Up, évoquée plus haut.</p> <p>- Des propositions plus ponctuelles sont également faites : En 2017 2 concerts ont eu lieu : un concert d’Opéra réunissant 3 artistes (piano, flute et chant) reprenant les plus grands airs d’opéra (50 personnes) / un concert de Jazz en plein air ponctuant une soirée estivale avec 110 personnes (gratuit). En 2018 c’est un partenariat Piano / Théâtre qui donna lieu à un concert à la médiathèque (Présentation par des acteurs adolescents de morceaux musicaux joués au piano). En 2019 un concert « Voyage autour du monde » en Piano et Violon a séduit 180 personnes (gratuit). Dans chacune des propositions, outre le fait de permettre aux habitants de découvrir des acoustiques diverses, l’organisation se fait en collaboration avec les acteurs musicaux de l’OSCC (professeur et élèves de l’atelier piano, bénévoles du club Caveau de la Gare).</p> <p>- 9 ateliers culinaires sur la diversité alimentaire en lien avec le Contrat Local de Santé du Grand Figeac se sont déroulés entre Septembre 2018 et Mars 2019. Entre 7 et 13 participants ont participé aux créations culinaires du chef Mathieu DAURELLE ; des préparations sans jamais rien gaspiller et facile à reproduire à la maison.</p> <p>- Interventions lecture et discussion au sein des EHPAD de Capdenac-Gare. Depuis Octobre 2018, tous les 2 mois, Sylviane RIEB PIOLLE, administratrice de l’OSCC, anime bénévolement ces ateliers à destination des résidents, leurs permettant l’échange, le partage, la découverte de lecture, et les sollicitations cognitives. Un apport culturel mais aussi une volonté de maintien du lien social.</p> <p>Les actions culturelles ponctuelles ou récurrentes ont été largement perturbées durant l’année 2020 et la crise sanitaire vécue.</p>
--	--



Résultats	Atouts - Freins - Leviers
	<p>- La structuration de sorties culturelles, sur le type de proposition choisie, est délicate à structurer (<i>achat de billet très anticipé, difficulté d’achat groupé, volonté de participer pas toujours confirmée, coût,...</i>).</p> <p>- La projection Cinéma de fin d’été devient rituelle et attendu par les familles (familles parfois éloignées financièrement du cinéma)</p>

	<p>- L'OSCC propose plus de 20 clubs différents et les ¾ établis depuis de nombreuses années. Les nouvelles propositions, qu'elles fonctionnent ou non, impulsent quoi qu'il en soit de nouvelles découvertes et enrichissent culturellement le territoire.</p> <p>- L'accessibilité financière est une volonté de l'association et doit promouvoir au maximum la culture et les loisirs pour tous.</p>
--	---



Perspectives pour le projet 2020-2024	<p><i>Les richesses culturelles et d'animation conditionnent la vitalité et l'attrait du territoire. Au regard de ces caractéristiques, les conditions tarifaires doivent favoriser la pratique du plus grand nombre.</i></p> <p>- Maintenir et développer les offres « accessibles », en matière culturelles, artistiques, sportives... sur le territoire</p>
--	---

Axe d'intervention n°5 : Actions de parentalité			
Objectifs initialement fixés	Permettre l'échange, le partage, liés à la fonction parentale ainsi qu'au lien social	Permettre de consolider ou de restaurer le lien parent-enfant par le partage d'activités communes	Permettre la communication d'informations spécialisées sur des thématiques diverses



Actions prévues	<p>- Mise en place d'animations ponctuelles réunissant parents et enfants : activités ludiques ou culturelles gratuites (dans la mesure du possible).</p> <p>- Ouverture des structures enfance-jeunesse (ALSH, Espace Jeunes) aux parents et mise en place d'activités partagées.</p> <p>- Mise en place de conférence-débat sur une thématique spécifique : autorité parentale, addiction, alimentation, ...</p>
------------------------	---



Descriptif 2017-2020	<p>Entre 2017 et 2020, les initiatives liées à la parentalité furent nombreuses et sous les 3 formes évoquées dans les actions prévues.</p> <p>Des ateliers partagés Parents / Enfants : Cette forme de partage a fait l'objet d'une attention particulière. La participation commune des enfants et des parents devait renforcer la communication et induire une influence mutuelle pour le prolongement des actions initiées, dans la sphère privée et familiale.</p> <p>-2 Ateliers partagés « créatifs » le 20/12/2017 avec 22 participants /6 familles ; le 24/10/2018 avec 4 personnes / 2 familles : des moments de complicité, de manière à créer ensemble. Fabriquer en communiquant, s'entraïdant, et partageant les rôles.</p> <p>-2 Ateliers partagés « sportifs » le 30/10/2018 avec 13 personnes / 3 familles ; le 27/02/2019 avec 22 personnes / 6 familles : des ateliers basés sur la découverte et la pratique d'une activité coopérative, le Kin Ball.</p>
-----------------------------	---

- **4 « Ateliers culinaires en famille »** : en lien avec Contrat Local de Santé du Grand Figeac.
4 Thèmes : le goûter / le petit déjeuner / le pique nique / les tartinades. (2€/duo/atelier)
6 duos participants sur chaque atelier (maximum possible).
L'action s'est déroulée sur 4 mercredis après midi, de 16h à 17h30, entre le 17 Octobre et le 19 Décembre 2018.

- **3 duos d'ateliers « Manger-Bouger »** (gratuit) : **un atelier culinaire associé à un atelier sportif** (à une semaine d'intervalle). Le but, outre le fait de recréer ou de renforcer le lien, était d'exporter ces moments de partage à la maison, au quotidien sur la base d'une alimentation diversifiée et saine et d'une pratique physique régulière.

Duos les 2 et 9 Octobre 2019, les 23 et 30 Octobre 2019 et les 12 et 19 Février 2020 / 9 familles (16 adultes - 11 enfants).

- **des ateliers danse - contact parents/enfants** : le dernier trimestre 2020 a permis le déroulé de 2 séances de danse réunissant parents et enfants, destinés au renforcement du lien et de la communication par le corps et le contact. Cette proposition a dû être mise en sommeil avec la 2^{ème} vague de la crise Covid.

- **1 Formation PSC1 (ados/adultes)** (coût 10€/duo). Dans le cadre de l'Espace Jeunes, cette formation certifiante sur les gestes de premiers secours a été dispensée par l'UFOLEP Aveyron et s'adressait à 5 duos familiaux. Cette journée de 7h30 a permis aux parents du territoire une rencontre et des échanges appréciés.

Beaucoup de ces actions ont reçu le soutien de la CAF Aveyron et du dispositif REAAP.

Ouverture des Accueil Collectifs de Mineurs de l'OSCC aux familles :

- Apéritif dînatoire réalisé par les enfants du Centre de Loisirs et servi à l'issue de la journée d'accueil aux parents, lors des vacances de Février 2018 /30 adultes /20 familles.

- Fin d'après midi, jeux coopératifs en Avril 2018, au Centre de Loisirs (3 adultes).

- Vendredi 4 Janvier 2019 de 18h à 20h à l'Espace Jeunes, les parents et leurs ados étaient invités à « jouer ensemble ». Les animateurs de l'Espace Jeunes ont structuré des défis coopératifs ou duels réunissant adultes et enfants. Les adolescents montrant leur univers (jeux vidéo, baby...) aux parents qui par ce partage, découvraient ou surprenaient leurs jeunes / 14 participants / 5 familles (6 adultes- 8 enfants)

Des conférences - Spectacles -Débats

- Débats « En Jeux Vidéo » le 18 Avril 2018. Dans le cadre du Capde Game Session (projet de jeunes / salon du jeu vidéo) un débat animé par une psychologue spécialisée dans le domaine des médias, a réuni 18 personnes (**11 jeunes et 7 adultes/parents**)

L'intérêt était double : pour les jeunes, de s'exprimer sur leurs pratiques et le plaisir qu'ils ont à jouer grâce à une intervenante professionnelle dans le domaine de la psychologie qui devait donner du crédit à leur parole ; pour les parents, un moyen d'entendre et de comprendre leurs enfants (à l'adolescence la communication parent/enfant peut être difficile) et une façon de se rassurer en posant à l'intervenante toutes les questions souhaitées.

- Théâtre - Débat, le 28 Septembre 2019 à 18h à la salle de Cinéma Atmosphère. Les compagnies "Caravole" et "la Volière" via 2 comédiennes ont proposé un spectacle burlesque « Moi ado d'un parent (et vice-versa) ». A l'issue de leur représentation, les comédiennes ont invité les spectateurs à échanger et à débattre

	<p>sur les relations évoquées dans la pièce.</p> <p>Ce spectacle avait pour objectif de permettre et faciliter la communication entre parents et adolescents. Le but était que chacun puisse prendre la parole pour partager sa réflexion, ses questionnements autour du relationnel parents/ados. La soirée a réuni 68 personnes dont 47 adultes et 21 adolescents.</p> <p>L'OSCC a adhéré en Septembre 2018 au réseau parentalité de l'Aveyron en signant la charte s'y référent.</p> <p>L'association souhaite par cet engagement s'impliquer dans ce réseau, relayer ses propositions et pouvoir développer de nouvelles actions en lien avec la thématique par le fruit de cette collaboration.</p>
--	---



	Atouts - Freins - Leviers
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Pour beaucoup de participants aux actions parentalités, les liens familiaux et les « préoccupations parentales » semblaient déjà bien présents. Il n'est pas évident de toucher et de faire participer des « familles en difficultés ». - Les actions portées par les structures d'accueil collectif, sont à privilégier dans le prolongement des heures d'ouvertures pour garantir les participations. - Le lien et les échanges ont été nombreux sur les actions. Les familles ont évoqué très souvent le désir de re-participer à des actions similaires à celles déjà vécues. <p>Le champ de la parentalité est investit principalement par l'action, et l'action partagée en priorité.</p> <p>L'écoute et l'information aux familles ne font pas l'objet d'espace ou de temps dédiés.</p>



Perspectives pour le projet 2020-2024	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions portant sur les problématiques éducatives et parentales. - Développer des espaces d'écoutes et d'échanges en lien avec les préoccupations parentales.
--	--

Axe d'intervention n°6 : Lien social

Objectifs initialement fixés	Favoriser la mobilité des personnes	Permettre la rencontre et l'échange des habitants du territoire	Permettre de rompre l'isolement des personnes seules ou âgées
-------------------------------------	-------------------------------------	---	---



Actions prévues	- Mise en place d'un transport à la demande , sur 2 demi-journées par semaine, sur des horaires définis, pour amener les personnes âgées ou à mobilité réduite de la commune de Capdenac-Gare au centre-ville.
------------------------	---



Transport solidaire à la demande AMI (Aide à la Mobilité Intérieure).

Ce service s’est construit dans une démarche de partenariat avec la commune de Capdenac-Gare et son CCAS. La structuration du dispositif s’est faite entre Avril 2017 et Février 2018 (4 réunions OSCC/ CCAS soit 9h) de concertation, pour aboutir au fonctionnement ci-dessous :

C’est un service de transport pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite ou privées de moyen de transport.

	2018	2019	2020
<i>Usagers inscrits</i>	27	36	41
<i>Typologie usagers</i>	23 personne isolées / 2 couples sans enfant 78 ans de moyenne d’âge (de 55 à 104 ans)	29 personnes isolées / 3 couples sans enfant, 1 personne en couple. - 73,5 ans de moyenne d’âge (de 57 à 90 ans)	34 personnes isolées / 2 couples sans enfant, 3 personne en couple. - 70 ans de moyenne d’âge (de 53 à 93 ans)
<i>Nb de chauffeurs</i>	10	12	12 puis 7
<i>Kms parcourus</i>	2 736 kms	4 800 kms	4 035 kms
<i>Nb de courses</i>	231	465	371

Ce service s’adresse aux habitants de la Commune de CAPDENAC GARE.

Ce service fonctionne les Mardis et Samedis matin de 9h à 12h30.

Les déplacements sont internes à la Commune de CAPDENAC GARE.

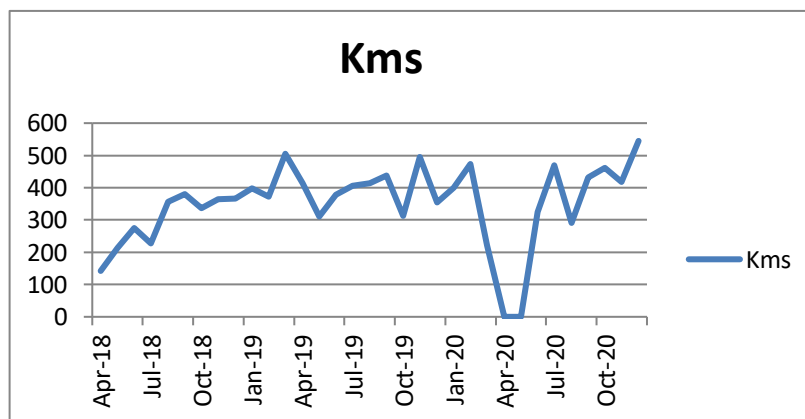
Les tarifs Aller-retour sont compris entre 1€ et 3€.

**Descriptif
2017-2020**

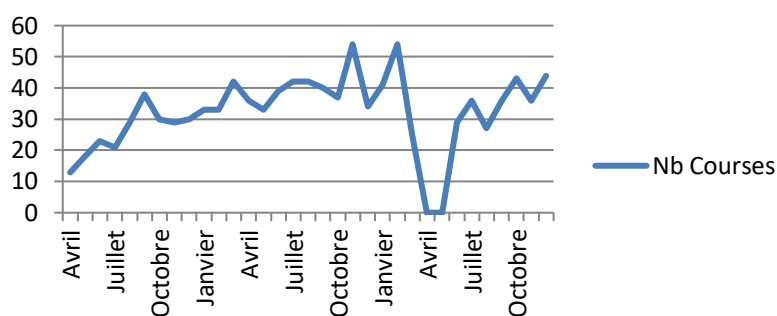
Les inscriptions des usagers se font via le CCAS de la commune (ceci permet un repérage ou diagnostic social). La coordination du dispositif (réservation transport, coordination chauffeurs, facturation..) est assurée par l’OSCC.

Ce sont des chauffeurs bénévoles qui assurent les déplacements en fonction d’une feuille de route préétablie et avec leur véhicule personnel.

L’AMI fonctionne depuis le 31 Mars 2018.



Nb Courses



La majorité des trajets AMI se font pour des courses alimentaires. L'utilisation des services (banques, médecins...) est souvent couplé avec le premier usage.

Le dispositif n'est pas utilisé pour des visites amicales et de la rencontre.

Accompagnement Individuel aux Démarches Administratives Numériques (AIDAN).

Structuré entre Mai et Décembre 2019, cette action s'appuie sur un besoin recensé par le dernier diagnostic social mené par la commune de Capdenac- Gare. Démarrage de l'action le 14 Janvier 2020.

*Ce service s'adresse aux habitants de la commune de Capdenac -Gare. Le dispositif a pour objectif de **réduire les inégalités numériques**.*

Il vise à rendre les personnes les plus autonomes possibles avec l'outil informatique et les démarches numériques.

Il propose un accompagnement personnel et individuel, assuré par un aidant numérique pour réaliser des démarches administratives, répertoriées dans une offre de service spécifique : Impôts.gouv ; Service carte grise; ANTS (carte d'identité, permis de conduire...); Services publics; Retraites; CAF; Mutuelles; Assurances; CPAM (Ameli), MSA.

Il s'agit de « Faire avec » et non à la place de.

Ce service fonctionne gratuitement, le 2^{ème} Mardi matin de chaque mois de 8H00 à 12H00, sans rendez-vous, dans les locaux du Point Relais Emploi, 2 rue Polonceau 12700 Capdenac Gare.

Le dispositif a été positionné sur une **matinée de fonctionnement du transport AMI**. Une solution de mobilité est donc possible pour que chacun puisse bénéficier du service.

Nb Inscrits	Typologie des inscrits	Nb matinées AIDAN	Nb Accompagnements
19	13 personnes isolés /5 en couple sans enfants 1 famille monoparentale 8 personnes de 75 ans et + 5 personnes entre 66 et 75 ans 3 personnes entre 56 et 65 ans 1 personne entre 46 et 55 ans 2 personnes entre 36 et 45 ans	10	16

	<p>Des accompagnements hors matinées de fonctionnement ont été réalisés. Ces soutiens complétaient une démarche entamée ou répondaient à des demandes faites en dehors des créneaux de fonctionnement (Ces accompagnements ne sont pas comptabilisés ci-dessus).</p> <p>12 des 19 usagers inscrits en 2020 évoquent un souhait de formation lié aux outils numériques. Les volontés sont diverses, tout comme le niveau de compétences initiales.</p> <p>La quasi-totalité des personnes de + de 75 ans ne souhaitent pas se familiariser avec l'outil informatique.</p>
--	---



Atouts - Freins - Leviers	
Résultats	<p>- l'AMI est un réel atout pour la mobilité sur la commune. Son utilité est saluée et répond à une vraie problématique.</p> <p>Des liens se sont créés entre chauffeurs et usagers et entre usagers eux-mêmes. Les objectifs initiaux de l'action sont confortés par son bilan quantitatif et qualitatif.</p> <p>L'implication des chauffeurs est un aspect primordial pour la pérennité du service.</p> <p>Pour les déplacements extérieurs, le Transport à la Demande structuré par le Grand Figeac a été renforcé et élargi en Janvier 2021 de manière à couvrir toutes les communes. Ce dispositif plus adapté, abordable, réactif, devrait favoriser la mobilité sur le territoire, hors Capdenac-Gare, notamment par des liaisons Capdenac-Gare -Figeac.</p> <p>- l'AIDAN n'a pas bénéficié de conditions optimales à sa bonne évolution. La crise sanitaire de la Covid -19 a stoppé le service dans son démarrage et n'a pas permis l'accompagnement des usagers lors des déclarations annuelles d'impôts.</p> <p>Le besoin d'accompagnement recensé, l'augmentation du nombre de demandes fin 2020 et la labellisation de l'OSCC-EVS comme Point Relais CAF en 2021, sont autant de leviers qui favoriseraient le développement du service.</p> <p>Un élargissement des créneaux d'accompagnements pourrait s'avérer opportun. Les demandes sont régulières, en augmentation. Les démarches ne peuvent pas toujours être traitées en une seule fois et demandent un suivi et d'autres accompagnements annexes.</p> <p>Ce service devrait être interrogé, une fois que le projet de Maison France Service de la Mairie de Capdenac-Gare sera effectif.</p> <p>La présence d'un partenaire associatif (2 mains 2 vies, en sommeil suite à la crise Covid) et/ou la sollicitation de communes voisines, pourraient permettre une déclinaison itinérante de l'AIDAN ?</p>



Perspectives pour le projet 2020-2024	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et renforcer le service de mobilité AMI (renforcement de sa communication, élargissement du nombre de chauffeurs bénévoles). - Renforcer les services d'accompagnement des personnes dans les démarches dématérialisées . - Favoriser l'inclusion numérique par des actions de formation.
--	--

e) Regard sur la gouvernance de l'association et de l'EVS

L'analyse des actions doit se voir compléter par une analyse des fonctionnements interne de l'association.

Les modalités de pilotage de L'OSCC garantissent l'opérationnalisation et la cohérence des actions de l'association.

- La structuration du travail et des projets.

- Réunion hebdomadaire d'équipe :

Chaque semaine, une matinée de travail est dédiée à une réunion rassemblant les salariés permanents de l'association (dont mis à disposition). Ce temps permet d'exposer l'actualité et les projets du moment. Il permet à chaque personne, quel que soit sa mission principale, d'être informée sur la globalité des actions menées. Ces rencontres permettent de planifier et de coordonner le travail et les actions à venir.

Les échanges favorisent l'implication de tous et l'élaboration collective.

Fortement orientées sur les actions enfance-jeunesse demandant un suivi constant et correspondant aux missions premières des salariés, ces rencontres sont l'occasion d'exposer les projets de l'EVS et d'en susciter des déclinaisons dans les actions des structures et des personnes.

Sur chaque rendez vous, un plan de communication est établi afin de définir les actions en mettre en lumière et à diffuser via les médias choisis (presse, site Internet, Facebook, mailing...)

- Réunion de travail spécifique :

Des réunions spécifiques à une structure d'accueil (ALSH, ALAE, EJ, CME...), un projet ou une problématique sont régulièrement tenues. Le sujet traité, souvent abordé en réunion hebdomadaire, donne lieu à une étude plus précise, par un groupe plus restreint et en fonction des responsabilités. Des personnes extérieures à l'équipe (membre du Bureau, élu, intervenant extérieur...) peuvent se joindre à ces temps de travail.

- Réunion mensuelle du Bureau

Chaque mois, une réunion réunissant les Co-présidentes de l'OSCC et son directeur se tient pour rendre compte de l'actualité, des actions et du suivi de l'association (suivi administratif, ressources humaines...).

Lors de ces rencontres, la possibilité est laissée à 3 membres du Conseil d'Administration d'être présents. L'objectif est que chaque élu participe plus activement à la vie de l'association et en ait une meilleure connaissance. Cette implication vise également au renouvellement de l'instance Bureau.

Ces temps de réunion ont vocation à valider les actions de l'association.

Analyse du fonctionnement par les protagonistes

Éléments à renforcer

Investissement du bureau (et du CA) dans des actions, temps de rencontres, de travail ...

Renforcer les temps de travail commun équipe - Bureau

Renforcer les synergies d'équipe et les collaborations en fonctions des expériences et compétences

Associer davantage les salariés à l'identification des besoins et à la construction des temps de réunions

Rationalisation des temps de rencontres

Initiatives et propositions nouvelles
Prises de conscience, responsabilisation et investissements individuels
Renforcer les temps d'analyse collective
Renforcer les capacités d'analyse individuelle
Clarifications des collaborations attendues et missions personnelles
Présences des élus Bureau lors de temps de réunion d'équipe
Amplifier les relations et les échanges entre les instances de travail et de gouvernance

Éléments à initier

Implication et intérêt des salariés pour l'ensemble des actions de l'association
Réunions formelles et régulières équipe - Bureau
Développement des temps et espaces conviviaux / rencontres
Formaliser des temps de recueil de besoins et d'idées avec les familles et usagers
Présence des élus Bureau lors de temps spécifiques aux structures ACM (journée prépa ALSH...)
Articulation / Formalisation des relations OSCC -CCAS

Éléments à écarter

Les non dits
Les temps stériles et sans participation active
Le cloisonnement du travail personnel
Le manque d'intérêt pour le travail de chacun

Éléments à réduire

Réunions sans contenu suffisant
Sectorisation des missions et des intérêts
Passivité et /ou manque d'intérêt

Éléments à maintenir

Accompagnement, soutien, présence du Bureau sur des projets, actions, réunions...
Invitation par alternance d'un salarié aux réunions du Bureau
Confiance et autonomie accordées
Proximité / Ambiance et sentiment familial
Rencontres régulières favorisant partage, information et implication
Cadre de travail relativement épanouissant

Sur ces bases partagées et validées collectivement

Éléments à mettre en œuvre

- Formaliser les relations OSCC -CCAS au travers de réunions d'échanges.
- Renforcer les échanges entre les instances de travail et de gouvernance
- Redéfinir les modalités d'organisations des réunions d'équipe (Co-construction, implication, rythme...)
- Intervention du Bureau lors de la journée prépa d'été de l'ALSH

- L'administration de l'Association

- Le Conseil d'Administration

Cette instance de 24 personnes, se réunit 3 à 4 fois par an.

Extrait des Statuts de L'OSCC : « Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour faire ou autoriser tout acte et opération qui entrent dans l'objet de l'association et qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale.

Notamment, il recrute le personnel de façon générale, gère les biens et les intérêts, statue, sauf recours à l'assemblée générale, sur toutes demandes d'admission de nouveaux membres actifs et honoraires. Les Co-présidents assurent l'exécution des décisions du conseil d'administration, dirigent et surveillent l'administration générale de l'association. Ils représentent l'association dans tous les actes de la vie civile et ils ont qualité pour ester en justice au nom de l'association. »

Le Conseil d'Administration est amené à se positionner sur les orientations de l'OSCC et ses différents projets (projet éducatif, projet d'animation de la vie sociale...)

La composition du Conseil d'Administration n'est pas définie. La volonté de l'association est d'avoir une instance reflétant l'ensemble de ses activités.

Les membres sont donc très majoritairement « issus » (par leur participation) des ateliers de l'association, de ses services (bénévoles AMI, Parents de l'ALSH et de l'Espace Jeunes).

- Le Comité de Pilotage de l'Espace de Vie Sociale.

Cette instance se réunit chaque année. Elle guide le projet d'animation de la vie sociale porté par l'association. Le COPIL identifie les priorités, valide les axes de développement, assure le suivi, le bilan et la cohérence des actions engagées.

*« Sa composition (**Annexe 3**) doit permettre de prendre en considération les avis de nombreux acteurs du territoire. Les partenaires repérés sont également pour beaucoup, habitants du Capdenacois et impliqués dans la vie d'associations locales culturelles, sportives ou humanitaires ».*

Analyse du fonctionnement par les protagonistes
Atouts / Freins / Leviers
Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de saisir ces instances sur une analyse de leur fonctionnement, cela sera établi pour la prochaine période de conventionnement.

- L'animation du réseau de bénévoles

Chaque année, l'association réunit l'ensemble des bénévoles, autour d'un moment convivial. Toutes les personnes investies bénévolement dans des actions de l'association sont conviées (ateliers de l'OSCC, aides aux devoirs, chauffeurs AMI).

2 instances ont été structurées pour le suivi d'actions particulières :

- **Les bénévoles - chauffeurs AMI**
- **Les bénévoles de l'aides aux devoirs**

Chaque année, l'association réunit les personnes impliquées afin d'évaluer l'action support. Un recueil des besoins et une analyse prospective des dispositifs sont réalisés.

Analyse du fonctionnement par les protagonistes
Atouts / Freins / Leviers
Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de saisir ces instances sur une analyse de leur fonctionnement, cela sera établi pour la prochaine période de conventionnement.

IV. Les axes d'interventions du projet social

Sur la base des diagnostics de territoires et du bilan établi des actions 2017-2020, différents constats et priorités peuvent être rattachés aux champs d'interventions de l'Espace de Vie Sociale.

1. Les priorités repérées

- Permettre la diffusion et la mise en lumière des activités associatives.
- Sensibiliser et contribuer au renouvellement des bénévoles du tissu associatif.
- Maintenir et renforcer le soutien aux associations et à leurs bénévoles.
- Rechercher et assurer de nouveaux moyens pour la pérennité des projets associatifs.
- Maintenir, renforcer et cibler la communication pour une meilleure lisibilité et un service adapté.
- Maintenir ou renforcer l'interconnaissance des acteurs pour orienter et informer plus efficacement (acteurs sociaux, réseaux associatifs...).
- Maintenir et développer les offres « accessibles », en matières culturelles, artistiques, sportives... sur le territoire.
- Renforcer les actions portant sur les problématiques éducatives et parentales.
- Développer des espaces d'écoutes et d'échanges en lien avec les préoccupations parentales.
- Renforcer la capacité de déplacement à l'extérieur de la commune.
- Maintenir et renforcer le service de mobilité AMI (renforcement de sa communication, élargissement du nombre de chauffeurs bénévoles).
- Renforcer la mobilité des jeunes par de nouveaux dispositifs.
- Renforcer les services d'accompagnement des personnes dans les démarches dématérialisées .
- Favoriser l'inclusion numérique par des actions de formation.
- Proposer une itinérance dans les services d'accompagnement aux démarches numériques.
- Renforcer les possibilités d'accès aux outils numériques.
- Développer des actions de préventions en direction des séniors (dépendance, santé,...).
- Développer des espaces et dispositifs permettant l'expression des habitants (débat, recueil des besoins...).
- Renforcer les mixités et développer les rencontres intergénérationnelles.

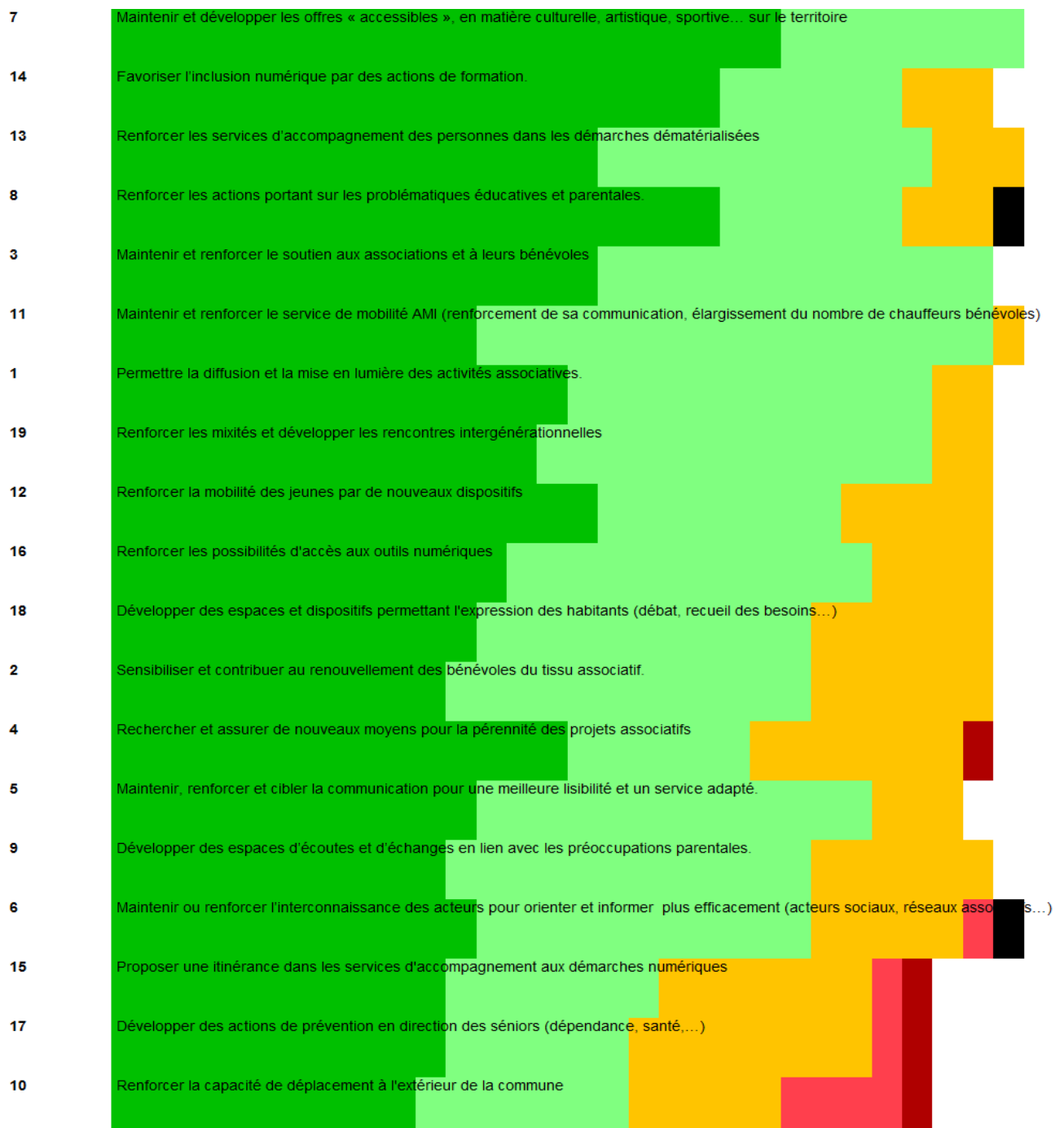
2. Les priorités retenues

Les priorités identifiées ont été soumises au vote des membres du Comité de Pilotage.

Pour s'assurer le maximum de participations et de représentativité, la priorisation s'est faite lors d'un Comité de Pilotage et par l'intermédiaire d'un questionnaire dématérialisé envoyé aux personnes n'ayant pu assister à la réunion.

Sur la base de la question de départ : « **En tenant compte des caractéristiques du territoire et des différents diagnostics et évaluations, quels seraient les axes prioritaires pour le prochain projet d'animation de la vie sociale de l'OSCC-EVS?** ».

30 personnes ont contribué à la priorisation suivante. (Outil Color Vote / 19 items soumis)



3. Les axes d'interventions du projet 2021-2024

Axe d'intervention n°1	Objectifs généraux
SOUTIEN ASSOCIATIF	Maintenir et renforcer le soutien aux associations et à leurs bénévoles. Faciliter le fonctionnement associatif.
	Contribuer à la mixité associative : rencontres et partenariats inter-associatif, rencontre avec les habitants, engagement...
	Permettre le maintien et le développement d'activités associatives.

Axe d'intervention n°2	Objectifs généraux
ACCES AUX PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS.	Favoriser l'accès et la pratique culturelle, artistique et sportive.
	Permettre le développement de nouvelles activités.
	Favoriser la découverte et l'enrichissement personnel et collectif.

Axe d'intervention n°3	Objectifs généraux
MOBILITE	Maintenir et renforcer le service de mobilité AML.
	Rompres l'isolement des personnes / Maintenir le lien social.
	Renforcer l'information sur les dispositifs de mobilité existants.

Axe d'intervention n°4	Objectifs généraux
INCLUSION NUMERIQUE	Permettre l'accès et l'accompagnement dans les démarches numériques.
	Développer l'autonomie dans l'utilisation des outils et la réalisation des démarches numériques.
	Permettre l'accès aux outils numériques.

Axe d'intervention n°5	Objectifs généraux
FAMILLE	Permettre les échanges intergénérationnels.
	Renforcer les liens intrafamiliaux.
	Permettre la diffusion, le partage d'informations et de ressources sur des thématiques spécialisées.

Axe d'intervention n°6	Objectifs généraux
INFORMATION ET INTERCONNAISSANCE	Renforcer les liens entre les acteurs sociaux du territoire.
	Permettre l'information et l'orientation des publics.
	Permettre la diffusion ciblée d'informations issues des réseaux et des partenaires.

V. Les actions retenues pour le projet social

Action 1

<i>Intitulé :</i>	Forum des Associations
<i>Axe d'intervention n°1 :</i>	SOUTIEN ASSOCIATIF
<i>Descriptif :</i>	<p>Coordination annuelle et organisation du Forum des associations de Capdenac-Gare. Rassemblement lors de la journée d'une quarantaine d'associations locales présentant leurs activités via des stands et démonstrations.</p> <p>Organisation d'une journée de rassemblement populaire et d'animation du territoire. Journée initiant la rencontre inter associatives ainsi que la rencontre avec les habitants.</p>
<i>Public visé :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Associations locales pour la structuration partenariale du projet (dirigeants, adhérents) - Tous les habitants du territoire lors de la journée Forum.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins matériels liés à la manifestation et à sa communication : affiches, tracts, ... - Moyens humains : coordination assurée par le directeur de l'OSCC / Secrétariat, comptabilité, communication assurés par un salarié de l'OSCC. Mobilisation des bénévoles associatifs le jour de la manifestation.
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des liens inter-associatifs. - Développement des pratiques associatives : augmentation du nombre de licenciés et de bénévoles. - Animation de territoire : évènement fédérateur et populaire.

Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Réalisation 2021-2024
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations impliquées : dans la construction du Forum, lors de l'action. - Nombre de nouveaux bénévoles au sein des associations. - Nombre de licenciés dans chaque association. 	<i>Echéancier :</i> <ul style="list-style-type: none"> - réunion de travail inter associatives avant l'été - Forum le 2^{ème} Samedi de Septembre - réunion d'évaluation en Septembre- Octobre

Action 2

<i>Intitulé :</i>	Téléthon
<i>Axe d'intervention n°1 :</i>	SOUTIEN ASSOCIATIF
<i>Descriptif :</i>	<p>Coordination des manifestations « cantonales » au profit du Téléthon. Recueil et communication des différentes actions. Gestion administrative (contrats d'engagements passés avec l'AFM Téléthon) et financière (remontée des fonds).</p> <p>Organisation d'actions solidaires au profit de cette cause par l'OSCC.</p>
<i>Public visé :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Associations locales et collectivités organisatrices d'actions.- Tous les habitants du territoire lors des actions (Capdenac-Gare - communes limitrophes et ex-canton).
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Besoins matériels liés à la manifestation et à sa communication : affiches, tracts, ...- Moyens humains : coordination, communication, administration assurées par le directeur de l'OSCC / Animations d'actions assurées par des salariés de l'OSCC. <p>Mobilisations locales des collectivités, des bénévoles associatifs et des habitants.</p>
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Animations de territoire : événements populaires et solidaires.- Développement d'actions partenariales et associatives.- Sensibilisation autour des préoccupations portées par l'AFM téléthon.

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2021-2024
<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'actions annuelles- Volume des fonds récoltés- Nombre de participants sur les différentes actions- Nombre et typologie des porteurs d'actions.	<i>Echéancier :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>Structuration, recueil et déclaration des actions entre Septembre et Novembre.</i>- <i>Téléthon le 1^{er} week end de Décembre</i>- <i>Remontée des fonds / Bilan entre Décembre et Janvier</i>

Action 3

<i>Intitulé :</i>	
Aide associative	
<i>Axe d'intervention n°1 :</i>	
SOUTIEN ASSOCIATIF	
<i>Descriptif :</i>	
<p>- Fournir une aide logistique aux associations locales : prêt de matériel (écran, sonorisation, vidéoprojecteur) service photocopies pour leur communication / service prêt de minibus pour leurs activités nécessitant des déplacements.</p> <p>- Relais associatif : diffusion, partage de ressources et d'informations utiles au fonctionnement associatif (dispositifs d'aides, opportunités...). Un accompagnement peut être proposé en direction d'associations sollicitant une information ou une aide dans leur structuration ou leur fonctionnement.</p> <p>- Accompagner les associations dans la réalisation d'un projet. Le partenariat avec une ou plusieurs associations permettrait la structuration plus aisée de projets.</p>	
<i>Public visé :</i>	
Dirigeants et bénévoles associatifs.	
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	
<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : accueil, communication, information par du personnel OSCC.- Moyens matériels : -photocopieur, consommable, minibus 9 places, mis à disposition par la commune et géré par l'OSCC. Matériel OSCC : sono, vidéoprojecteur, écran de projection.	
<i>Résultats attendus :</i>	
<ul style="list-style-type: none">- Maintien des activités associatives existantes- Développement de projets en partenariat- Facilitation de la gestion bénévole	
<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2021-2024
<ul style="list-style-type: none">- Nombre et nature des partenariats- Nombre et typologie des soutiens et accompagnements.	<i>Echéancier :</i> <i>En continu et sur sollicitation</i>

Action 4

<i>Intitulé :</i>	Les Ateliers de pratiques et l'école des Arts Pop Up
<i>Axe d'intervention n°2 :</i>	ACCES AUX PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS
<i>Descriptif :</i>	<p>- Développement de l'école des Arts Pop Up au travers du partenariat avec l'association Derrière Le hublot. Maintenir et enrichir les propositions de pratiques artistiques à destinations des enfants et des adultes.</p> <p>Il s'agira de faire vivre la charte (projet éducatif) de l'école finalisée en 2020 et d'associer de nouveaux partenaires afin de faire émerger de nouveaux projets.</p> <p>- Développement de nouvelles activités, structurées sous forme d'ateliers de pratique au sein de l'association : initiation informatique, cours de langue, ... Ces propositions peuvent venir de souhaits des habitants ou d'adhérents de l'OSCC ou de sollicitations d'animateurs compétents dans un domaine particulier.</p> <p>Les modalités tarifaires doivent permettre l'accès des pratiques au plus grand nombre.</p>
<i>Public visé :</i>	Tous les habitants du territoire. Adhérents de l'OSCC et de DLH.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : Intervenants artistes intermittents, associatifs, indépendants, ou bénévoles pour l'animation des ateliers. Salariés de l'OSCC et de DLH pour le suivi administratif et financier de Pop Up. Directeur OSCC pour la recherche et développement de pratiques et de projets.- Moyens matériels : infrastructures communales pour le déroulement des ateliers.
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Augmentation du nombre d'adhérents de l'association et de l'école des arts Pop Up.</i>- <i>Augmentation des demandes (habitants) et des sollicitations (intervenants) pour le développement de pratiques.</i>- <i>Création de liens, rencontre des habitants.</i>

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2021-2024
<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'adhérents aux ateliers de l'OSCC et de Pop Up.- Nombre d'ateliers de pratiques (OSCC, Pop Up)- Nombre de créations nouvelles- Origine et typologie des participants	<i>Echéancier :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>Fonctionnement des ateliers de Septembre à Juin.</i>- <i>Journée artistique inter-ateliers Pop Up en Juin.</i>

Action 5

<i>Intitulé :</i>	Animations de territoire
<i>Axe d'intervention n°2 :</i>	ACCES AUX PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SPORTIVES ET DE LOISIRS
<i>Descriptif :</i>	<p>Développement des offres culturelles, sportives et de loisirs. Programmation de spectacles, concerts, d'animations sportives, ludiques, enrichissant les propositions de territoire et permettant les mixités, les liens et les rencontres.</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation d'une projection cinématographique estivale en plein air, gratuite. Réalisée depuis maintenant 4 années, cette proposition se veut pérenne.- Propositions sportives, initiées par le label « Terre des Jeux » obtenu par la commune. Animations « Caravane du Sport » UFOLEP en 2021, se voulant récurrente jusqu'en 2024, année Olympique. Ces animations pourront être à l'initiative de projets de jeunes (Espace jeunes, CME) et rechercheront des formules partenariales de structuration.
<i>Public visé :</i>	Tous les habitants du territoire.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : structuration, organisation, suivi assurés par le personnel de l'OSCC et/ou son directeur. <i>Partenaires associatifs, intervenants, prestataires spécifiques. Collectivité, Services culturels, office de Tourisme.</i>- Moyens matériels : matériels, fournitures spécifiques à l'évènement programmé.
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Augmentation du nombre de manifestations populaires.- Création de liens, rencontre des habitants, mixité sociale.

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2021-2024
<ul style="list-style-type: none">- Nombre et types d'actions- Nombre de participants / spectateurs- Origine et typologie des participants	<i>Echéancier :</i> 3 à 4 propositions par an <ul style="list-style-type: none">- <i>Ciné plein air en Août</i>- <i>2021 : Caravane du Sport en Août.</i>

Action 6

<i>Intitulé :</i>	L'A.M.I.
<i>Axe d'intervention n°3 :</i>	MOBILITE
<i>Descriptif :</i> L'Aide à la Mobilité Intérieure est un service de transport solidaire pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite ou privées de moyen de transport. Ce service s'adresse aux habitants de la Commune de CAPDENAC GARE. - Il fonctionne les Mardis et Samedis matin de 9h à 12h30. - Les déplacements sont internes à la Commune de CAPDENAC GARE. -Les tarifs Aller-retour sont compris entre 1€ et 3€. Les inscriptions des usagers se font via le CCAS de la commune (ceci permet un repérage ou diagnostic social). La coordination du dispositif (réservation transport, coordination chauffeurs, facturation..) est assurée par l'OSCC. Ce sont des chauffeurs bénévoles qui assurent les déplacements en fonction d'une feuille de route préétablie et avec leur véhicule personnel. Un remboursement des kilomètres engagés ou un reçu fiscal sont proposés chaque année aux bénévoles investis.	
<i>Public visé :</i>	Habitants de la commune de Capdenac Gare, à mobilité réduite ou privés de moyen de transport.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : - coordination du dispositif (communication, gestion commandes, réseau de chauffeurs bénévoles) par un personnel OSCC.- transports assurés par des chauffeurs bénévoles de l'association, avec leur véhicule personnel.- Fournitures : carburant (si demande de remboursement par les chauffeurs).
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Rupture de l'isolement, maintien de la socialisation et de l'autonomie.- Nouveaux liens sociaux entre les habitants : bénévoles – usagers.- Contribution à la consommation locale.

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i> -Nombre et évolution des bénéficiaires - Typologie des bénéficiaires - Nombre de courses / kilométrage annuel - Nombre de chauffeurs investis - Typologie des usages du service	Réalisation 2021-2024 <i>Echéancier :</i> <i>Tous les Mardis et Samedis matin, sans interruption (sauf jours fériés)</i>
--	---

L'info Mobile :

Une attention particulière sera portée à la communication de tous les dispositifs favorisant la mobilité sur le territoire.

- **La communication du dispositif AMI** doit perdurer localement pour toucher de nouveaux habitants confrontés nouvellement ou non à une problématique de déplacement. L'intérêt est également de pouvoir fédérer de nouveaux chauffeurs bénévoles.

- **La communication du Transport A la Demande (TAD) du Grand Figeac.** Au 1^{er} Janvier 2021, ce service a été élargi et renforcé. Il permet le déplacement sur le territoire de la communauté de commune pour un tarif unique très abordable (2€ le trajet / 4€ l'aller-retour). Il peut notamment permettre l'accès des Capdenacois aux services présents sur ville plus urbaine comme Figeac (médecins spécialistes, commerces...).

Ce dispositif sera relayé par les leviers de communication de l'association à ses usagers. Les chauffeurs AMI, véhiculeront également l'information aux usagers du dispositif, par la diffusion de tracts de présentation du service TAD, lors de leurs déplacements.

- **La bourse au permis de conduire.** Par le biais de son CCAS, la Mairie de Capdenac-Gare propose une aide financière (30 % à 80 % du coût global) pour le financement du permis de conduire, en contrepartie d'une participation à une journée de prévention routière. Cette aide (sous conditions de ressources) peut bénéficier aux jeunes Capdenacois, de 15 à 25 ans.

Ce dispositif sera relayé par les leviers de communication de l'association (mail, réseaux sociaux, tract) aux adolescents de l'Espace Jeunes et à leur famille.

L'investissement de l'association, au travers notamment de sa structure jeunesse, dans ce dispositif, pourra faire l'objet d'action complémentaire et partenariale afin de favoriser la mobilité des jeunes.

Action 7

<i>Intitulé :</i>	Les services A.I.D.A.N et Point Relais CAF
<i>Axe d'intervention n°4 :</i>	INCLUSION NUMERIQUE
<i>Descriptif :</i>	<p>L'AIDAN : Il s'agit du dispositif d'Accompagnement Individuel aux Démarches Administratives Numériques (AIDAN). Ce service s'adresse aux habitants du territoire. Le dispositif a pour objectif de réduire les inégalités numériques. Il vise à rendre les personnes les plus autonomes possibles avec l'outil informatique et les démarches numériques. Il propose un accompagnement personnel et individuel, assuré par un aidant numérique pour réaliser des démarches administratives, répertoriées dans une offre de service spécifique : Impôts.gouv ; Service carte grise ; ANTS (carte d'identité, permis de conduire...) ; Services publics ; Retraites ; CAF ; Mutuelles ; Assurances ; CPAM (Ameli), MSA. Il s'agit de « Faire avec » et non à la place de. Ce service fonctionne gratuitement, le 2^{ème} Mardi matin de chaque mois de 8H00 à 12H00, sans rendez-vous, dans les locaux de l'OSCC et du Point Relais Emploi, 2 rue Polonceau 12700 Capdenac Gare. Le dispositif a été positionné sur une matinée de fonctionnement du transport AMI. Une solution de mobilité est donc possible pour que chacun puisse bénéficier du service. Pour permettre d'aller au bout d'une démarche engagée lors d'un temps AIDAN, les usagers ont la possibilité d'être accompagnés hors créneaux de fonctionnement.</p> <p>Point Relais CAF : Ce service permet de conserver sur la commune une ressource d'informations et un relais pour toutes les démarches en lien avec la CAF. A l'issue d'une formation dispensée par la CAF, l'OSCC assure une mission de facilitation administrative et de facilitation numérique auprès d'usagers souhaitant des informations relatives aux prestations et services de la CAF. Cette offre ne permet pas aux allocataires une étude de leur dossier par une révision ou une ouverture de droits, mais leur propose d'être accompagnés pour leurs démarches en ligne et de l'information. Cet accompagnement fonctionne dans un espace dédié, au siège de l'OSCC, 2 rue Polonceau à Capdenac-Gare et sur rendez vous au 05.65.63.83.45, le Mardi de 9H à 12H et le Vendredi de 14H à 17H.</p>
<i>Public visé :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Tous les habitants.- Personnes sans compétences ou moyen numérique.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : AIDAN : Personnel de l'OSCC (Directeur + MC MAZARS) ainsi que Mme CIPIERE agent communal du Point Relais Emploi mise à disposition par la commune sur ce temps spécifique. Point Relais CAF : Mme MC MAZARS, salariée OSCC formée.- Moyens matériels : AIDAN : matériel informatique de l'OSCC et du Point Relais Emploi mis à disposition. Point Relais CAF : PC + bureau mis à disposition par la CAF Aveyron.

Résultats attendus :

- Accès aux droits et aux démarches facilités
- Renforcement de l'autonomie des personnes dans les usages numériques
- Maintien de services de proximité

Indicateurs retenus pour l'évaluation :

- Nombre d'usagers des services
- Typologie des usagers
- Taux de fréquentation des permanences / nombre d'accompagnements
- Typologie des demandes

Réalisation 2021

en attendant l'ouverture, par la Collectivité, d'un Espace France Service

Echéancier :

- AIDAN : 2^{ème} mardi du mois de 8h à 12h
- Point Relais CAF : mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h, sur rendez vous.

Action 8

<i>Intitulé :</i>	Les formations numériques
<i>Axe d'intervention n°4 :</i>	INCLUSION NUMERIQUE
<i>Descriptif :</i>	<p>Mise en place d'actions de formation pour l'utilisation des outils numériques.</p> <p>Sur la base d'une thématique particulière (traitement de texte, utilisation d'Internet...) ou d'un outil spécifique (Smartphone, tablette, PC), des formations permettraient l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles.</p> <p>Ces actions renforceraient l'autonomie des personnes face aux démarches et aux outils numériques.</p> <p>L'encadrement des sessions, pourraient se faire par différents leviers : bénévoles, organisme spécifique, transmission intergénérationnelle (jeunes -séniors).</p>
<i>Public visé :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Personnes sans compétence ou moyen numérique- Séniors- Personnes inscrites et volontaires du dispositif AIDAN
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains :<ul style="list-style-type: none">- Organisme de formation- Bénévoles- Jeunes du territoire : issus de la structure jeunesse organisée par l'OSCC, service civique, ...- Moyens matériels :<ul style="list-style-type: none">- matériel personnel des usagers- matériel propre de l'association ou mise à disposition (partenariat association 2Mains 2 Vies ?)- Local de l'OSCC ou mise à disposition par la Mairie de Capdenac-Gare.
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de l'autonomie des personnes dans les usages numériques- Renforcement des compétences numériques et de la confiance en soi.

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de personnes accompagnées- Typologie des personnes- Nombre et typologie des actions- Modalités d'animation de l'action : bénévolat, tutorat, prestation.	Réalisation 2022 - 2024 <i>Echéancier :</i> <i>Fond, forme et rythme de l'action à définir</i>
--	---

Action 9

Intitulé :	Actions Partagées
Axe d'intervention n°5 :	FAMILLE
Descriptif :	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'animations ponctuelles ou cycles d'ateliers réunissant parents et enfants : activités culturelles, éco-citoyennes, sportives,..., dont la réalisation implique une participation et une communication active des participants. La gratuité ou la cotisation symbolique sera recherchée, dans la mesure du possible, pour permettre la plus large participation possible.- Ouverture des structures enfance-jeunesse (ALSH, Espace Jeunes) aux parents pour la mise en place d'activités partagées ou de temps d'échanges et d'informations. Cette ouverture vise à une meilleure connaissance réciproque (privilégiant le recueil des besoins des familles), un investissement des parents dans ce qui constitue « le monde » de leur enfant et plus globalement dans la vie de la structure et de l'association.
Public visé :	<ul style="list-style-type: none">- Toutes les familles du territoire.
Moyens et ressources mobilisés :	<ul style="list-style-type: none">- Ressources humaines et partenariales de l'OSCC :<ul style="list-style-type: none">- Animations pouvant être proposées par des animateurs d'ateliers de l'association ou des partenaires présents sur le territoire. Le Réseau Parents Aveyron sera également source d'informations et de possibilités.- Animateurs de l'OSCC.- Moyens matériels nécessaires aux activités. Infrastructures communales.
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de la communication et du lien intrafamilial.- Instauration de nouvelles pratiques, habitudes au sein de la sphère familiale.- Implication des parents dans le fonctionnement des structures enfance-jeunesse et dans l'association.

Indicateurs retenus pour l'évaluation : <ul style="list-style-type: none">- Nombre de familles touchées et leurs origines.- Nombre de nouveaux parents engagés dans le Conseil d'Administration de l'association.- Proportion des familles investies dans les projets.	Réalisation fin 2021 - 2024 <i>A partir du 2^{ème} semestre 2021</i> Echéancier : <ul style="list-style-type: none">- 2 à 3 propositions d'ateliers partagés par an.- 2 à 3 initiatives des ACM par an.
---	--

Action 10

<i>Intitulé :</i>	Débat Parentalité
<i>Axe d'intervention n°5 :</i>	FAMILLE
<i>Descriptif :</i>	Mise en place de conférence-débat, spectacle, sur une thématique spécifique : autorité parentale, addiction, alimentation, réseaux sociaux ... Ces actions, sous forme de soirées ou demi-journées, auront pour intention de rassembler un maximum de personnes, sur la base d'une animation par un intervenant reconnu dans la thématique envisagée (psychologue, éducateur, chrono-biologiste...)
<i>Public visé :</i>	Toutes les familles du territoire.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : structuration, communication de l'action par un personnel OSCC + prestation d'un intervenant qualifié pour l'animation.- Moyens matériels inhérents à la communication et à l'organisation de l'action (location de salle, affiches, ...).
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Mise en relation des parents du territoire.- Meilleur niveau d'information des parents.- Echange, partage d'expériences.

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2022 - 2024
<ul style="list-style-type: none">- Nombre et nature des actions.- Nombre de parents participants et typologie.	<i>Echéancier :</i> <i>1 à 2 actions par an.</i>

L'info Famille

Une attention particulière sera portée à la communication de toutes les informations et propositions en lien avec la parentalité.

Le Réseau Parents Aveyron.

Acteur et partenaire, l'OSCC diffuse le plus largement possible les propositions faites par le réseau. Au travers des réseaux sociaux (OSCC, Espace Jeunes, Promeneurs du Net) et de mailings ciblés (familles ALSH, familles Espace Jeunes, adhérents OSCC), l'association relaie les actions et les informations potentiellement pertinentes pour les familles du territoire.

La crise sanitaire a pu faire apparaître des difficultés en lien avec la fonction parentale. Des outils numériques ont été proposés, favorisant l'accès à l'information.

Maillons dans cette chaîne de diffusion, l'association a la volonté de renforcer la

communication de ressources.

Relais local d'information.

Sur le territoire du Grand Figeac, la petite enfance est de compétence intercommunautaire. A ce titre, le CIAS de l'intercommunalité répertorie tous les acteurs et les offres faites en matière de service petite enfance.

Sur ce même territoire, un réseau rassemble les différentes associations d'assistantes maternelles.

Ces acteurs sont autant de ressources proposant des actions et diffusant des informations sur la thématique « parentalité ».

Toujours dans une logique d'information, d'orientation et de service, l'OSCC a la volonté de relayer les différentes actions émanant de ces réseaux.

Plus globalement l'association se positionne comme un interlocuteur pour les sollicitations des familles et liées à des problématiques parentales. Cette volonté d'écoute ne se traduit pas par des dispositifs ou espaces dédiés mais doit permettre le recueil de besoins et d'éventuelles actions complémentaires en découlant.

Action 11

<i>Intitulé :</i>	Communication - Information - Orientation
<i>Axe d'intervention n°6 :</i>	INFORMATION ET INTERCONNAISSANCE
<i>Descriptif :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Diffusion d'informations liées aux activités et services de l'association : site internet, gazette, mailing, articles de presse.- Accueil, information et orientation du public.- Partage, relais d'informations issus des différents réseaux et partenaires par une communication ciblée.
<i>Public visé :</i>	Tous les habitants du territoire. Tous les adhérents de l'association.
<i>Moyens et ressources mobilisés :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : Agent d'accueil et administratif de l'OSCC + Direction.- Moyens matériels de l'association ou mis à disposition par la collectivité.
<i>Résultats attendus :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Meilleure identification et connaissance de l'association.- Meilleur niveau d'information des habitants.- Renforcement de l'utilisation des services locaux (interne ou externe à l'association)

<i>Indicateurs retenus pour l'évaluation :</i>	Réalisation 2022 - 2024
<ul style="list-style-type: none">- Nombre de contacts et de passages journaliers / Nature des demandes.- Nombre d'articles de presse, de parutions de la Gazette de l'association, de consultations du site Internet.- Statistiques d'utilisation des services de l'association (AMI, PRCFAF, AIDAN...)	<i>Echéancier :</i> <i>En continu.</i> <i>Elaboration d'un plan de communication hebdomadaire.</i>

Action 12

Intitulé :	L'Information partagée des acteurs sociaux
Axe d'intervention n°6 :	INFORMATION ET INTERCONNAISSANCE
Descriptif :	<p>Formalisation de temps d'échanges réguliers entre les acteurs sociaux du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place de réunions trimestrielles entre l'OSCC et le CCAS de la Mairie de Capdenac-Gare. Ces temps permettront un suivi des actions partenariales déjà engagées, une information réciproque sur les actions et problématiques et pourront donner lieu à de nouveaux développements.- Participation aux réseaux des acteurs sociaux. Participation à la réunion annuelle, des acteurs sociaux du territoire Capdenacois, structurée par la Mairie. Participation au comité de suivi des partenaires sociaux professionnels de Capdenac-Gare. Ce réseau officieux destiné au partage d'informations et au suivi des personnes et familles, réunit le CCAS, le Centre Médico - Social, Pôle Emploi, le relais emploi, l'association Chorus.
Public visé :	<ul style="list-style-type: none">- Le personnel du CCAS de la Mairie de Capdenac-Gare.- Les travailleurs sociaux du territoire de Capdenac-Gare. <p>Par extension tous les habitants du territoire.</p>
Moyens et ressources mobilisés :	<ul style="list-style-type: none">- Moyens humains : Agent d'accueil et administratif de l'OSCC + Direction ainsi que tous les travailleurs sociaux identifiés dans les différents réseaux évoqués.
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de l'interconnaissance des acteurs.- Développement d'actions partenariales.- Renforcement de l'accès aux droits ou des prises en charges pour les habitants.

Indicateurs retenus pour l'évaluation :	Réalisation 2021 - 2024 <i>A partir du 2^{ème} semestre 2021</i>
<ul style="list-style-type: none">- Nombre de réunions / temps de travail sur l'action.- Nombre de nouvelles actions engagées.	Echéancier : <ul style="list-style-type: none">- 1 réunion / an des partenaires sociaux identifiés par la Mairie de Capdenac-Gare- 1 réunion / trimestre CCAS -OSCC- 1 réunion / trimestre des partenaires sociaux professionnels

VI. Budget prévisionnel

2021

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 800 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	3 100 €	706 203. Prestation de services CAF	23 332€
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 000 €	706 410. Participations des usagers	12 658 €
63. IMPÔTS ET TAXES	290 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	17 000 €	744 200. Commune	8 000€
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	1 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1800 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000€
TOTAL CHARGES	47 990 €	TOTAL PRODUITS	47 990€
86. MISE A DISPOSITION	15200€	87. MISE A DISPOSITION	15200 €
TOTAL	63 190 €	TOTAL	63 190€

2022

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 200 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	3 300 €	706 203. Prestation de services CAF	23 332 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 000 €	706 410. Participations des usagers	16 758 €
63. IMPÔTS ET TAXES	300 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	17 300 €	744 200. Commune	9000 €
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	2000 e
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 500 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4500 €
TOTAL CHARGES	54 600 €	TOTAL PRODUITS	54 600 €
86. MISE A DISPOSITION	15 200€	87. MISE A DISPOSITION	15 200,00 €
TOTAL	69 800€	TOTAL	69 800 €

2023

DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 100 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	3 500 €	706 203. Prestation de services CAF	23 332 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 000 €	706 410. Participations des usagers	19 068 €
63. IMPÔTS ET TAXES	300 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	17 500 €	744 200. Commune	9000 €
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	2000 e
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 500 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
			6500 €
TOTAL CHARGES	59 900 €	TOTAL PRODUITS	59 900 €
86. MISE A DISPOSITION	15 500€	87. MISE A DISPOSITION	15 500,00 €
TOTAL	75 400€	TOTAL	75 400 €

2024


DEPENSES		RECETTES	
60. ACHATS	2 300 €	70. VENTE ET PRESTATION DE SERVICE	
61. SERVICES EXTERIEURS	3 700 €	706 203. Prestation de services CAF	23 332 €
62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 000 €	706 410. Participations des usagers	19 068 €
63. IMPÔTS ET TAXES	300 €	74. SUBVENTION D'EXPLOITATION	
64. CHARGES DE PERSONNEL	17 600 €	744 200. Commune	9500 €
		748 000 (EPCI, ARS, ...)	2000 e
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 500 €	75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
			6500 €
TOTAL CHARGES	60 400 €	TOTAL PRODUITS	60 400 €
86. MISE A DISPOSITION	15 500€	87. MISE A DISPOSITION	15 500,00 €
TOTAL	75 800€	TOTAL	75 900 €

Annexes

Annexe 1

Liste des Associations Capdenacoises

ASSOCIATIONS	Domaine d'action	ASSOCIATIONS	Domaine d'action
A.F.F.I.R.M.E.E	Solidarité	Comité des Fêtes	Animation - Loisirs
AHA	Solidarité	Courants d'Art	Culture
AC Cancer	Solidarité	Derrière le Hublot	Culture
ACCROCH'CHŒUR	Culture	Ecurie Uxello	Sport
ADAPEAI	Solidarité	FCPE Ecoles Publiques	Parents d'élèves
LOCALE ADMR DU PAYS DE CAPDENAC	Services	Figeac Athlétisme Club	sport
Aïkido Capdenac Figeac	Sport	FNACA	Anciens combattants
ALBA	Sport	FCQFC	Sport
Amicale des Anciens de Forest	Animation - Loisirs	Foyer Rural de Livinhac	Animation - Loisirs
Amicale des Sapeurs Pompiers	Animation - Loisirs	Foyer Rural de St Julien	Animation - Loisirs
Amicale du Personnel Communal	Animation - Loisirs	Fraternelle Boule	Sport
Amnistie International	Solidarité	FSE Collège Voltaire + UNSS	Animation - sport
APEL Jeanne d'Arc	Parents d'élèves	Happy Western Country Club	Sport
APEL St Louis	Parents d'élèves	JE TED Aveyron	Solidarité
ASPC	Sport	Joyeuse Pétanque	Sport
Association Débrouya	Solidarité	Karaté fight et fitness	Sport
Association des Donneurs de Sang	Solidarité	La Flèche Capdenacoise	Sport
Banque Alimentaire	Solidarité	LA GRAPPA (théâtre)	Culture
Buggy Club Capdenacois	Sport	Les Tontons Flagueurs	Sport
C.A.P.D.E	Parents d'élèves	Matt Rallye	Sport
CAP Loisirs	Animation - Loisirs	Mouvement des Jeunes Femmes	Solidarité
Cap ' Musique	Culture	Office Social et Culturel	EVS
Capde Patch	Animation - Loisirs	Ping Pong Capdenacois	Sport
Capdenac Accueil et Partage	Solidarité	Pitchous Nounous	Animation - Loisirs
Capdenac Rails Informatique	Animation - Loisirs	Restos du Cœur de l'Aveyron	Solidarité
Cartes et Foulards	Animation - Loisirs	Capdenac roller hockey club	Sport
CCAC Badminton Capdenac	Sport	SAN BAO, Arts Energétiques	Sport -Culture
Judo Club Capdenacois	Sport	Secours Catholique	Solidarité
CCAC Rugby	Sport	Shadow'Live a dream	Animation - Solidarité
CCA Capdenac Rando 12	Sport	Société de Chasse St Hubert	Loisirs
Cercle des Nageurs de Capdenac	Sport	Société de Pêche AAPPMA	Loisirs
CHORUS	Services	Team Pif Capdenac	Sport
Gym Club Capdenacois	Sport	Tennis Club Capdenac	Sport
Club de l'Amitié	Animation - Loisirs	UCAC	Animation
Club de Tir	Sport	Unio Cyclo	Sport
Club des Aînés SNCF	Animation - Loisirs	V12 Slot Racing	Sport
Club des Cazelles	Conférence -débat	A.T Yoga Lot	Sport - Culture
Club Subaquatique Capdenacois	Sport	2 mains 2 vies	Services
Comité d'Animation Lescrozailles	Animation - Loisirs		

 Association extérieure avec une antenne Capdenacoise

Annexe 2

Carte des lieux et services sur Capdenac-Gare



LIEUX/SERVICES PUBLICS

1 - Aire de skate	C6
2 - Aire de sport des berges du Lot	D6
3 - Assistantes sociales	D5
4 - Ateliers Municipaux	B6
5 - Base nautique et aire de repos des Berges du Lot	C6
6 - Bibliothèque	D4-5
7 - Boulodrome pétanque couvert	B5
8 - Camping municipal Les Rives d'Olt	D6
9 - Château de Saint Julien d'Empare	I 5
10 - Centre aéré	C1-2
11 - Cimetière	D3
12 - Cimetière de St Julien	H7
13 - Collège St Louis	C5
14 - Collège Voltaire	D4
15 - Crematorium	D3
16 - DDE-Centre d'exploitation	B3
17 - Dépôt SNCF	C4
18 - École Jeanne d'Arc	C4
19 - École maternelle Beausoleil	F4
20 - École maternelle Chantefable	C5
21 - École primaire publique Pierre Riols	D4
22 - Église de St Julien-d'Empare	I 6
23 - Église Notre-Dame-des-Voyageurs	C4-5
24 - ESAT des Taillades	B2
25 - Espace associatif	D5
26 - Espace Jeunes	B2
27 - Gare SNCF	B5
28 - Gendarmerie	D3
29 - Guingette/mini golf	D6
30 - Gymnase	D5
31 - Halle	C4
32 - Halte Garderie	D4
33 - ITEP de Massip	G4
34 - La Poste	C4
35 - Machine à vapeur	C4
36 - Mairie	C4
37 - Maison de retraite Gai Logis	E4
38 - Maison de retraite La Croix Bleue	D4
39 - Médecine du Travail	C4
40 - Office Social et Culturel	B5
41 - Office de Tourisme	C5
42 - Parc de Capèle	D-E4-5
43 - Perception	C5
44 - Piscine	E3
45 - Pompiers	E6
46 - Restaurant scolaire	C4
47 - Salle Agora	B6
48 - Salle Atmosphère	C4
49 - Square René Baulès	D6
50 - Stade de Lasfargues	A4
51 - Stade municipal Léo Lagrange	E5
52 - Stand de tir	B1
53 - Station d'épuration	E6
54 - Station de pompage	A4
55 - Stèle des Fusillés	B4
56 - Tennis	C-D6
57 - Terrain de Paint-Ball	C2
58 - Tunnel de navigation	D7
59 - Zone d'activités de St-Julien	H6
60 - Zone d'activités La Rotonde	B4
61 - Zone industrielle des Taillades	B4
62 - Place de la Fontaine	H-16

Annexe 3

Association Office Social et Culturel / Projet Espace de Vie Sociale

Comité de Pilotage

<i>Acteurs / Partenaires</i>	<i>Représentant</i>
Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron	Mme Séverine DUTOIT
	Mme Marlène BAUMGART
Bureau de l'Association	Mme Marie Christine LLADOS
	Mme Lucette RAYNAL
	Mme Georgette PINEL
Directeur de l'Association	Mr Nicolas BOISSE
Salariée de l'Association	Mme Marie-Claire MAZARS
Membres du Conseil d'Administration / Adhérents de l'Association	Environ 5 personnes
Commune de Capdenac-Gare	Mr Le Maire
	Adjointe chargé de l'enfance jeunesse et des affaires scolaires
	Adjointe chargé de la solidarité
	Adjoint chargé de la culture
Centre Communal d'Actions Sociales	Mme Sylvie BONNEFOUS
Maison des Solidarité Départementales Antenne Sociale Capdenac (CD 12) PMI	Mr / Mme la Directrice
	Mme Nathalie TERRIER
UCAC (Union des commerçants)	Mme la Présidente
Association FCPE	Mr le Président
Association CAPDE (parents d'élèves)	Mme la Présidente
Ecole / Enseignants	Mme La Directrice Ecole Pierre Riols
	Mme La Directrice Ecole Beau Soleil
Ligue de l'Enseignement Aveyron	Mr Camille BRIANÇON
M.S.A.	Mr Romain CHAUDIER
Association Derrière Le Hublot	Mr Le Président / Mr Le Directeur
Coordinateur CTG et Jeunesse du Grand Figeac	Mr Frédéric DARTOIS
Responsable Accueil Passerelle Service Education Enfance Jeunesse de la Mairie de Capdenac-Gare.	Mme Delphine GERBET

Annexe 4 : Synthèse du questionnaire à la population (Analyse des Besoins Sociaux Capdenac Gare)



Questionnaire auprès de la population

Le nombre total de questionnaires retournés est de 555, dont 8 incomplets. Ce nombre de répondants est très satisfaisant puisqu'il représente plus de 10% de la population capdenacoise.

Le cabinet CADDEP, dans un souci d'analyse approfondie, a réalisé des tris croisés sur certaines questions, ce qui permettra de confronter les réponses selon le sexe, l'âge (21 à 40 ans, 41 à 60 ans et 61 ans ou plus) et la situation familiale (en couple ou vivant seul) des répondants.

1. Vous êtes ?

Nombre de répondants : 541 personnes

	Effectif	%
Hommes	300	55,5%
Femmes	241	44,5%

2. Quel âge avez-vous ?

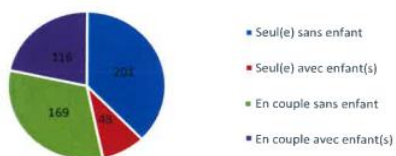
Nombre de répondants : 545 personnes



3. Quelle est votre situation familiale ?

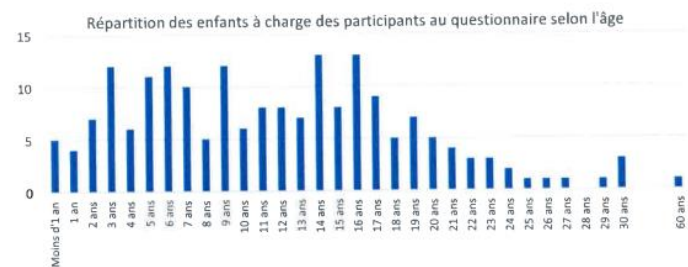
Nombre de répondants : 534 personnes

Répartition des participants au questionnaire selon la situation familiale



a. Si vous avez des enfants à charge, quel âge ont-ils ?

Nombre de répondants : 110 personnes



Familles selon le nombre d'enfants à charge	Effectif
1 enfant	43
2 enfants	52
3 enfants	12
4 enfants	3

4. Quelle est votre situation professionnelle ?

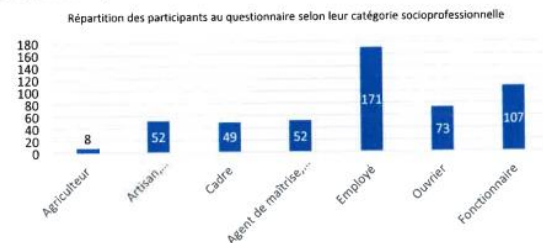
Nombre de répondants : 536 personnes

Autres situations citées : Handicapé/AAH (4 personnes), invalide (2 personnes), arrêt maladie, CDD à long terme, congés maternité, longue maladie, pension de réversion, travailleur handicapé (1 personne).

	Effectif	%
En activité	185	34,5%
Demandeur d'emploi	21	3,9%
Père ou mère au foyer	7	1,3%
Retraité	312	58,2%
Autre situation	11	2,1%

5. Quelle est ou était votre CSP (catégorie socioprofessionnelle) ?

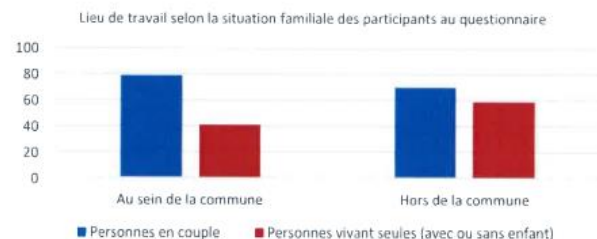
Nombre de répondants : 512 personnes



a. Si vous êtes en activité, travaillez-vous sur la commune ?

Nombre de répondants : 252 personnes

	Effectif	%
Oui	121	48,0%
Non	131	52,0%



	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
Oui	48,5%	57,7%	19,1%
Non	51,5%	42,3%	80,9%

b. Si non, sur quelle commune travaillez-vous ?

Nombre de répondants : 86 personnes

Commune	Effectif	Commune	Effectif
Figeac	47	Firmi	1
Capdenac	9	Foissac	1
Decazeville	9	Lugan	1
Villefranche-de-Rouergue	6	Moissac	1
Cambes	3	Montredon	1
Villeneuve	3	Paris	1
Rodez	2	Rignac	1
Anglars-Saint-Félix	1	Sainte-Croix	1
Auzits	1	Sonnac	1
Bagnac-sur-Célé	1		

6. Dans quelle rue ou quel quartier habitez-vous ?

Nombre de répondants : 490 personnes

Avenue Pasteur	25	Quartier Vidal	5	Vitrac	3	Lieu-dit	1
Chemin de Lescrozaille	16	Rue Achille Calmon	5	Capdenac-Gare	2	Malepeyre	1
Avenue Albert Thomas	15	Rue des Grives	5	Cerneau	2	Maury	1
Rue de la République	14	Rue du 1er Mai	5	Le Peyratel	2	Naunac	1
Rue des Fauvettes	13	Rue du Docteur Sanières Vernhol	5	Lespinasse	2	Près du crématorium	1
Rue Vincent Auriol	13	Rue Guynemer	5	N'habite pas la commune (questionnaire reçu au lieu de travail)	2	Quartier de la Mairie	1
Le Segala	12	Rue Jules Guesde	5	Près de l'ancienne caserne des pompiers	2	Quartier de la Rondelle	1
Rue Carnot	11	Rue Léon Blum	5	Rue Albert Andrieu	2	Quartier de la salle Agora	1
Centre-ville	10	Rue Michel Fournier	5	Rue Denfert	2	Quartier du Gymnase	1
Saint-Julien-d'Empare	10	Livinhac le Bas	4	Rue des Gl'a'euls	2	Quartier du parc	1
Boulevard Paul Ramadier	9	Rue Arsène Lugan	4	Rue Emile Zola	2	Route d'Asprière	1
Rue des Frères Reclus	9	Rue de l'Egalité	4	Rue Ernest Renan	2	Rue Alexis Cambon	1
Rue Voltaire	9	Rue de la Gravette	4	Rue Maurice Thorez	2	Rue Anatole France	1
Avenue Gambetta	8	Rue des Lilas	4	Rue Monteil	2	Rue Aristide Briand	1
Chemin de Lacoste	8	Rue Jean Mermoz	4	Rue Polonceau	2	Rue des Merles	1
Rue Jean Jaurès	8	Rue Jules Ferry	4	Rue Victor Noir	2	Rue des Peupliers	1
Rue Lamartine	8	Rue Maurice Lagarrigue	4	Avenue de Gaulle	1	Rue des Roses	1
Rue Victor Hugo	8	Rue Paul Langevin	4	Brugnes	1	Rue des Tulipes	1
Chemin des Vignes	7	Avenue Charles de Gaulle	3	Camp Froment	1	Rue des Violettes	1
Gineste Basse	7	Cabrespines	3	Carrigou	1	Rue Henri Wallon	1
Rue du Quartier Bonnet	7	Chemin de Cabrespine	3	Chemin des Sources	1	Rue Joliot-Curie	1
Rue Pierre Semard	7	Chemin de la Croix Blanche	3	Colline	1	Rue Kléber	1
Rue Roger Salengro	7	Chemin Rural de Lasfargues	3	Coussieu	1	Rue Marcel Sembat	1
Rue de Massip	6	Chemin Rural du Centre Aéré	3	Gare	1	Rue Sévènes	1
Rue du Docteur Fournier	6	Clos Gérard Philippe	3	Hameau voisin	1	Rue Vitterie	1
Rue Jean Moulin	6	Parc de Capèle	3	Impasse des Portillons	1	Ruelle du Cantou	1
Avenue Salvador Allende	5	Place du 14 Juillet	3	La Halle	1	Secteur semi-rural	1
Boulevard Maurice Grès	5	Quartier de Lescrozaille	3	La Vaquerie	1	Thomas	1
Chemin de Causse Blanc	5	Rue de Beausoleil	3	Le Bourg	1	Tinson	1
Clot de Bardet	5	Rue du 4 Septembre	3	Le Brountoulou	1	Village	1
Gineste	5	Rue du Chanoine Lauret	3	Le Moulin de Lacaze	1	ZA Rotonde	1
Le Fromental	5	Rue Pierre Grange	3	Le Verdier	1		

Questionnaire auprès de la population

Page 4

7. Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune ?

Nombre de répondants : 505 personnes

	Effectif	%
Moins de 1 an	13	2,6%
De 1 à 4 ans	50	9,9%
De 5 à 9 ans	49	9,7%
De 10 à 19 ans	92	18,2%
De 20 à 29 ans	58	11,5%
De 30 à 39 ans	46	9,1%
De 40 à 49 ans	61	12,1%
De 50 à 59 ans	67	13,3%
60 ans ou plus	69	13,7%

8. Dans quel type de logement vivez-vous ?

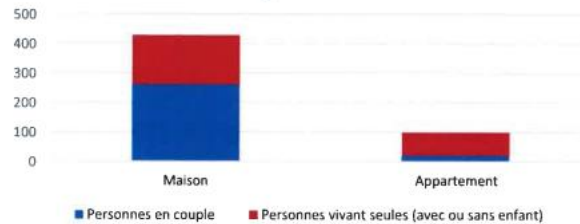
Nombre de répondants : 543 personnes

	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
Maison	64,9%	79,4%	85,2%
Appartement	35,1%	20,0%	14,8%
Autre	0,0%	0,6%	0,0%

Répartition des participants au questionnaire selon le type de logement



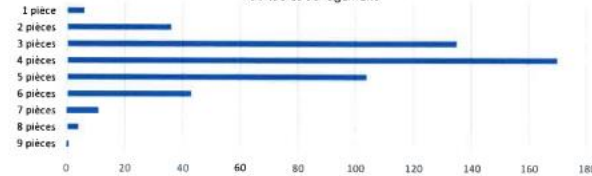
Type de logement selon la situation familiale des participants au questionnaire



9. Combien de pièces habitables votre logement possède-t-il (hors cuisine et sanitaires) ?

Nombre de répondants : 510 personnes

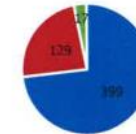
Répartition des participants au questionnaire selon le nombre de pièces habitables du logement



10. Etes-vous ?

Nombre de répondants : 545 personnes

Répartition des participants au questionnaire selon le statut d'occupation du logement

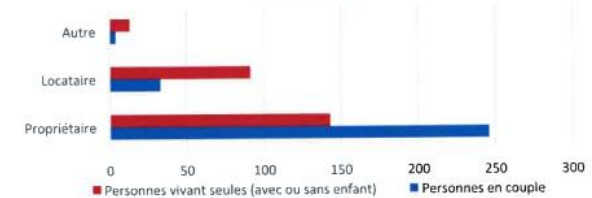


■ Propriétaire ■ Locataire ■ Autre

Autres situations citées : Usufruit (6 personnes), logé gratuitement (3 personnes), co-locataire, logement de fonction (2 personnes), jouissance, logé par la famille, SCI (1 personne).

	21-40 ans		41-60 ans		61 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Propriétaire	41	55,4%	109	69,4%	247	79,7%
Locataire	29	39,2%	44	28,0%	54	17,4%
Autre	4	5,4%	4	2,5%	9	2,9%

Statut d'occupation du logement des participants au questionnaire selon la situation familiale

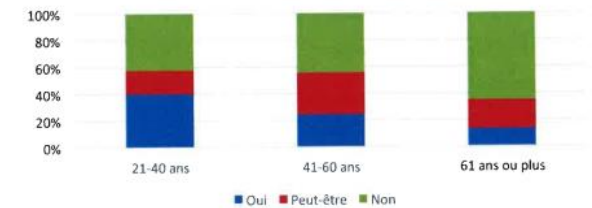


11. Si vous êtes propriétaire, prévoyez-vous de réaliser des travaux d'aménagement de votre logement ?

Nombre de répondants : 417 personnes

	Effectif	%
Oui	81	19,4%
Peut-être	99	23,7%
Non	237	56,8%

Travaux prévus ou non par les participants au questionnaire selon l'âge



a. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Nombre de répondants : 250 personnes



Autres raisons citées : déjà fait (8 personnes), l'âge (5 personnes), les impôts locaux (2 personnes), acquisition en cours, le coût, la maladie, les monuments de France, se contente de la situation, veuvage (1 personne).

12. Rencontrez-vous des problèmes liés à votre logement (plusieurs réponses possibles) ?

Nombre de répondants : 442 répondants



Autres problèmes cités : impôts et taxes élevés (13 personnes), l'isolation (10 personnes), la circulation (6 personnes), l'état et la propreté de la voirie (5 personnes), les étages (absence d'ascenseur), les nuisances sonores (4 personnes), le coût du chauffage, les nuisances olfactives, le stationnement (3 personnes), le mauvais

état du logement, peu d'offres immobilières, les pigeons (2 personnes), le coût du gaz, le manque d'éclairage public, le manque de téléphone, les ordures ménagères, un projet de construction, le voisinage, les wagons SNCF (1 personne).

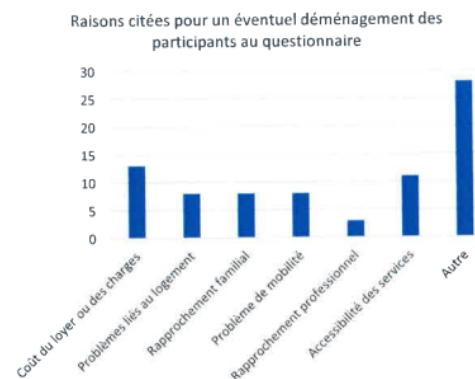
13. Prévoyez-vous de déménager ?

Nombre de répondants : 525 personnes

	Effectif	%
Oui	58	11,0%
Non	467	89,0%

a. Si oui, pour quelle(s) raison(s) ?

Nombre de répondants : 63 personnes



Autres raisons citées : la dangerosité (notamment routière), l'environnement (odeurs, climat), les impôts et taxes élevés (3 personnes), le cadre de vie, la construction, la désertification médicale, devenir propriétaire, le voisinage (2 personnes), l'achat de maison, l'âge, nouvelle acquisition, le manque de places de stationnement, plus d'indépendance, une plus grande maison, à la recherche d'une maison en location, le réseau internet, la retraite, les revenus, le souhait d'avoir un jardin (1 personne).

b. Pour aller ?

Nombre de répondants : 53 personnes

	Effectif	%
Dans un autre logement à Capdenac-Gare	24	45,3%
Dans une autre commune	36	67,9%

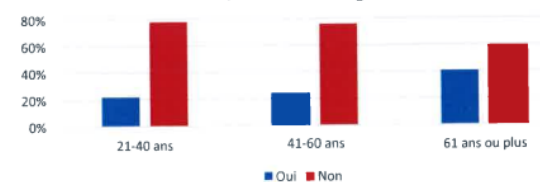
Destinations citées : Figeac (6 personnes), hors de la communauté de communes de Figeac (2 personnes), aucune idée, autre région, Brive-la-Gaillarde, Cahors, Capdenac, Fismes, Fons, Marseille, Pau, un quartier plus calme, région de Bordeaux, Sonnac (1 personne).

14. Avez-vous déjà utilisé les services du CCAS ?

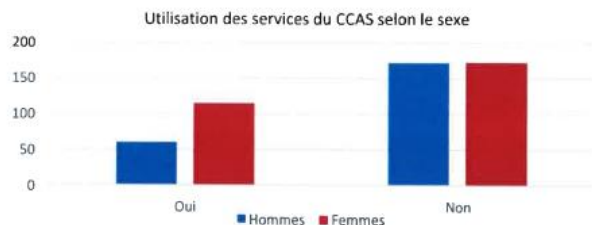
Nombre de répondants : 528 personnes

	Effectif	%
Oui	178	33,7%
Non	350	66,3%

Répartition des participants au questionnaire selon leur utilisation des services du CCAS et l'âge



Les personnes ne vivant pas en couple sont plus nombreuses à avoir déjà utilisé les services du CCAS (41,1% d'entre eux, soit 97 personnes ; les personnes en couple sont 26,6% à être dans ce cas, soit 74 personnes).



a. Si oui, en êtes-vous satisfait ?

Nombre de répondants : 180 personnes

	Effectif	%
Oui	171	95,0%
Non	9	5,0%

b. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Nombre de répondants : 287 personnes

	Effectif	%
Ne connaît pas ce service	88	30,7%
Pas de besoin	190	66,2%
Autre	9	3,1%

Autres raisons citées : pas pour le moment (3 personnes), pas de droits (2 personnes), en entend parler pour la première fois, n'y pense pas, ne demande qu'en cas d'urgence, ne veut pas profiter, par ADMR, pas encore utilisé, encore en activité (1 personne).

	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
Ne connaît pas ce service	53,2%	31,6%	22,8%
Pas de besoin	40,4%	65,3%	75,2%
Autre	6,4%	3,2%	2,1%

15. Utilisez-vous le service de portage de repas à domicile ?

Nombre de répondants : 538 personnes

	Effectif	%
Oui	23	4,3%
Non	515	95,7%

Le service de portage de repas à domicile est utilisé par 23 participants au questionnaire. On trouve parmi ces 23 utilisateurs, 2 entre 21 et 40 ans, 1 personne entre 41 et 60 ans et 20 personnes de 61 ans ou plus. Les personnes vivant seules (16 répondants) utilisent également plus ce service que les personnes en couple (7 répondants).

a. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Nombre de répondants : 440 personnes

	Effectif	%
Ne connaît pas ce service	25	5,7%
Pas de besoin	415	95,2%

	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
Ne connaît pas ce service	53,2%	31,6%	22,8%
Pas de besoin	40,4%	65,3%	75,2%
Autre	6,4%	3,2%	2,1%

	Personnes en couple	Personnes vivant seules (avec ou sans enfant)
Ne connaît pas ce service	25,4%	38,7%
Pas de besoin	70,4%	59,5%
Autre	4,1%	1,8%

16. Quels sont vos moyens de déplacement quotidien ?

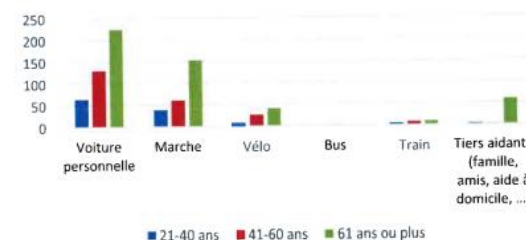
Nombre de répondants : 540 personnes

Moyens de déplacement quotidien des participants au questionnaire



Autres moyens de déplacement quotidien cités : Moto (2 personnes), aucun déplacement, cheval, pas de choix, taxi (1 personne).

Moyens de déplacement quotidien des participants au questionnaire selon l'âge



Une très forte majorité de personnes ayant recours à des tiers aidants pour se déplacer sont âgées de 61 ans ou plus (59 personnes sur 64 ayant renseigné leur âge), des femmes (47 personnes sur les 63 ayant renseigné leur sexe) et des personnes vivant seules (48 personnes sur les 62 personnes ayant renseigné leur situation familiale).

17. Rencontrez-vous des difficultés pour vous déplacer dans et/ou à l'extérieur de la commune ?

Nombre de répondants : 523 personnes

	Effectif	%
Oui	113	21,6%
Non	410	78,4%



	21-40 ans		41-60 ans		61 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	11	15,3%	26	17,1%	76	25,7%
Non	61	84,7%	126	82,9%	220	74,3%

18. Avez-vous déjà utilisé le service de transport à la demande ?

Nombre de répondants : 530 personnes

	Effectif	%
Oui, souvent	3	0,6%
Oui, occasionnellement	16	3,0%
Non, jamais	511	96,4%

Les 3 personnes utilisant souvent le service de transport à la demande sont toutes des femmes, dont 2 ont entre 41 et 60 ans et 1 est âgée de 61 ans ou plus. On compte 11 femmes (et 5 hommes) utilisant occasionnellement ce service. On trouve 2 personnes de 21 à 40 ans, 3 personnes de 41 à 60 ans et 11 personnes âgées de 61 ans ou plus.

a. Si non pour quelle(s) raison(s) ? :

Nombre de répondants : 477 personnes



Autres raisons citées : déficience visuelle, demande d'ambulance refusée, famille, pas besoin d'aller dans les commerces hors de Capdenac-Gare, pas de transport sur la commune (1 personne).

19. Pratiquez-vous des activités culturelles et sportives sur la commune ?

Nombre de répondants : 453 personnes

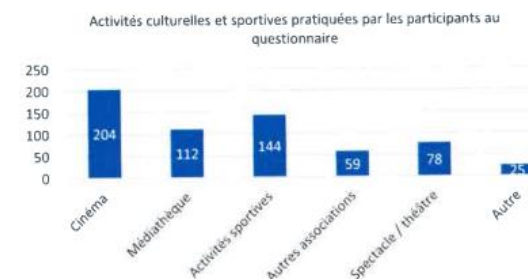
	Effectif	%
Oui	326	72,0%
Non	127	28,0%

	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
	Effectif	%	Effectif
Oui	79,5%	79,7%	65,2%
Non	20,5%	20,3%	34,8%

	Personnes en couple	Personnes vivant seules (avec ou sans enfant)
	Effectif	%
Oui	79,7%	62,2%
Non	20,3%	37,8%

a. Si oui, lesquelles :

Nombre de répondants : 332 personnes



Autres activités citées : CCAS, Club des Aînés, Club SNCF, couture, musique, pétanque (2 personnes), banda, bibliothèque, brocantes, centre aéré, chant, chorale, Club informatique, cours de français, danse de salon, Derrière Le Hublot, gymnastique, loto, marche de loisir, OSEC, randonnées, scrabble, tricot, voyage (1 personne).

b. Si non, pour quelle(s) raison(s) :

Nombre de répondants : 152 personnes



Autres raisons citées : l'âge (20 personnes), problèmes de santé (9 personnes), pas d'envie (7 personnes), pas intéressé (6 personnes), pas besoin (3 personnes), handicap (2 personnes), casanier, choix personnel, difficultés de déplacement, humanitaire, piscine en travaux, préfère les distractions personnelles (1 personne).

20. Etes-vous membre actif dans une ou plusieurs associations ?

Nombre de répondants : 520 personnes

	Effectif	%
Oui	128	24,6%
Non	392	75,4%

Office Social et Culturel	8	Club de l'amitié	2	Fédération Générale des retraités des chemins de fer	1
Derrière Le Hublot	7	Danse	2	FSE Collège	1
Randonnée	5	Don du sang	2	ICM	1
Associations de parents d'élèves	4	Sport	2	Informatique	1
CAP (Capdenac Accueil et Partage)	4	ADAPEI	1	La Fraternelle	1
Club de gym	4	Aide aux devoirs	1	Les Enfants de l'Air	1
Comité des fêtes	4	Amnesty International	1	Lire et faire lire	1
Courant d'Art	4	APE Ecole	1	MJF	1
Marche (pour tous, club)	4	APEL Jeanne d'Arc	1	Mouvement Jeunes Femmes	1
Pétanque	4	Association Harmonie	1	MSF	1
Restos du Cœur	4	Associations pour non et mal voyants d'Aveyron	1	Musique	1
Football	3	CCFD	1	OGEC	1
Parti politique	3	Chant	1	Ouest-12	1
Pêche (AAPMA)	3	Chien d'aveugle	1	Recherche contre le cancer	1
Pitchous Nounous	3	Club de tir	1	Rotary	1
UCC (vélo)	3	Club patchwork	1	San Bao	1
Banque alimentaire	2	Club SNCF	1	Syndicale	1
CCAC (rugby)	2	Couture	1	Témoins de Jéhovah	1
CCAS	2	Cuisine	1	Tennis	1
Chorale	2	EGEC	1	Tricot	1

	21-40 ans		41-60 ans		61 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	13	17,6%	40	26,7%	75	25,7%
Non	61	82,4%	110	73,3%	217	74,3%

Les hommes (29,9%, soit 69 personnes) sont plus amenés à être membre actif dans une association que les femmes (20,6%, soit 58 personnes).

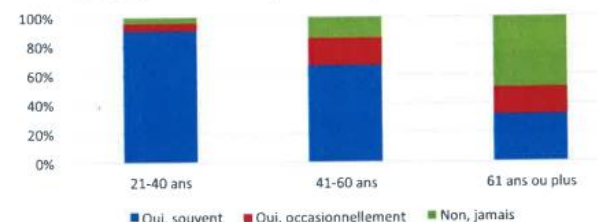
	Personnes en couple	Personnes vivant seules (avec ou sans enfant)
Oui	30,9%	16,4%
Non	69,1%	83,6%

21. Utilisez-vous internet ?

Nombre de répondants : 540 personnes

	Effectif	%
Oui, souvent	272	50,4%
Oui, occasionnellement	91	16,9%
Non, jamais	177	32,8%

Utilisation internet des répondants au questionnaire selon l'âge

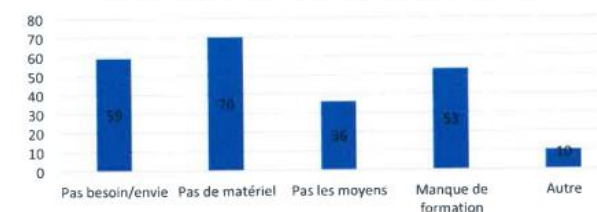


	Personnes en couple	Personnes vivant seules (avec ou sans enfant)
Oui, souvent	64,9%	35,4%
Oui, occasionnellement	15,6%	18,9%
Non, jamais	19,5%	45,7%

a. Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

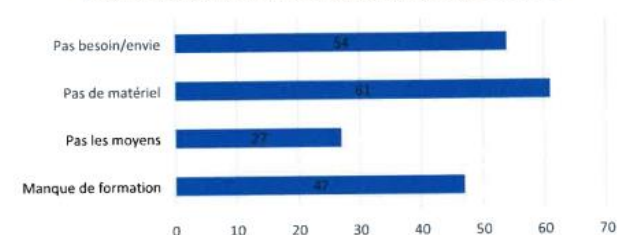
Nombre de répondants : 169 personnes

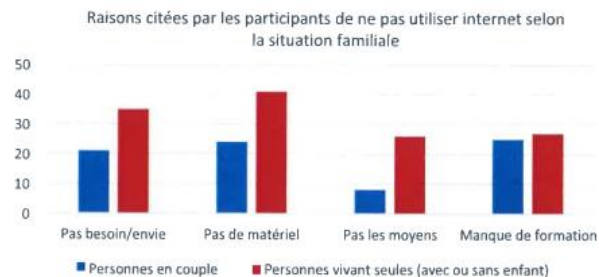
Raisons citées par les participants de ne pas utiliser internet



Autres raisons citées : l'âge (8 personnes), problèmes de santé, réseau internet trop faible (1 personne).

Raisons citées par les 61 ans ou plus de ne pas utiliser internet





22. Connaissez-vous le site internet de la commune ?

Nombre de répondants : 519 personnes

	Effectif	%
Oui	184	35,5%
Non	335	64,5%

De manière peu surprenante, plus les répondants sont jeunes et plus ils connaissent le site internet de la commune : 59,5% des 21-40 ans, 39,5% des 41-60 ans et 27,2% des 61 ans ou plus connaissent ainsi le site.

a. Sur ce site, de quelles rubriques ou informations complémentaires auriez-vous besoin ?

Nombre de répondants : 42 personnes

Informations (calendrier, bulletin d'information) sur les animations, les événements, le cinéma, l'actualité communale	15
Aucune	7
Comptes-rendus des conseils municipaux	7
Informations pratiques (poubelles, transport, ...)	5
Mises à jour plus régulières	5
Informations sur les projets, les actions sociales	4
Joindre les services (techniques), exprimer les besoins	4
Liste des associations	3
Budget de la commune	2
Ecole	2
Actualités internationales	1
Circuits de randonnées	1
Démarches en ligne	1
Informations sur la Sécurité Sociale	1
Lien vers l'office de tourisme	1
Liste et suivi des chantiers municipaux	1
Newsletter	1
Un onglet « Suggestions et critiques »	1

23. Avez-vous rencontré des problèmes d'accès aux soins en 2017 ?

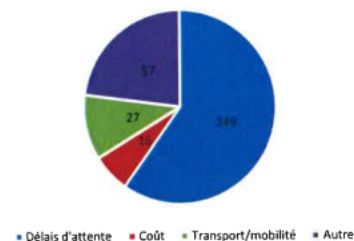
Nombre de répondants : 517 personnes

	Effectif	%			
Oui	198	38,3%	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
Non	319	61,7%	43,7%	40,9%	35,8%
			56,3%	59,1%	64,2%

a. Si oui, pour quelles raisons ?

Nombre de répondants : 197 personnes

Raisons des problèmes d'accès aux soins des participants au questionnaire en 2017



Autres raisons citées : absence de généralistes (25 personnes), dentistes (peu nombreux et ne prenant pas de nouveaux patients) (18 personnes), absence de spécialistes, éloignement (4 personnes), désertification médicale, les dimanches et week-ends (3 personnes), absence d'astreinte ophtalmologique, absence d'orthophoniste, absence de bon homéopathe, absence de chirurgien, absence de médecin de nuit, changement de régime d'Assurance Maladie, demande d'ambulance refusée, difficulté pour trouver un médecin référent (1 personne).

24. Avez-vous une complémentaire santé ?

Nombre de répondants : 536 personnes

	Effectif	%
Oui	522	97,4%
Non	14	2,6%

25. Êtes-vous bénéficiaire d'une aide liée au handicap (Allocation Adulte Handicapé, Pension d'invalidité, Prestation de Compensation du Handicap, etc.) ?

Nombre de répondants : 526 personnes

	Effectif	%
Oui	45	8,6%
Non	481	91,4%

26. Avez-vous été aidé dans des démarches de demande d'aide liée à la perte d'autonomie ?

Nombre de répondants : 494 personnes

	Effectif	%
Oui	78	15,8%
Non	416	84,2%

Les personnes de 61 ans ou plus sont celles qui ont été les plus aidées (67 personnes, soit 23,9% des répondants).

a. Si oui, avec quel organisme ?

Nombre de répondants : 50 personnes

CCAS	29	CESU	1
APA	5	Conseil Départemental	1
Assistante sociale	2	Conseil Général	1
CAF	2	Gais Logis	1
Mairie	2	Hôpital de jour	1
ADAR	1	MAIA	1
ADMR	1	MDPH	1
Aide à domicile	1	PACT	1
ANAH	1	Pôle Emploi	1
Caisse retraite	1		

b. Quelle était la nature de l'aide ?

Nombre de répondants : 66 personnes



27. Avez-vous fait appel à un service pour l'accompagnement de la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap, pour vous ou l'un de vos proches ?

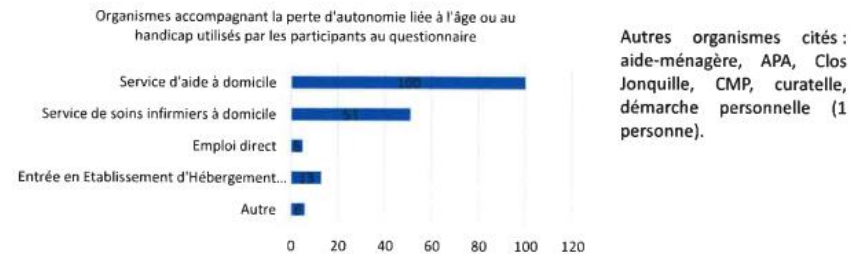
Nombre de répondants : 491 personnes

	Effectif	%
Oui	108	22,0%
Non	383	78,0%

Les 61 ans ou plus sont les personnes ayant le plus fait appel à un service pour l'accompagnement de la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap (32% des personnes de cette catégorie d'âge, soit 90 répondants).

a. Si oui, avec quel organisme ?

Nombre de répondants : 121 personnes



b. Si non, êtes-vous aidé par votre entourage ?

Nombre de répondants : 382 personnes

	Effectif	%	
Oui	138	36,1%	L'aide apportée par l'entourage augmente avec l'âge. Ainsi, 18,2% des 21-40 ans, 29% des 41-60 ans et 41,9% des 61 ans ou plus déclarent être aidés par leur entourage.
Non	244	63,9%	

28. Si vous êtes aidant d'un de vos proches, pensez-vous être suffisamment informés sur les dispositifs d'accompagnement ?

Nombre de répondants : 224 personnes

	Effectif	%	
Oui	68	30,4%	Les personnes se sentant être suffisamment informés sur les dispositifs d'accompagnement sont les 61 ans ou plus et les 21-40 ans (respectivement 32,5% et 31,5% des répondants).
Non	156	69,6%	

29. De manière générale, de quels types de services auriez-vous besoin pour améliorer votre vie dans la commune ?

Nombre de répondants : 286 personnes

Navettes, aide aux déplacements (vers commerces, centres commerciaux, gare, centre, pour personnes âgées, enfants)	84	Guichet SNCF ouvert plus souvent	3
Voirie (aménagement, entretien, réfection des rues, trottoirs)	53	Plus de bancs	3
Médecins généralistes	43	Plus de sécurité (école, rue)	3
Commerces (de proximité, vêtements, chaussures)	23	Ralentisseurs	3
Dentistes	21	Ramassage des encombrants	3
Médecins spécialistes	17	Salle supplémentaire	3
Aucun	13	Informations sur les droits	3
Piscine (notamment l'été)	11	Aide au logement	2
Meilleur réseau internet, fibre, télécom	10	Aide-ménagère ponctuelle gratuite	2
Ramassage des déchets verts	9	Bons d'activité de 10€ du CCAS	2
Horaires adaptés (médiathèques, commerces)	6	Formation internet aux services publics	2
Service médical de santé (spécialisé)	6	Informations municipales dans la presse locale	2
Concertation citoyenne dans les quartiers	6	Informations via une revue régulière, bulletin d'information	2
Limiter la vitesse des voitures	5	Installation d'une boîte aux lettres à Causse Blanc	2
Aide administrative	4	Interdire le passage de poids lourds	2
Aménagement des Bords du Lot	4	Interdire les nuisances et déjections canines	2
Horaires adaptés (garderie, crèche, centre aéré)	4	Meilleure programmation du cinéma	2
Maintien du service public	4	Plus de travail	2
Payer moins d'impôts, de taxes locales	4	Régie municipale de l'eau	2
Piste cyclable	4	Rénovation des jeux pour enfants	2
Plus de stationnement	4	Sportives	2
Sortir du Grand Figeac	4	Surpopulation des pigeons	2
Activités pour personnes âgées	3	Une attention aux personnes âgées à Noël	2

Autres types de services cités :

Accès à la TNT, à l'hôpital de Figeac, aux services Médicla, aux vélos en sens interdit, plus pratique au Club de l'Amitié, accroître la production d'énergie renouvelable, acheter des terrains pour des maraichers bio, achèvement du chemin Lacoste, activités sportives pour adultes, agrandir la maison de retraite, aide à l'installation des nouveaux résidents, à l'installation et au maintien des entreprises, au jardinage, aux devoirs, financière, financière par enfant pour l'activité, aliments bio à la cantine scolaire, amélioration du signal aux mal voyants des passages piétons, arrivée de nouvelles familles, assistante sociale à la demande, banques, borne électrique automobile, boulodrome chauffé, centre aéré mieux adapté, centre commercial, construction d'appartements neufs, création de type Croix Rouge ou Secours Populaire, créer un rendez-vous repair café, déchetterie appropriée, demande de logement HLM, diffusion des informations aux personnes âgées et handicapées, disposer d'une unité Alzheimer, divertissements pour petits et grands, éclairage du parcours sportif, école de conduite accessible, école de musique, élagage des arbres, entretien des arbres au Ségala, des espaces verts, être relié à l'eau de la ville, favoriser les transports doux, gardiennage des animaux domestiques, gestion écologique des espaces verts, groupe d'accueil des nouveaux arrivants, gymnastique d'entretien, inciter les gens à aller à la déchetterie, sur l'action et le développement de la ville, sur les activités pour adultes, sur les transports à la demande, sur l'isolation des logements à 1€, installation de panneaux de signalisation pour les voitures prioritaires, interdire les feux, livraison gratuite de courses, local avec accès informatique, local avec espace vert au centre aéré, logements accessibles pour tous, maintien des jeunes sur le territoire, du salon de thé Nuage, maison d'échange, manque d'hygiène (WC publics), meilleur affichage des informations communales, meilleure accessibilité aux poubelles, meilleure retraite, meilleure utilisation du kiosque l'été, moins de pollution, ne pas délaissé certains quartiers, organisation de sorties culturelles, ouverture et accès au terrain à bâtir, panneaux de signalétique, panneaux d'expression libre, parterres fleuris, passerelle au-dessus de la voie ferrée, permanence municipale concernant les droits, plus d'aide à la personne, d'animations pour la jeunesse, de communication de la part du CCAS, de rencontres avec les élus, de trains, ramassage des ordures individuelles à Lasfargues, refaire la piste d'athlétisme, refus des baisses de dotations par les élus, réglementer le stationnement dans les lotissements, rencontres avec les associations, repas à domicile, réseau collectif de chauffage, résidence pour personnes âgées non dépendantes, respect du stationnement, santé, service d'aide aux déplacements pour enfants handicapés, solidarité humaine, station-service, structures pour enfants, terrain de camping, un pumtrack à la place du citystade, visite d'une assistante sociale aux plus de 70 ans.

Annexe 5

Analyse qualitative (Analyse des Besoins Sociaux Capdenac Gare)

La mobilité

1. Diagnostic

Les différents acteurs rencontrés, quel que soit leur secteur d'intervention, mettent en avant la mobilité comme principale problématique rencontrée par les habitants de la commune.

Plus d'un répondant sur cinq (22%) déclare avoir des difficultés à se déplacer à l'extérieur de la commune. Ces difficultés touchent particulièrement les seniors (cette proportion est de 26 % chez les plus de 60 ans). La proportion est également plus élevée chez les femmes.

	21-40 ans		41-60 ans		61 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	11	15,3%	26	17,1%	76	25,7%
Non	61	84,7%	126	82,9%	220	74,3%

Le mode de déplacements privilégié des Capdenacais est la voiture (78% des répondants de l'enquête citent la voiture comme mode de déplacement quotidien).

Les déplacements à l'extérieur de la commune sont donc principalement réalisés en voiture (l'utilisation d'un moyen de transport en commun, le train le plus souvent, est cité par seulement 4% des répondants).

La prépondérance de la voiture sur le territoire peut être un frein à la mobilité important pour les populations n'ayant pas de voiture personnelle ou n'ayant pas le permis.

Les difficultés pour se rendre à l'extérieur de la commune peuvent entraîner des fragilités dans l'accès à la santé, au marché de l'emploi, aux démarches administratives, aux différents services et commerces, etc.

Par exemple, les demandeurs d'emploi auraient des difficultés à se rendre aux rendez-vous de Pôle emploi situés à Decazeville (dont dépend la commune de Capdenac-Gare). Cette difficulté de mobilité peut alors entraîner des radiations.

L'offre de transport en commun est jugée insuffisante. Le train est utilisé mais les horaires et les fréquences sont estimés inadéquats. De plus, il ne permet pas de rejoindre Decazeville (et ses services et administrations) ou Capdenac-le-Haut par exemple qui pourrait pourtant être une destination d'emplois pour les Capdenacais.

Le train, principal transport en commun sur la commune, semble donc insuffisant pour répondre aux besoins de la population. Les horaires ne sont pas toujours compatibles et les destinations limitées. Les personnes en recherche d'emploi notamment auraient besoin de plus de souplesse (horaires, fréquences, ...).

Le service de bus de la Communauté de communes ne dessert pas la commune de Capdenac-Gare. L'absence de ce service communautaire est fortement regrettée par la population.

L'aide à la mobilité interne a été mise en place durant l'étude, l'initiative est considérée positivement par les acteurs rencontrés. Il semblerait que le service commence à être connu par la population mais son efficacité ne peut être encore appréciée étant donné le manque de recul actuel.

Lors de l'enquête, 4 % des répondants déclaraient avoir utilisé le service de transport à la demande. Parmi les non utilisateurs, le manque d'informations sur ce service semble être une des raisons de non-recours les plus fréquentes (plus d'une personne sur trois).



L'importance de la voiture peut générer également des problématiques de gestion de budget. La voiture entraînerait en effet des coûts trop élevés pour certaines familles, qui auraient par exemple des difficultés à acheter du carburant. De plus, ces populations peuvent se retrouver rapidement en difficulté en cas de panne par exemple.

Cette fragilité liée à la possession et l'utilisation de la voiture peut entraîner des difficultés importantes au quotidien (pour rechercher un emploi, pour assurer des missions d'intérim, pour se rendre à des rendez-vous administratifs ou médicaux, voire pour pouvoir assurer la scolarisation des enfants).

L'accès aux services au public semble parfois difficile sur le territoire. La récente fermeture de la trésorerie poserait des difficultés (ou du moins des inquiétudes) à certaines personnes.

La distance de certains services comme Pôle Emploi pose également des difficultés liées à la mobilité. De manière générale, le mouvement de dématérialisation des administrations pénalise les personnes n'ayant pas d'accès et ne maîtrisant pas le numérique. Lors de l'enquête, 33 % des répondants déclaraient ne jamais utiliser internet. Ce chiffre est plus élevé chez les personnes seules et augmente notamment en fonction de la classe d'âge des répondants (voir chapitre Numérique)

Pour une partie de la population, la mobilité à l'intérieur de la commune peut également se révéler problématique. Ce peut être le cas par exemple des personnes âgées sans voiture habitant dans les hameaux. Les habitants, et la plupart des acteurs rencontrés, mettent en avant la mauvaise qualité des trottoirs, qui serait problématique pour les seniors et les jeunes parents (poussettes, ...) notamment.

Les personnes excentrées sans moyen de locomotion rencontreraient des difficultés pour se rendre dans le centre de Capdenac-Gare. La commune, d'une superficie de 20 km², présente des reliefs en périphérie ce qui ne facilite pas la mobilité sans transport motorisé.

Les services, commerces et activités (spectacles, médiathèque, etc.) ne semblent ainsi pas toujours accessibles aux personnes âgées isolées ou ne pouvant pas conduire.

De manière générale, lors de l'enquête, près de 30% des répondants ont cité le développement d'un service améliorant la situation des transports sur la commune à la question « De manière générale, de quels types de services auriez-vous besoin pour améliorer votre vie dans la commune ? » (voir le chapitre Réponses au questionnaire).

2. Proposition d'actions

Evaluation du dispositif de chauffeur volontaire.

Un dispositif de chauffeur volontaire a été organisé récemment. Le but est de permettre à des bénévoles de transporter en toute sécurité (assurance, etc.) des personnes ayant des difficultés de mobilité.

Il sera intéressant d'observer l'utilisation de ce dispositif (dans quelles conditions, par qui, pour aller où), le nombre et la motivation des volontaires, la fréquentation, ...

Ce bilan permettra si besoin d'adapter la communication (envers les chauffeurs volontaires potentiels et envers les bénéficiaires potentiels) et l'information des partenaires et acteurs locaux (voir chapitre Communication et Information).

Groupe de travail pour mettre au point une offre qui s'articulerait selon les différentes échelles du territoire (en lien avec la Communauté de communes).

Les acteurs regrettent l'absence de modes de déplacements alternatifs. Des propositions ont été faites pour faciliter le covoiturage à l'intérieur et vers l'extérieur de la commune.

Une aire de covoiturage pourrait ainsi être aménagée pour encourager le covoiturage entre les habitants mais également pour tirer parti des personnes traversant la commune.

D'autres types d'offres peuvent être envisagées : mise en place d'une ligne de bus de la communauté de communes, minibus avec circuit et horaire, bus à la demande (Ex : bus à la demande du Grand Figeac), bus ou voiture pour regrouper les trajets pour les courses alimentaires ou rendez-vous médicaux, chèque-taxi, ...

Rénovation de la voirie et des trottoirs

Poursuivre la rénovation des trottoirs pour faciliter la mobilité des seniors, des jeunes parents (poussettes), etc.

Les habitants ont également souvent évoqué des inquiétudes liées à la circulation et au stationnement sur la commune (voir les réponses à la dernière question du questionnaire).

1. Diagnostic

La communication est également identifiée comme un point essentiel par les services ou associations à vocation sociale. Par exemple, dans son projet Espace de vie social 2017-2020, l'Office social et culturel fait figurer la communication parmi les axes d'action mis en avant.

Les acteurs évoquent le dynamisme de la commune et les nombreux services et activités qui existent sur le territoire. Néanmoins, il n'est pas certain que l'ensemble de la population ait connaissance de ces nombreux dispositifs et activités.

Les seniors isolés forment notamment une population difficile à toucher. Il est pourtant particulièrement important qu'ils aient connaissance des dispositifs existants, particulièrement en termes de mobilité, afin de les rendre efficaces.

Le questionnaire rapporte que 30,7% des répondants n'ayant pas utilisé un service du CCAS ne connaissent pas le CCAS. Ce chiffre descend à 22,8% pour les plus de 60 ans, population plus concernée, notamment par le service d'aide à domicile.

Les aidants semblent demandeurs d'informations supplémentaires. Lors de cette enquête, près de 70 % des aidants se considèrent insuffisamment informés sur les dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire.

Si vous êtes aidant d'un de vos proches, pensez-vous être suffisamment informés sur les dispositifs d'accompagnement ?

	Effectif	%
Oui	68	30,4%
Non	156	69,6%

Autre exemple, plus de 10 % des répondants déclarent ne pas réaliser de travaux d'aménagement de leur domicile par manque d'information.

Les sites de services ou d'association semblent bien identifiés sur la commune mais les nouveaux arrivants n'ont pas nécessairement la même connaissance des lieux et du territoire. Ainsi, une communication plus approfondie serait bénéfique afin de toucher les habitants les moins informés.

Parmi les modes de communication, la presse est un outil auquel la population est sensible, en particulier les personnes âgées.

La connaissance de la population pourrait être développée en améliorant la lisibilité de l'offre (présentation complète et facilement compréhensible de l'offre) et en multipliant ses modes de diffusion.

Chaque thématique et chaque catégorie de population peuvent être concernées par cet objectif d'amélioration de l'information.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la première demande ressortie du questionnaire concernant le site internet de la commune porte sur l'information sur les animations et activités.

Si la communication semble efficace entre les différents partenaires sociaux, elle serait « plus difficile entre le social et le médical ». Les acteurs sociaux souhaiteraient une plus grande coopération des acteurs médicaux. Le secret médical freine cette communication. Dans cette optique, le dispositif MAIA a été évoqué comme un outil intéressant lors de réunions passées, centré sur des cas précis de personnes (voir chapitre Senior).

2. Proposition d'actions

Développer l'information « interne », entre services, associations, etc. (groupe de travail régulier, réunion d'information annuelle, etc.).

Un tiers de confiance, présentant l'offre, sera toujours plus efficace que des courriers reçus qui ne sont souvent pas personnalisés, ou peu adaptés. En cela, chaque partenaire doit être en mesure de relayer l'information sur les autres services présents sur le territoire.

De plus, les agents de proximité sont demandeurs d'informations sur les dispositifs existants, sur les services proposés par la structure voisine,

La réunion, chaque année par exemple, de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs (sur une thématique précise comme par exemple les seniors) pour présenter les différents dispositifs existants semble répondre à cette problématique.

En plus d'améliorer la connaissance de l'offre, ce type de réunion permettrait le développement de liens susceptibles d'aider la communication entre institutions.

Ces réunions pourraient également mener vers la mise en place de groupes de travail permettant la réalisation de supports de communications ciblés (vers une catégorie de population et/ou un territoire) présentant l'ensemble des services disponibles.

Ce travail sur une thématique ou une population permettrait également de mettre en avant les doublons éventuels, de favoriser la lisibilité de l'offre, de créer des mutualisations ou des partenariats....

Distribuer un guide pratique pour les différentes catégories de population (jeunes, seniors, familles, ...) répertoriant les services et dispositifs existants, les offres de loisirs et d'activités, etc. Différentes formes sont possibles (plaquette d'information, guide, agenda mensuel, ...)

La connaissance de la population peut être développée en améliorant la lisibilité de l'offre (présentation complète et facilement compréhensible de l'offre) et en multipliant ses modes de diffusion.

Chaque thématique et chaque catégorie de population peuvent être concernées par cet objectif d'amélioration de l'information.

Afin de toucher un maximum d'habitants, il apparaît important de multiplier les sources d'information (courrier, affiche, site internet, Facebook, ...). C'est déjà le cas actuellement. Mais d'autres sources pourraient être étudiées.

A titre d'exemple, certains territoires ont mis en place une communication par SMS, à destination des jeunes le plus souvent, mais également parfois auprès des familles.

Du point de vue « communication », il apparaît nécessaire de présenter une offre complète, à chaque catégorie de population. Ce peut être, par exemple, la réalisation d'un bulletin d'information présentant aux seniors les activités du mois sur leur territoire et un rappel des services auxquels ils ont droit. L'essentiel étant de présenter une information à la fois simple et complète.

S'appuyer sur des dispositifs pour faire passer l'information (Clubs, Conseil des sages, ...).

Un Conseil des Sages est un dispositif basé sur le volontariat. Des seniors de la commune se rassemblent régulièrement pour apporter leur point de vue sur divers dispositifs, proposer des actions à destination des personnes âgées ou d'autres populations.

Ils peuvent avoir un rôle d'intermédiaire entre les seniors et la municipalité.

L'insertion des jeunes

1. Diagnostic

Les jeunes de moins de 25 ans représentent une classe d'âge particulièrement concernée par les difficultés d'insertion dans la vie professionnelle sur la commune. C'est par exemple la classe d'âge la plus touchée par le chômage (25,8% en 2013 à Capdenac-Gare, soit 60 jeunes). Les jeunes femmes sont légèrement plus touchées (32 femmes de moins de 25 ans).

Les acteurs rencontrés expliquent ces difficultés par les problèmes de mobilité des jeunes, des manques de repères sur le marché du travail et parfois à un manque d'ambition professionnelle ou scolaire.

Comme les autres populations « fragiles », les jeunes de la commune se trouvent confrontés aux difficultés de mobilité dans leur recherche de formation ou d'emploi. Lors de l'enquête, environ 15 % des moins de 40 ans déclarent avoir rencontré des difficultés pour se déplacer à l'extérieur de la commune l'an passé.

L'accès aux études ou aux formations professionnelles nécessite de se déplacer à l'extérieur de Capdenac-Gare.

Il peut être difficile de trouver un emploi, même peu qualifié, sans avoir de moyen de locomotion. De nombreuses offres d'emploi demandent par exemple la possession du permis et d'une voiture (notamment dans les agences d'intérim).

Des structures sont présentes sur le territoire pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi ou de formation (Mission Locale, Relai emploi, etc.). La coopération de ces partenaires, et leur localisation sur le même lieu, est d'ailleurs un atout important de la commune.

Néanmoins, certains jeunes demandeurs d'emploi doivent se rendre à Decazeville pour leur rendez-vous avec Pôle Emploi. Les difficultés de déplacement d'une partie de ces jeunes ne faciliteraient pas leurs recherches, et seraient parfois à l'origine de radiation du fait de rendez-vous manqués.

De plus, il a été observé un manque d'ambition, scolaire et professionnelle, chez une partie des jeunes du territoire. Un certain déterminisme social est présent, certaines familles n'encouragent pas forcément leurs enfants à poursuivre les études.

La population de la commune apparaît comme moins diplômée que la moyenne. La proportion de personnes sans diplôme dans la population (38,8%) est plus importante que la moyenne départementale (34,5%) en 2013. A l'inverse, la part de personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (15,3% à Capdenac-Gare) est plus faible que la moyenne départementale (22,1%).

Les jeunes sont contraints de se rendre à l'extérieur pour poursuivre leurs études. Cela se heurterait à des problèmes de mobilité et d'ambition scolaire. Trouvant souvent sa source dans le milieu familial, ce manque d'ambition scolaire et professionnelle apparaîtrait selon certains acteurs relativement tôt dans la scolarité, et se confirmerait par la suite. Les élèves se projettent peu dans leur avenir scolaire, professionnel, social, ...

A ce manque d'ambition, d'une partie de la jeunesse, s'ajouterait une réticence à « partir » de la commune, pour se former ou travailler sur un autre territoire. Or l'offre locale de formation et d'emploi nécessite souvent un minimum de mobilité.

Une partie des jeunes inactifs manquerait de repères sur le marché de l'emploi. Selon certains acteurs, ils savent pas toujours quel comportement adopter dans le monde du travail. Ils seraient également démunis face aux contraintes administratives, connaissant mal leurs droits et éprouvent des difficultés pour réaliser les démarches.

Ce type de problématique n'est pas spécifique aux jeunes Capdenacais. Il apparaît en effet que cette population bien que très connectée, ne maîtrise pas nécessairement les démarches en ligne telles que celles nécessaires pour la CAF, Pôle Emploi, etc.

Bien que peu représentés dans l'enquête, les jeunes semblent rencontrer davantage de difficultés d'accès aux soins que le reste de la population.

Plus de la moitié (53%) des jeunes qui n'utilisent pas les services du CCAS ne connaissent pas son existence.

2. Proposition d'actions

Proposer une offre de transport adaptée à cette population (voir chapitre Mobilité).

Il pourrait également être intéressant de recommuniquer sur les aides au permis existantes et en développer de nouvelles (tuteur solidaire, aide au permis en échange de travaux ou services, ...).

Voir également chapitre Communication.

Favoriser le retour d'expériences de jeunes de la commune

Favoriser le retour d'expériences de jeunes de la commune ayant réussi professionnellement (sur le territoire ou ailleurs) : dans les écoles, au collège, ou par un support de communication (encart dans le bulletin municipal, etc.).

Des anciens élèves, étant parti pour les études avant par exemple de revenir (ou non) pour travailler, pourraient revenir au collège par exemple présenter leur parcours.

Ces retours d'expériences sont susceptibles de diminuer les craintes, liées au départ, en internat par exemple, et de développer l'ambition des jeunes. Cela permettrait d'éviter que le seul discours perçu soit celui des parents et de limiter une partie de la reproduction sociale qui semble exister chez quelques familles de la commune.

Développer des chantiers d'insertion.

Pouvant être mis en œuvre par divers acteurs (association, CCAS, intercommunalité, etc....) un chantier d'insertion permet une action concrète et efficace pour les jeunes en difficulté et/ou pour des chômeurs de longue durée plus âgés.

Les familles / la parentalité

1. Diagnostic

Les entretiens ont fait apparaître la présence de familles en difficulté sociale et économique importante, qu'elles soient monoparentales ou non. La situation se serait dégradée ces dernières années avec des situations financières très difficiles selon certains acteurs sociaux.

Il apparaît par exemple que près de la moitié des monoparents se retrouve sans emploi : il s'agit de 59 personnes, essentiellement des femmes, dont notamment 5 femmes avec 4 enfants ou plus.

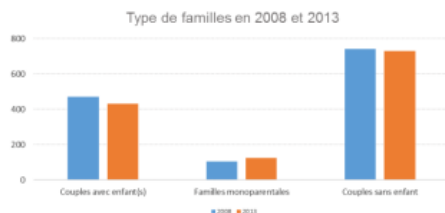
Les personnes ressources rencontrées font état de la présence de parents, parfois jeunes, se retrouvant démunis face à l'éducation de leur enfant. Cela serait fréquemment cumulé avec leurs propres difficultés d'insertion, d'emploi. Ce public préoccupe les acteurs sociaux ou institutionnels. Ils remarquent des parents qui ne travaillent pas ou peu, ayant un passé familial lui-même difficile.

Les difficultés des parents peuvent se retrouver chez les enfants. Les enfants en situation d'échec semblent souvent issus de familles en difficulté. Ces parents auraient parfois une expérience négative de leur propre scolarité, le schéma se retrouverait aussi sur le plan professionnel. Cette reproduction sociale est une problématique difficile, demandant des actions de repérage, d'accompagnement et de prévention particulières.

La difficulté économique impacterait l'enfant par son accès aux loisirs, à l'éducation et parfois à la santé.

L'isolement des parents face aux problématiques d'éducation peut toucher toutes les catégories sociales. Des difficultés liées à la parentalité ont émergées des entretiens. Ces difficultés semblent toucher plus fortement les familles en situation fragile.

Ces familles représentent environ 10 % des familles de Capdenac-Gare. Cette proportion a augmenté entre 2009 et 2014. Les familles monoparentales, à Capdenac-Gare comme ailleurs, concernent en grande majorité des femmes.



Les familles monoparentales auraient les mêmes difficultés que les autres familles mais quelques problématiques pèsent plus lourdement ou sont plus spécifiques (garde des enfants par exemple).

La mobilité par exemple peut être une difficulté en cas d'absence de voiture, ou de panne. Lors de l'enquête, 17% des répondants entre 40 et 60 ans ont eu des difficultés de déplacement l'an passé.

Les familles ayant répondu à l'enquête, comme le reste des répondants, souhaiteraient plus d'offre de soins (généralistes, spécialistes) et d'offre de transport.

Ces familles présentent des risques de fragilité plus importants et sont plus susceptibles de basculer dans des difficultés importantes en cas d'accident de vie, de panne de voiture, etc. Il apparaît de ce fait essentiel que les services, notamment le CCAS, soit connus par l'ensemble des familles de la commune. Or, plus de 30 % des 40-60 ans des répondants (parmi ceux qui n'utilisent pas les services du CCAS) lors de l'enquête ne connaissent pas les services du CCAS.

Des difficultés liées à l'éducation des enfants et aux liens avec l'école ont également été évoquées. Il est important de noter que ces problématiques n'ont pas été signalées comme des difficultés spécifiques aux familles monoparentales ou en situation précaire.

Si la qualité des modes de garde a été reconnu par certains acteurs, beaucoup soulignent une capacité d'accueil insuffisante. Les difficultés d'accès aux modes de garde sont particulièrement évoquées pour les familles aux situations plus complexes. Les capacités d'accueil sembleraient être à leurs limites. Les parents cherchant un emploi ne pourraient pas toujours accéder à un mode de garde.

Plusieurs acteurs sociaux ont fait part du handicap que constituent la garde d'un enfant dans la recherche ou la reprise d'un emploi pour le parent, en particulier lorsque celui-ci est isolé.

3. Proposition d'actions

Augmenter les capacités, les modes d'accueil du multi-accueilli...

Des acteurs font remonter une problématique autour du manque de possibilité de garde temporaire et ponctuelle.

Un tel dispositif permettrait aux femmes (le plus souvent) de pouvoir plus facilement se rendre à un entretien professionnel, un rendez-vous médical, etc.

Sur ce thème également, il serait intéressant de rassembler en un groupe de travail les acteurs concernés, y compris les assistantes maternelles, pour mettre en place une réponse à cette problématique.

Développer l'aide à la parentalité

L'aide à la parentalité peut se faire sous la forme de « Maison des parents ». Cette structure est un lieu de rencontre entre parents, et d'informations à destination des parents et/ou des enfants. Or les acteurs font remonter des situations difficiles chez les enfants dues directement aux parents (absence de suivi de santé, éducation et règles de vie, ...).

Les objectifs de ce type de dispositif peuvent être variés :

- Participer à l'amélioration de la qualité de vie des familles
- Offrir un réseau d'entraide et de socialisation
- Favoriser l'épanouissement des familles
- Outiller les parents dans leur rôle parental
- Encourager le développement global de l'enfant
- Aider à l'accompagnement scolaire (faire connaître les aides possibles, « que faire » en cas de problème, ...)

Cette « Maison des Parents » n'est pas nécessairement une structure à part entière. Ce peut être un dispositif proposé par un centre social par exemple.

Les activités mises en avant peuvent être des ateliers de prévention ou d'information, des moments de partage et de rencontre entre parents, de sociabilisation pour les enfants, etc. Ces ateliers pourraient également permettre la participation des différents acteurs et services concernés par l'enfance et la famille.

L'aide à la parentalité peut consister également à la sensibilisation des familles en difficulté par des activités ludiques et personnalisés en évitant la moralisation (élargir la semaine sans écrans sur l'ensemble de la commune par des événements hors temps scolaire, ateliers thématiques sur le modèle de l'antenne sociale, ...).

1. Diagnostic

Le nombre global de seniors (de 65 ans ou plus) isolés est resté stable entre 2008 et 2013 (407 seniors vivent seuls), mais masque des différences : si le nombre de personnes isolées de 65-79 ans a diminué, celui des 80 ans ou plus a augmenté. En 2013, 40,6% des personnes de 80 ans ou plus vivent isolées.

	2008			2013		
	Population	Personnes vivant seules		Population	Personnes vivant seules	
		Effectif	%		Effectif	%
65-79 ans	836	237	28,38	839	205	24,44
80 ans ou plus	472	169	35,88	495	201	40,61

Le ratio aidants/aidés est faible à Capdenac-Gare. Le ratio aidants/aidés est un indicateur utile pour visualiser le niveau d'isolement ou de soutien possible des personnes âgées. Il met en rapport le nombre de 55-64 ans (les aidants) et le nombre de personnes de 85 ans ou plus (les aidés). En 2013, ce ratio est de 2,1, ce qui veut dire que les aidants sont 2,1 fois plus nombreux que les aidés. De plus, ce ratio est en forte baisse (5,5 en 2008). A titre de comparaison, le ratio aidants/aidés est de 3,1 dans l'Aveyron en 2013 (3,8 en 2008).

La solidarité potentielle de voisinage ou familiale présente une vraie fragilité. Si les tendances perdurent, la solidarité entre générations, entre aidants et aidés, risque de ne pas être suffisante. Cette diminution possible de la solidarité sur le territoire pourra avoir pour conséquence une augmentation des demandes aux CCAS et/ou une augmentation du non-recours des seniors (ce qui limite la durée et la qualité du vieillissement à domicile).

Cette solidarité est une donnée importante sur la commune : plus de 40 % des 60 ans ou plus ayant répondu à l'enquête déclarent avoir été aidé l'an passé.

De plus, les seniors de Capdenac-Gare de 65 ans ou plus habitent très majoritairement dans une maison (83,4% des 65 ans ou plus) en 2013. Ils habitent dans des logements grands (légèrement plus grands que le reste de la population) : 38,1% des habitations des seniors de 65 ans ou plus contiennent au moins 5 pièces.

L'isolement est une problématique majeure du vieillissement démographique. En effet, la sociabilisation des personnes âgées est un facteur essentiel pour vieillir en bonne santé. La lutte contre l'isolement est de ce fait un enjeu majeur pour favoriser le maintien à domicile.

L'isolement est étroitement lié à d'autres thématiques (le renoncement aux activités, aux services, etc., la mobilité, la pauvreté, ...).

Le territoire a un nombre conséquent de personnes à faibles ressources (10% des 75 ans ou plus de Capdenac-Gare vit sous le seuil de pauvreté).

Un faible niveau de revenu est souvent un facteur aggravant les difficultés de déplacement, la participation et l'implication dans la vie du territoire, les difficultés d'accès aux soins médicaux, ...

De plus, une partie de cette population ne « demande pas d'aide ». Les services dédiés sont parfois mal perçus par les personnes âgées (« ce n'est pas pour moi »). Ce type de réponse serait fréquente chez une génération « qui se refuse à demander de l'aide de manière générale ».

Les seniors sont la catégorie qui rencontre le plus de difficultés pour se déplacer. Plus d'un senior (de plus de 60 ans) sur quatre a rencontré des problèmes de mobilité l'an passé.

	21-40 ans		41-60 ans		61 ans ou plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	11	15,3%	26	17,1%	76	25,7%
Non	61	84,7%	126	82,9%	220	74,3%

Les acteurs rencontrés et les habitants interrogés pointent l'état des trottoirs de la commune qui seraient un problème pour la mobilité des personnes âgées (entre autres), pour se rendre à pieds aux différents services et commerces du centre par exemple.

La mobilité des seniors, notamment pour ceux qui ne conduisent pas, peut être très différente selon le lieu de résidence. Les seniors des hameaux par exemple, sont éloignés du centre de Capdenac-Gare et de ses services et commerces. L'absence de moyen de locomotion et/ou de tiers aidant, signifie alors une absence d'autonomie et un potentiel isolement de la personne (cela peut d'ailleurs concerner l'ensemble de la population).

Le manque d'anticipation de la perte d'autonomie des seniors semble être ressenti par les acteurs et cela conduirait à des situations parfois critiques. Les personnes n'engageraient de démarches que lorsque leur situation s'est détériorée, « lorsqu'il est trop tard ».

En France, l'arrivée en structures d'accueil pour personnes âgées est de plus en plus tardive, ces dernières attendant le plus longtemps possible. Si cette tendance perdure, et au vu des évolutions démographiques attendues, le nombre de personnes ayant des besoins d'aides au maintien à domicile va augmenter sur la commune. En effet, le nombre de personnes âgées augmente, et devrait continuer à augmenter. L'augmentation du nombre de seniors devrait entraîner une augmentation du nombre de personnes âgées en difficulté. De ce fait, le CCAS aura un rôle important de médiation et de prévention.

De plus, il apparaît dans toutes les études auprès des seniors que ces derniers connaissent souvent peu les dispositifs d'aides au maintien à domicile et qu'ils anticipent peu le passage en structure.

A l'heure actuelle, 63 % des Français interrogés affirment « ne pas être du tout préoccupés par ce qu'ils deviendront après 80 ans » tandis que 42% « ne souhaitent pas entendre parler du risque d'être un jour dépendant » et que 27% pensent « qu'ils ne seront jamais dépendants ». Enquête nationale 2016 de la Fondation Médéric Alzheimer, TNS-Sofres et l'École d'économie de Paris.

Le manque d'anticipation de la problématique de la dépendance est un élément important à prendre en compte et qui nécessite des actions de pédagogie en direction des publics concernés.

La question du maintien à domicile et de l'information des seniors est de ce fait un point de vigilance pour les années à venir.

L'information à destination des aidants est également un point important. Il apparaît dans l'enquête que près de 70 % des aidants (chez les répondants) estiment n'être pas suffisamment informés sur les dispositifs d'accompagnement.

Si vous êtes aidant d'un de vos proches, pensez-vous être suffisamment informés sur les dispositifs d'accompagnement ?		
	Effectif	%
Oui	68	30,4%
Non	156	69,6%

2. Proposition d'actions

Développer un dispositif d'échanges de services ou de savoir de type « Accorderie ».

Ce type de dispositifs permet à chacun de proposer un service. En échange il peut demander les services d'un autre adhérent. Ces dispositifs permettent aux seniors, et au reste de la population, de partager des savoir-faire et d'organiser une solidarité de proximité.

Autre dispositif, la garde d'enfant et les services à la personne par des seniors. Les services possibles sont variés : garde d'enfant, aide aux devoirs, garde de maison, bricolage, ... Plusieurs plateformes proposent la mise en relation seniors-demandeurs : Les talents d'Alphonse, MamieAdom, Seniors à votre service, ...

S'appuyer sur le dispositif MAIA

Le dispositif MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins. L'intégration conduit tous les acteurs à coconstruire leurs moyens d'action, leurs outils collaboratifs, et in fine à partager les actions elles-mêmes et la responsabilité de leur conduite.

Cette approche permet d'apporter une réponse décloisonnée, harmonisée, complète et adaptée aux besoins de la personne âgée (accueil, information, orientation et mise en place de soins, d'aides ou de prestations), quelle que soit la structure à laquelle elle s'adresse.

Cela permettrait de développer l'information auprès des seniors sur l'accès aux droits (notamment pour les enfants/aidants et futurs seniors).

Développer des démarches de type « aller vers »

Mettre en place des visites et appels de courtoisie, par exemple.

Portés par une association ou le CCAS, avec l'appui éventuel de partenaires (MSA, CARSAT, ...), des bénévoles véhiculés peuvent passer dans les petits hameaux, maisons isolées, afin de réaliser des « visites de courtoisie » et dans le même temps réaliser un recensement des personnes isolées. Des appels de courtoisie peuvent également être effectués.

Les seniors : l'utilisation du numérique

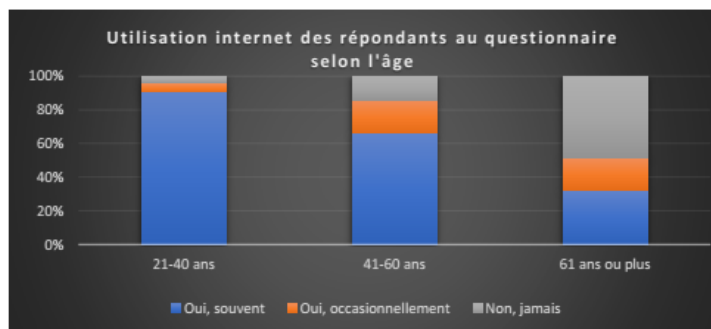
1. Diagnostic

Les acteurs rencontrés font remonter l'importance de la problématique de la dématérialisation des services, notamment pour les personnes âgées seules. En effet, il y aurait une forte inquiétude, des seniors non connectés, liée au développement des services dématérialisés. De plus en plus de services au public (tel que la CAF, les Impôts, etc.) fonctionnent prioritairement, voire uniquement, par le biais d'un site internet ou d'une plateforme téléphonique.

De nombreux seniors seraient demandeurs d'informations et de formations pour maîtriser ces outils en ligne (Skype, boîte mail, smartphone, tablette, mais aussi des démarches administratives telle que l'utilisation du site des Impôts, etc.).

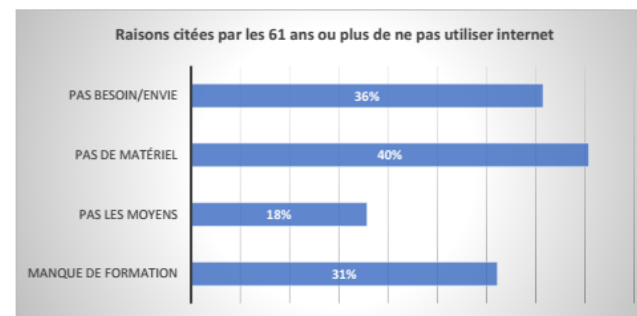
La proportion de seniors connectés augmente considérablement. Des outils tels que Skype ou les échanges par email, peuvent permettre à cette population également de rester connectée à la famille et aux amis.

Lors de l'enquête, la moitié (49 % précisément) des seniors (de plus de 60 ans) déclaraient ne jamais utiliser internet. C'est une proportion bien entendue supérieure au reste de la population, mais cela illustre néanmoins qu'une partie importante des seniors sont connectés.



On constate de manière générale qu'une part importante des seniors non-connectés disent renoncer à l'utilisation d'internet du fait d'un manque de maîtrise ou d'absence de matériel. Ce n'est pas toujours un manque d'envie des seniors. Cette population semble demandeuse de formation et/ou d'aide à l'acquisition de matériel (conseil, etc.).

Ces constatations se vérifient à Capdenac-Gare. En effet, lors de l'enquête (cette question était à choix multiples), seulement 36% des seniors ont répondu ne pas utiliser internet car n'en ayant pas envie ou besoin. La première des raisons évoquées est l'absence de matériel. Les seniors, même lorsqu'ils maîtrisent un minimum l'outil informatique, sont souvent demandeurs de conseil pour acheter du matériel. Ils sont plus de 30% à justifier la non-utilisation d'internet par le manque de maîtrise et de formation. Enfin le coût (poste informatique, connexion internet, ...) est mis en avant par 18% des seniors répondants.



Ici aussi, l'isolement et la mobilité sont des facteurs aggravants. Les seniors non-connectés mais ayant des proches (voisins, famille, etc.) sont souvent aidés par ces derniers pour gérer cette dématérialisation des services. Les seniors étant autonomes pour se déplacer (voiture et permis) peuvent se rendre dans des centres des Impôts par exemple pour être aidés.

Il est important de noter que cette méconnaissance, ce manque de maîtrise des démarches en ligne, peut toucher l'ensemble des catégories (jeunes, familles monoparentales ou non, personnes isolées, seniors, ...). Les jeunes, bien que très connectés, ne maîtrisent néanmoins pas toujours suffisamment l'utilisation des services dématérialisés (CAF, Pôle emploi, etc.).

2. Proposition d'actions

Aide à l'apprentissage des usages numériques

Des ateliers liés au numérique et à l'informatique peuvent être développés pour différentes populations.

Le développement de la connaissance informatique et numérique peut également s'envisager par la transmission intergénérationnelle. Sous forme d'atelier ou de rencontres plus individuelles, un jeune pourrait par exemple « transmettre son savoir » à un senior. Ces actions cumuleraient alors les objectifs : création de liens sociaux, apprentissage informatique, ...

Cette offre d'aide à l'apprentissage des usages numériques peut concerner l'ensemble de la population, pas seulement les seniors.

Favoriser l'équipement informatique et internet des ménages

L'équipement des habitants (ordinateur, internet, téléphonie, ...) en difficulté financière peut être facilité par le développement d'actions associatives locales.

L'action d'Emmaüs Connect peut être citée : par des dons en nature de partenaires et d'entreprises du reconditionnement de matériel informatique, ils proposent une offre de recharges prépayées pour le mobile et internet à tarif solidaire ainsi que des équipements (téléphones, smartphones, ordinateurs) à moindre coût.

Leur rôle d'information et de conseil est également intéressant : « Les personnes peuvent également bénéficier de conseils dans le choix de leurs abonnements de télécommunication mais aussi en cas de litige avec les opérateurs. Les conseillers les accompagnent dans la relation avec leur service client ».

Développer les tiers-lieux

Développer la présence, ou mettre en avant les tiers-lieux actuels mettant à disposition des habitants un ou plusieurs postes informatiques et un accès internet. L'objectif est que ces lieux permettent un accès informatique et internet pour la population qui n'est pas équipée ou pour des habitants qui cherchent de l'aide ou des échanges avec d'autres utilisateurs. Des équipements complémentaires (imprimante, scanner, etc.) peuvent également être proposés.

Ce type de lieux peut être ce que propose la Médiathèque par exemple. L'objectif est également de faciliter les rencontres et les échanges entre les utilisateurs.

Développer une telle offre nécessitera également une communication envers les habitants et envers les partenaires présents sur le territoire.

1. Diagnostic

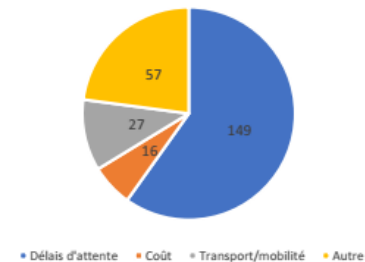
L'accès aux soins est une des inquiétudes majeures de la population de Capdenac-Gare. Plus de 38% des répondants au questionnaire ont rencontré des difficultés d'accès aux soins en 2017. Ce phénomène semble toucher davantage les populations jeunes (mais concerne néanmoins plus de 35% des seniors).

	Effectif	%
Oui	198	38,3%
Non	319	61,7%

	21-40 ans	41-60 ans	61 ans ou plus
Oui	43,7%	40,9%	35,8%
Non	56,3%	59,1%	64,2%

Les raisons de ces difficultés sont en grande majorité liées au manque de professionnels de santé (« pas assez de médecins », « délais d'attente trop importants », ...). Les problématiques de coût et de mobilité sont citées mais sont minoritaires.

Raisons des problèmes d'accès aux soins des participants au questionnaire en 2017



Les habitants de Capdenac-Gare ne semblent pas rencontrer de difficultés importantes liées à l'absence de mutuelle. Seules 14 personnes, soit moins de 3% des répondants, n'ont pas de complémentaire santé.

Avez-vous une complémentaire santé ?

	Effectif	%
Oui	522	97,4%
Non	14	2,6%

Il a été souligné un manque de spécialistes sur la commune et des difficultés pour obtenir un rendez-vous rapidement à Figeac. Il y aurait un manque notamment d'ophtalmologiste, d'orthophoniste. Il apparaît

également des difficultés d'accès aux médecins généralistes. Une certaine inquiétude est à remarquer du fait des départs en retraite et d'éventuels non remplacement des médecins généralistes. De plus, les nouveaux arrivants auraient des difficultés à trouver un médecin traitant.

Ces difficultés d'accès aux professionnels de santé (notamment à un généraliste) semblent être une caractéristique limitant l'attractivité de la commune et l'arrivée de nouvelles populations, notamment de catégories socioprofessionnelles supérieures. Pour une partie des acteurs, cette problématique est « le point faible de la commune, car sinon la ville est dynamique et le cadre de vie est idéal ».

L'accès aux soins, services, commerces, etc. est une difficulté particulièrement importante pour la population non-mobile (n'ayant pas de voiture individuelle, ne conduisant plus). En effet, les personnes pouvant facilement se déplacer en voiture contournent ces difficultés pour obtenir un rendez-vous en se rendant chez des spécialistes sur des territoires plus éloignés (quitte à devoir perdre une demi-journée pour cela).

La mobilité et l'isolement sont de ce fait des facteurs essentiels concernant l'accès aux soins des habitants de Capdenac-Gare.

2. Proposition d'actions

- La maison de santé pluridisciplinaire est une demande importante de la population.
- Le développement de solutions facilitant la mobilité permettrait un accès plus simple aux soins et aux services en général

Aider la mise en réseau des professionnels de santé.

Le dispositif consiste à mettre en réseau des médecins généralistes qui exercent, en cabinet médical isolé ou regroupé, sur un même territoire. Les actions permises par ce dispositif peuvent prendre différentes formes :

- Journées d'astreintes prédéfinies pour assurer un service constant
- Embauche d'un(e) secrétaire médical(e)
- Un transport à la demande spécialement adapté pour éviter aux médecins les visites à domicile (ou limiter le nombre de visites).

Annexe 6

Diagnostic CTG - secteur Est

Le Territoire :

Le secteur Est de Grand-Figeac est composé de 17 communes, pour une population de 11 632 habitants répartie comme suit :



Communes	2017						
	Ensemble	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
Capdenac Gare	4505	598	644	699	921	868	776
Bagnac sur Célé	1475	225	164	234	313	270	269
Cousse et Diège	758	138	73	142	151	160	94
Asprières	733	130	69	140	128	147	118
Lunan	567	106	61	99	155	115	31
Saint Felix	522	123	76	112	96	83	32
Sonnac	518	97	69	106	115	84	47
Felzins	443	82	53	76	98	73	61
Viazac	328	49	42	58	70	78	31
Montredon	297	46	14	54	46	48	89
Cuzac	241	51	29	43	46	36	36
Saint Jean Mirabel	240	50	23	58	41	50	18
Prendeignes	230	32	23	36	36	71	32
Linac	223	26	28	30	44	62	34
Saint Perdoix	211	25	29	27	55	45	30
Lentillac saint Blaise	179	31	12	47	33	37	19
Balaguier d'Olt	162	15	25	27	32	47	16
insee 2017	11632	1824	1434	1988	2380	2274	1733

La commune de Capdenac Gare représente 38, 72 % de la population du secteur Est de Grand-Figeac.

La population des 0-25 ans est composée de 2 867 jeunes (24,64 %) dont 1 132 individus (40 %) pour Capdenac Gare ventilée selon les tranches d'âges ci-dessous :

	0-5 ans	6-10 ans	11-13 ans	14-18 ans	19-25 ans
Est	647	648	400	596	576
Capdenac Gare	212	216	150	236	318
%	33	33	38	40	55

Méthodologie

Le diagnostic partagé de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes de Grand-Figeac s'est déroulé de Septembre à Décembre 2019 lors de 21 réunions dont 15 réunions thématiques, 5 réunions publiques avec les habitants et 1 réunion inter secteurs de retour. Il s'est appuyé sur les centres sociaux et espace de vie sociale reconnus d'intérêt communautaire du territoire de Grand-Figeac.

Lors de ces rencontres 3 grands axes ont été privilégiés :

- l'accès aux droits
- le service aux familles, petite enfance, enfance, jeunesse
- cadre de vie et animation de la vie sociale

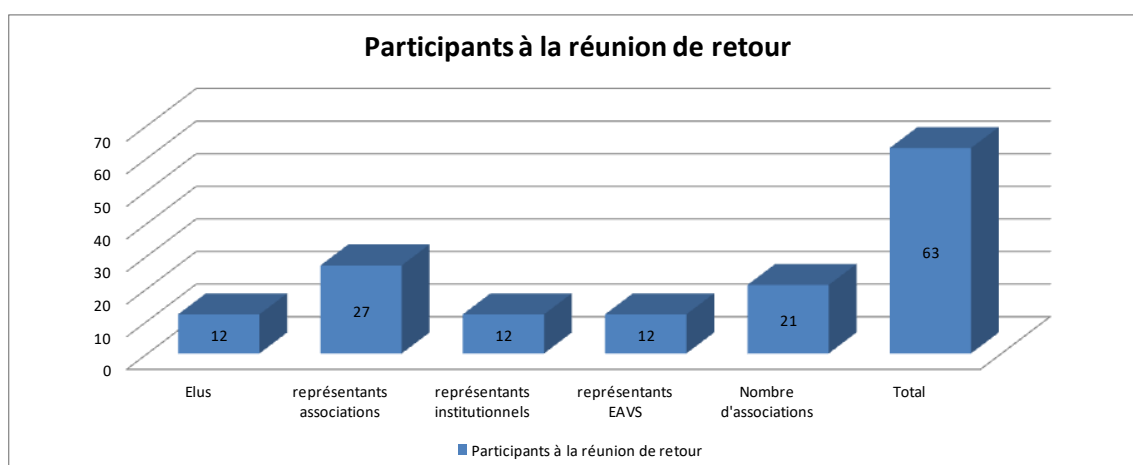
Concernant le secteur Est le tableau ci-dessous fait apparaître une forte participation du tissu associatif et des structures institutionnelles.

Présences sur les réunions thématiques axe 1,2 et 3					
	Elus Communes	Représentants Associations	Salariés et bénévoles AVS accueillante	Représentants Institutionnels	Nombre d'associations
Secteur Est	9	17	5	8	11

La réunion avec les habitants a réuni 31 personnes d'horizons différents.

Lors de la réunion inter-secteurs de retour, les conclusions de travail ont été présentées et confrontées aux structures et habitants ayant participé aux temps de travaux précédents.

La participation ci-dessous a permis d'amender et de conforter les conclusions du diagnostic présenté.



Généralités

La consultation des professionnels et des habitants du territoire fait apparaître un constat globalement positif bien que contrasté. Les principaux griefs trouvent généralement leurs sources liées à des influences et décisions extérieures au bassin de vie notamment la réorganisation des territoires et les restructurations des services publics.

- La réorganisation de l'Etat notamment au travers de la loi NOTRE avec l'effet ciseau des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales et le transfert de compétences communales vers la Communauté de Communes provoque un sentiment d'éloignement de l'instance décisionnelle et de fait d'une dépossession des moyens d'interventions sur le territoire. De plus cette situation provoque des problèmes de compétences entre les collectivités et de fait, un déséquilibre territorial, les ressources des collectivités étant inégales (infrastructures, formation ...)

Cette même réorganisation a entraîné la disparition d'administrations et de services publics (trésor public).

- Le recours à la dématérialisation des démarches administratives des organismes institutionnels (CAF, Pôle Emploi...) a entraîné, amplifié, une fracture numérique due à l'inégalité des territoires en terme de couverture (zone blanche) et au manque d'équipement en matériels des populations fragilisées et à la non maîtrise des outils numériques de ces mêmes populations. La dématérialisation provoque également un sentiment de « déshumanisation » et de réponses déconnectées de la réalité de l'utilisateur et de son environnement, pour les personnes en rupture.

- Le Grand-Figeac est doté d'un important maillage associatif, de différents types de solidarités existantes, d'acteurs et d'actions plus au moins éparses. Sur les cinq secteurs, les professionnels du territoire ont mis en avant un certain manque de coordination de ces actions et de ces acteurs, de la difficulté des habitants de s'inscrire dans les démarches existantes.

Il s'agit aussi d'un territoire avec un potentiel de développement écologique dans son sens primaire (développement des acteurs en relation avec leur environnement, et entre ces acteurs).

Educatif

Globalement l'évolution des services aux familles du territoire est considérée comme positive.

Toutefois, ce constat est tempéré par le manque de lisibilité politique due à la fragmentation des compétences de la Communauté de Communes qui prend en compte la petite enfance 0-6 ans et la jeunesse 14- 25 ans. La tranche d'âge 7-13 ans étant de compétence communale. Cette situation en multipliant les instances de décision ne permet donc pas une action globale et accentue l'iniquité territoriale de part les ressources inégales des communes. Elle freine également l'émergence de projet commun entre les accueils jeunes du territoire.

1) Petite Enfance :

Le regard des participants sur le développement des actions autour de la petite enfance est globalement positif. L'extension de la Farand'olt, l'augmentation du nombre de places en crèche à Capdenac-Gare, le Relais Assistantes Maternelles et la création de l'ALSH à Felzins/Cuzac sont plébiscités. Toutefois la mise en évidence de l'accueil petite enfance et de la qualité du service ne doit pas occulter l'insuffisance des places d'accueil chez les Assistantes Maternelles, hors Capdenac-Gare, et l'inégalité territoriale d'implantation de structures collectives.

2) Enfance :

La réforme des rythmes scolaires avec la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire et la mise en place des ateliers gratuits sur Capdenac-Gare est mise en avant et unanimement appréciée. Toutefois cette réforme a révélé des inégalités territoriales.

L'accueil de loisirs de l'Office Social et Culturel de Capdenac-Gare est reconnu de qualité et indispensable.

3) Jeunesse :

Le principal point d'inquiétude porte sur la jeunesse et la capacité pour le territoire de la prendre en compte. Ainsi les principaux enjeux pour l'avenir des jeunes sont posés dans le cadre du développement durable dans ses 3 dimensions :

- Sociale et citoyenneté :

Le premier point mis en avant est la nécessité de laisser plus de place aux jeunes dans la vie associative en leur permettant d'accéder aux responsabilités et de faciliter leur engagement.

Cet engagement peut être également favorisé par le soutien des projets de jeunes. Ce soutien devient alors un levier pour accompagner les jeunes vers la vie associative au travers des dispositifs tel que les ATEC, Junior Association...

L'émancipation des jeunes passe également par le maintien d'offres culturelles et sportives variées et accessibles à tous.

- Economique :

Le maintien des jeunes sur le territoire, leur retour ou l'arrivée d'une nouvelle population sont conditionnés à l'emploi. Le type de développement mono industrie s'il permet la création de très nombreux emplois sur le territoire éloigne cependant ceux qui ne souhaitent pas travailler dans cette filière. Il apparait donc nécessaire de diversifier les filières tant en termes d'emplois que de formations. Les filières citées sont notamment celles de l'artisanat et du numérique. Une attention particulière doit être portée à l'apprentissage et plus globalement les études qui mènent aux savoirs Faires ;

Il apparait également important de faciliter l'emploi des jeunes mineurs notamment pendant les périodes de grandes vacances scolaires.

L'accessibilité au logement est également mise en avant avec la nécessité de proposer des logements à prix modérés.

- Environnementale :

Le caractère rural du territoire doit être valorisé dans sa dimension "cadre de vie" en mettant l'accent sur les valeurs reconnues aujourd'hui par les jeunes notamment l'écologie avec les mobilités douces, la valorisation du patrimoine et les services de proximités.

Action Sociale

Le principal point mis en avant est la nécessité d'appréhender le service aux familles dans une dimension de territoire écologique favorisant le lien social, les activités collectives et les solidarités. Cette démarche implique de favoriser les mobilités pour rompre les isolements et permettre ainsi un fonctionnement en réseau. Les associations notamment caritatives sont qualifiées de déterminantes et considérées comme des moyens privilégiés de ce changement.

La préoccupation majeure des acteurs du territoire porte sur l'apparition de nouveaux publics précaires et la grande diversité de ces publics (jeunes, seniors...). Concomitamment, il existe un fort ressenti sur l'aspect de plus en plus restrictif pour l'accès aux droits en termes d'éligibilité, de complexité pour remplir les formulaires et la multiplication des demandes de justificatifs pour l'obtention des aides.

Plusieurs actions ont fait l'objet d'un retour extrêmement positif tel que l'Aide à la Mobilité Intérieure à Capdenac-Gare, le développement de l'aide à domicile, la bourse au permis de conduire et l'aménagement des nouveaux restos du cœur également à Capdenac-Gare.

Le rendez-vous annuel de concertation entre les professionnels(les) institutionnel(les) et les associations caritatives est également considéré comme une avancée majeure dans la connaissance et le suivi des publics bénéficiaires.

Vie locale

Les Mairies apparaissent comme le premier recours des habitants pour toute demande d'information (recours aux droits, vie quotidienne...) soit en direct soit par les bulletins municipaux ou les sites internet.

La vie du territoire est soutenue par une économie dynamique avec l'industrie et le tourisme (vert et industriel...).

Les indicateurs les plus significatifs d'appréciation du territoire sont d'ordre subjectif avec le sentiment d'un bassin de vie ressenti comme positif favorisant le lien et la mixité sociale. Cette perception s'exprime dans la certitude de l'existence d'une vie communautaire forte et désireuse de faire vivre les lieux en s'appuyant sur un tissu associatif très développé.

L'Office Social et Culturel est considéré comme un espace de vie, intergénérationnel, réactif et innovant favorisant le lien social. A l'écoute du public et fédérateur, il est un des piliers du partenariat associatif. Il apparaît comme indispensable pour les services au public.

Il connaît néanmoins une problématique de visibilité en tant qu'Espace de Vie Sociale dans sa dimension "animation locale".

1) Vie associative :

La vie associative est plébiscitée. Elle est considérée comme dynamique, inclusive et facteur de développement social. Les bénévoles se sentent soutenus par les mairies mais déplorent la complexité de plus en plus grande des démarches administratives. De même l'apport de nouvelles populations contribue au dynamisme même si cela s'accompagne parfois de difficultés sociales.

2) Mobilité :

La mobilité des personnes et des services reste au cœur des préoccupations des habitants et des professionnels du territoire. La quasi absence de transport collectif et le manque de communication sur les moyens existants complique la vie locale.

Des expérimentations pourraient être menées tant au niveau de l'itinérance des services que sur le développement de réseau de solidarité tel que le covoiturage en développant les zones de regroupement, la communication et le développement d'applications.

3) Service Public :

Le retrait des services publics est unanimement souligné. La fermeture du Trésor Public, la raréfaction des permanences CAF, l'absence de services tel que Pôle Emploi bien que tempérée par le « Relais Emploi » pour Capdenac-Gare donne une image de désertification du territoire. L'obligation d'effectuer les démarches administratives via le numérique crée des disparités territoriales et sociales prononcées. Les usagers habitants en « zone blanche » ne peuvent pas se connecter en l'absence d'une MSAP ou autre service. Le coût des équipements, des abonnements aux fournisseurs d'accès internet et le manque de compétences des usagers sont également mis en avant. De fait la fracture numérique est vivement ressentie et tend à exclure les plus démunis. L'accessibilité aux droits n'est ainsi plus garantie pour les publics fragilisés (demandeurs d'emploi, seniors...).

4) Environnement :

Globalement le territoire est perçu comme enclavé mais préservé. Cette dichotomie renvoie l'usager à un rapport complexe avec son environnement. Les habitants souhaitent plus de services et de proximité mais désirent également que le calme et l'environnement naturel soient préservés. Ce caractère rural du territoire doit ainsi être valorisé dans sa dimension "cadre de vie" en mettant l'accent sur les mobilités douces et les services de proximité renvoyant à la problématique de la mobilité.

Annexe 7

Les 6 ambitions de la Convention Territoriale Globale du Grand Figeac

1) Favoriser une répartition équilibrée des offres de services aux familles sur le territoire

Enjeux repérés

- Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain
- faire société et cultiver les liens sociaux, culturels
- s'ouvrir aux autres et faire ensemble

Objectifs :

- Maintenir, développer et améliorer l'accessibilité des services de proximité dans l'accès aux droits
- maintenir, développer et améliorer l'accessibilité aux commerces de proximité et ambulants
- maintenir et développer les services d'accueils petite enfance, enfance et jeunesse
- maintenir et développer les services de proximité pour les seniors
- construire un projet partenarial pour la jeunesse : Grand-Figeac Terre d'Avenir
- développer la coopération pour valoriser et consolider la vitalité culturelle du territoire, sa diversité et sa proximité avec les habitants
- impulser et développer une politique transversale d'éducation artistique et culturelle
- accompagner la parentalité
- soutenir une offre de logement diversifiée

2) Favoriser la mobilité sur le territoire

Enjeux repérés

- faciliter les déplacements
- être proche du citoyen et des six secteurs de Grand-Figeac
- encourager les déplacements réduisant l'empreinte carbone

Objectifs :

- travailler en transversalité avec les partenaires afin de décliner des solutions locales
- développer et promouvoir les services de transports sur le territoire
- inciter aux mobilités douces
- faciliter l'accès aux permis de conduire

3) Coordonner, communiquer, informer les familles

Enjeux repérés

- améliorer la communication
- favoriser l'interconnaissance
- Etre proche du citoyen et des communes de Grand-Figeac

Objectifs :

- recenser et communiquer sur les offres de services aux familles du territoire
- coordonner les acteurs locaux et permettre l'interconnaissance pour l'accès aux droits
- consolider les coordinations petite enfance, enfance et jeunesse
- accompagner le changement et soutenir l'innovation

4) Vivre la ruralité comme une force du territoire**Enjeux repérés**

- prendre en compte des particularités locales dans les priorités et les choix institutionnels
- Transformer les faiblesses supposées en atouts du territoire (changer de regard sur la ruralité)
- S'adapter, expérimenter et innover

Objectifs :

- sensibiliser les acteurs et institutions aux enjeux et spécificités des espaces ruraux
- accueillir les nouveaux habitants
- développer l'animation de la vie sociale (Centre Sociaux et Espace de Vie Sociale)
- consolider et développer la pratique sportive
- valoriser le local à travers ses espaces, son patrimoine et son agriculture
- poursuivre la sensibilisation des acteurs aux enjeux du numérique

5) Promouvoir l'engagement et la vie associative**Enjeux repérés**

- Construire les infrastructures et les services pour aujourd'hui et préparer demain

Objectifs :

- Développer un réseau de ressources associatives et permettre une assistance à l'ingénierie de projets
- soutenir l'emploi associatif
- promouvoir le bénévolat

6) Organiser la gouvernance de la CTG**Enjeux repérés**

- La CTG repose sur la capacité des acteurs à travailler transversalement et à développer le partenariat
- Elle suppose un changement de pratique pour réfléchir collectivement aux enjeux et mettre en œuvre des solutions partagées permettant d'améliorer l'efficacité des interventions et des financements
- ce travail impose une coordination importante afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action, la création des outils techniques et la structuration du partenariat

Objectifs :

- mettre en œuvre le plan d'action de la CTG
- créer un observatoire territorial des services aux familles
- évaluer la CTG